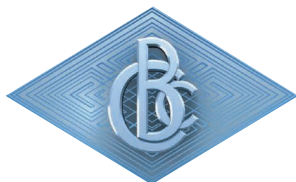


BANQUE CENTRALE DU CONGO



**RAPPORT D'ACTIVITES
DE LA MICROFINANCE
2010**



 Institution de Micro Finance (IMF)

 Coopérative d'Épargne et de Crédit (COOPEC)



Cher Lecteur,

**Concerne : Présentation du Rapport d'Activités 2010 du secteur de la
microfinance en République Démocratique du Congo**

C'est pour moi un grand plaisir de vous présenter le deuxième Rapport d'activités 2010 du secteur de la Microfinance en République Démocratique du Congo.

Ce rapport retrace les activités menées dans ce secteur important d'inclusion financière et de lutte contre la pauvreté. Tout au long de ce rapport, le lecteur y trouvera notamment de nouvelles données sur la portée des institutions agréées par la Banque Centrale du Congo, les données financières de 2009 révisées ainsi que quelques témoignages sur l'apport des services financiers de proximité sur le bien-être des clients et membres des Institutions du Système Financier Décentralisé.

Ce rapport comprend six chapitres. Le premier rappelle le cadre légal et réglementaire régissant le secteur. Le deuxième porte sur son évolution. Le nombre des structures financières de proximité est passé de 111 à 143 de 2009 à 2010, soit un accroissement de 28,8 %, avec une prédominance des Coopératives d'Epargne et de Crédit sur les Institutions de Micro Finance. Cette situation démontre à suffisance l'intérêt des promoteurs dans ce secteur vital pour notre économie. Cependant, la plupart des Institutions du Système Financier Décentralisé demeurent encore de petite taille, peu structurées, peu rentables et vulnérables. S'agissant de leur répartition géographique, celle-ci reste concentrée dans trois Provinces, à savoir les Nord et Sud Kivu ainsi que la Ville Province de Kinshasa.

Le troisième chapitre donne un résumé de différentes missions de contrôle diligentées auprès des structures financières décentralisées ainsi que les faiblesses y décelées en vue de leur correction. Le contrôle exercé auprès des institutions de microfinance a révélé des progrès accomplis par certaines structures financières de proximité dans l'amélioration de leur gestion et de leur autosuffisance financière. Cependant, certaines manquent de vision stratégique, produisent des informations comptables et financières peu fiables et se trouvent ainsi fortement exposées à divers risques de gestion.

Le quatrième chapitre, qui a trait aux performances financières, renseigne une augmentation du total bilantaire en 2010, fruit de l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs et de bonnes performances enregistrées au niveau de certaines institutions.

L'avant-dernier chapitre de ce document présente toute l'évolution des Institutions du Système Financier Décentralisé par province en vue d'éclairer les autorités ainsi que les investisseurs sur les forces de chaque entité.

Enfin, dans le dernier chapitre du Rapport, il est fait mention des différentes réunions et rencontres avec les différents acteurs du secteur, les partenaires et les bailleurs de fonds ainsi que des actions de formation ayant pour objectif le renforcement des capacités du management de la Banque Centrale.

Aussi, je vous souhaite une bonne lecture.



J-C. MASANGU MULONGO

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Siège social :

Boulevard Colonel Tshiatshi, 563
B.P. 2697
KINSHASA I
Téléphone : 20.704 - 20.550 - 20.549-33.989
Télex : Congobanque 21.365 - 21.372 - 21.335
Télécopie : (243) 8805152 – (243) 8804326
Site Web : <http://www.bcc.cd/>

Directions Provinciales :

Bandundu, Bukavu, Goma, Kananga, Kindu, Kisangani,
Lubumbashi, Matadi, Mbandaka et Mbuji-Mayi.

Agences autonomes :

Boende, Boma, Bumba, Bunia, Gbadolite, Gemena, Ilebo,
Inongo, Isiro, Kabinda, Kalemie, Kamina, Kasumbalesa, Kikwit,
Kongolo, Lodja, Tshikapa, Uvira et Zongo.

Bureau de Représentation à Bruxelles (Belgique) :

Avenue des Arts, 50
1040 BRUXELLES
Téléphone : +32 (02) 502 58 00
Téléfax : +32 (02) 502 67 07
Télex : 61810

Agences mandataires par Provinces :

- Mbanza-Ngungu, Muanda, Tshela (Bas-Congo)
- Kenge, Inongo (Bandundu)
- Basankusu, Lisala (Equateur)
- Buta (Province Orientale)
- Beni, Butembo (Nord Kivu)
- Mwene-Ditu (Kasaï Oriental)
- Tshimbulu (Kasaï Occidental)
- Kolwezi (Katanga).

TABLE DES MATIERES

ENVIRONNEMENT MACRO ECONOMIQUE	13
I. CONTEXTE INTERNATIONAL.....	13
II. CONTEXTE INTERIEUR	14
Chapitre I :	
CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE	15
1.1. Textes légaux et réglementaires	15
1.2. Plan Comptable spécifique au secteur	18
CHAPITRE II :	
EVOLUTION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE	21
2.1. Evolution des Institutions de Microfinance	21
2.2. Evolution des éléments de portée	24
2.2.1. Nombre des comptes ouverts par les ISFD	24
2.2.2. Répartition des clients des ISFD par genre	26
2.2.3. Secteurs d'activités des ISFD	28
2.3. Intervenants dans le secteur	28
Chapitre III :	
SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	31
3.1. Origine du pouvoir de contrôle	31
3.2. Types de contrôle sur place.....	31
3.3. Missions de contrôle	32
3.4. Principaux constats communs	34
3.4.1 Au plan de l'organisation administrative	34
3.4.2. Sur le plan de la gestion du portefeuille de crédit.....	35
3.4.3 Du point de vue financier	36
Chapitre IV :	
ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE	37
4.1. Analyse de la structure financière	38
4.1.1. Analyse du bilan	38
4.1.1.1. Analyse de l'actif	38
4.1.1.1.1 Disponibles	38
4.1.1.1.2. Encours de crédit	39

4.1.1.1.3. Immobilisations	39
4.1.1.1.4. Autres emplois	39
4.1.1.2. Analyse du passif	40
4.1.1.2.1. Epargne	40
4.1.1.2.2. Fonds propres	40
4.1.1.2.3. Opérations de trésorerie	40
4.1.1.2.4. Autres ressources.....	41
4.1.2. Analyse de la structure financière par catégorie d'ISFD	41
4.1.2.1. Institutions mutualistes	42
4.1.2.2. Institutions non mutualistes	44
4.1.3. Analyse du compte d'exploitation.....	47
4.1.3.1. Analyse des produits	48
4.1.3.2. Analyse des charges.....	49
4.1.3.3. Analyse du résultat net.....	50
Chapitre V :	
ANALYSE PAR PROVINCE.....	51
5.1. PROVINCE DU BANDUNDU	53
5.1.1. Analyse de l'actif du bilan	55
5.1.1.1. Disponibles.....	56
5.1.1.2. Encours de crédit.....	56
5.1.1.3. Immobilisations.....	56
5.1.1.4. Autres emplois.....	56
5.1.2. Analyse du passif du bilan	57
5.1.2.1. Epargne	57
5.1.2.2. Fonds propres	57
5.1.2.3. Opérations de trésorerie	58
5.1.2.4. Autres ressources.....	58
5.1.3. Compte d'exploitation des ISFD	58
5.1.3.1. Analyse des produits	58
5.1.3.2. Analyse des charges.....	59
5.1.3.3. Analyse du résultat net.....	60
5.2. PROVINCE DU BAS-CONGO	61
5.2.1. Analyse de l'actif	64
5.2.1.1. Disponibles.....	64
5.2.1.2. Encours de crédit.....	65
5.2.1.3. Immobilisations.....	65
5.2.1.4. Autres emplois.....	65
5.2.2. Analyse du passif.....	66
5.2.2.1. Epargne	66
5.2.2.2. Fonds propres	66
5.2.2.3. Opérations de trésorerie	66
5.2.2.4. Autres ressources.....	67
5.2.3. Compte d'exploitation	67
5.2.3.1. Analyse des produits	67

5.2.3.2. Analyse des charges.....	68
5.2.3.3. Analyse du résultat net	69
5.3. PROVINCE DU KASAI OCCIDENTAL.....	71
5.3.1. Analyse de l'actif.....	72
5.3.1.1. Disponibles.....	72
5.3.1.2. Encours de crédit.....	73
5.3.1.3. Immobilisations.....	73
5.3.1.4. Autres emplois.....	73
5.3.2. Analyse des postes du passif	73
5.3.2.1. Epargne	74
5.3.2.2. Fonds propres	74
5.3.2.3. Opérations de trésorerie	74
5.3.2.4. Autres ressources.....	74
5.3.3. Analyse du compte d'exploitation.....	74
5.3.3.1. Analyse des produits	75
5.3.3.2. Analyse des charges.....	75
5.3.3.3. Analyse du résultat net.....	76
5.4. PROVINCE DU KASAI ORIENTAL	77
5.4.1. Analyse de l'actif	79
5.4.1.1. Disponibles.....	79
5.4.1.2. Encours de crédit.....	79
5.4.1.3. Immobilisations.....	80
5.4.1.4. Autres emplois.....	80
5.4.2. Analyse du passif	80
5.4.2.1. Epargne	80
5.4.2.2. Fonds propres	81
5.4.2.3. Opérations de trésorerie	81
5.4.2.4. Autres ressources.....	81
5.4.3. Analyse du compte d'exploitation	81
5.4.3.1. Analyse des produits	81
5.4.3.2. Analyse des charges.....	82
5.4.3.3. Analyse du résultat net.....	83
5.5. PROVINCE DU KATANGA.....	85
5.5.1. Analse de l'actif	87
5.5.1.1. Disponibles.....	87
5.5.1.2. Encours de crédit.....	87
5.5.1.3. Immobilisations.....	87
5.5.1.4. Autres emplois.....	88
5.5.2. Analyse du passif.....	88
5.5.2.1. Epargne	88
5.5.2.2. Fonds propres	88
5.5.2.3. Autres ressources.....	88
5.5.3. Analyse du compte d'exploitation.....	88
5.5.3.1. Analyse des produits	89
5.5.3.2. Analyse des charges.....	90
5.5.3.3. Analyse du résultat net.....	90

5.6. VILLE PROVINCE DE KINSHASA.....	91
5.6.1. Analyse de l'actif.....	95
5.6.1.1. Disponibles.....	95
5.6.1.2. Encours de crédit.....	95
5.6.1.3. Immobilisations.....	96
5.6.1.4. Autres emplois.....	96
5.6.2. Analyse du passif	96
5.6.2.1. Epargne	97
5.6.2.2. Fonds propres	97
5.6.2.3. Opérations de trésorerie	97
5.6.2.4. Autres ressources.....	97
5.6.3. Analyse du compte d'exploitation des ISFD.....	98
5.6.3.1. Analyse des produits	98
5.6.3.2. Analyse des charges.....	99
5.6.3.3. Analyse du résultat net.....	100
5.7. PROVINCE DE MANIEMA.....	101
5.7.1. Analyse de l'actif.....	103
5.7.1.1. Disponibles.....	103
5.7.1.2. Encours de crédit.....	103
5.7.1.3. Immobilisations.....	103
5.7.1.4. Autres emplois.....	104
5.7.2. Analyse du passif	104
5.7.2.1. Epargne	104
5.7.2.2. Fonds propres	104
5.7.2.3. Opérations de trésorerie	105
5.7.2.4. Autres ressources.....	105
5.7.3. Analyse du compte d'exploitation	105
5.7.3.1. Analyse des produits	105
5.7.3.2. Analyse des charges.....	106
5.7.3.3. Analyse du résultat net.....	107
5.8. PROVINCE DU NORD KIVU	109
5.8.1. Analyse de l'actif	113
5.8.1.1. Disponibles.....	113
5.8.1.2. Encours de crédit.....	114
5.8.1.3. Immobilisations.....	114
5.8.1.4. Autres emplois.....	114
5.8.2. Analyse du passif	115
5.8.2.1. Epargne	115
5.8.2.2. Fonds propres	115
5.8.2.3. Opérations de trésorerie	115
5.8.2.4. Autres ressources.....	116
5.8.3. Analyse du compte d'exploitation	116
5.8.3.1. Analyse des produits	116
5.8.3.2. Analyse des charges.....	117
5.8.3.3. Analyse du résultat net.....	118

5.9. PROVINCE DU SUD KIVU	119
5.9.1. Analyse de l'actif	123
5.9.1.1. Disponibles	123
5.9.1.2. Encours de crédit	123
5.9.1.3. Immobilisations	124
5.9.1.4. Autres emplois	124
5.9.2. Analyse du passif	124
5.9.2.1. Epargne	124
5.9.2.2. Fonds propres	125
5.9.2.3. Opérations de trésorerie	125
5.9.2.4. Autres ressources	125
5.9.3. Analyse du compte d'exploitation	125
5.9.3.1. Analyse des produits	126
5.9.3.2. Analyse des charges	126
5.9.3.3. Analyse du résultat net	127
Chapitre VI :	
AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT	
AVEC LE SECTEUR	131
6.1. FORMATIONS ET MISSIONS EFFECTUEES	131
6.1.1. A l'intérieur du pays	131
6.1.2. A l'extérieur du pays	132
6.2 ACTIVITES DE LA HAUTE DIRECTION	134
6.3. REUNIONS AVEC LES INSTITUTIONS	
DU SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE	134
6.4. REUNIONS AVEC LES PARTENAIRES	135
6.5. PROGRAMMES CONCLUS AVEC LES PARTENAIRES	136
ANNEXES	137
Annexe n° 1 : Liste des Institutions agréées à fin 2010	137
Annexe n° 2 : Liste des Institutions agréées en 2010	146
Annexe n° 3 : Liste des Institutions radiées en 2010	149
Annexe n° 4 : Liste des Institutions contrôlées en 2010	150
Annexe n° 5 : Liste des témoignages	152
Annexe n° 6 : Liste des encadrés	153
Annexe n° 7 : Liste des tableaux	154
Annexe n° 8 : Graphiques	157
Annexe n° 9 : Liste des définitions	159
Annexe n° 10 : Liste des abréviations utilisées	160

ENVIRONNEMENT MACRO ECONOMIQUE

I. CONTEXTE INTERNATIONAL

A fin 2010, les grandes tendances relevées au niveau de l'environnement international sont notamment la reprise de la croissance économique malgré qu'elle ait été inégale. Dans les pays avancés, la reprise est demeurée timide et exposée à des risques élevés de ralentissement, suite essentiellement aux problèmes de la dette souveraine dans la zone euro, du chômage aux USA et de l'inflation qui s'est située à 1,6 % en glissement annuel. Dans les pays émergents et en développement, l'activité est restée soutenue sous l'effet de l'afflux massif des capitaux.

Ainsi, la croissance de l'économie mondiale se situerait à 5,0 % en 2010 contre -0,6 % en 2009. La croissance des pays avancés devrait être de 3,0 % alors qu'elle atteindrait 7,1 % dans les pays émergents et en développement.

Le contexte de 2010 a bien traduit les efforts conjugués qui ont contribué à atténuer les effets de la crise financière internationale. La riposte des autorités nationales et des institutions financières multilatérales, pour faire face à la crise, aux risques souverains et rehausser la confiance dans le système financier notamment par la communication d'information détaillées sur les bilans des banques, a contribué à stabiliser le marché financier et à réduire les incertitudes.

S'agissant du secteur de la microfinance en Afrique subsaharienne (ASS), au cours de la dernière décennie, il a capitalisé les évolutions positives des années précédentes qui se sont traduites par une portée accrue et une amélioration de la performance des institutions de microfinance (IMF). Cependant, cette évolution est menacée par des problèmes dont les plus importants sont la hauteur élevée des charges d'exploitation, la baisse de la rentabilité et la qualité du portefeuille.

II. CONTEXTE INTERIEUR

La situation économique et financière de la RDC s'est nettement améliorée en 2010 comparativement à l'année 2009. En effet, les estimations situent la croissance économique à 7,1 % en 2010 contre 2,9 % une année plus tôt.

Par ailleurs, sur le marché des biens et services, l'inflation est demeurée sous contrôle au cours de l'année sous analyse, s'établissant à 9,8 % contre 53,4 % en 2009. Le marché des changes a été marqué par une stabilité relative du franc congolais. La dépréciation moyenne de la monnaie nationale sur les trois segments du marché des changes a été inférieure à 1,5%.

La situation monétaire a été caractérisée par une croissance modérée de l'offre de la monnaie centrale et de la masse monétaire à la suite d'une meilleure coordination des politiques macroéconomiques. Eu égard à la désinflation accélérée de l'économie, le taux directeur a été revu cinq fois à la baisse et les fourchettes d'appels d'offres du Billet de Trésorerie ont permis de ponctionner systématiquement les liquidités excédentaires. Tous ces efforts d'ajustement ont permis au pays de maintenir la stabilité du cadre macroéconomique et d'atteindre le point d'achèvement dans le cadre des initiatives PPTE et d'Allègement de la Dette Multilatérale le 1er juillet 2010.

En ce qui concerne le secteur de la Microfinance, il a globalement évolué de façon positive pendant l'année sous revue, notamment grâce à des actions de renforcement des capacités des mobilisations et un environnement légal et macroéconomique ayant produit l'augmentation du nombre des Institutions essentiellement dans les Provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de la Ville Province de Kinshasa. Il est en pleine émergence et compte 143 structures.

Chapitre I :

CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE

Le secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo est régi par les textes légaux et réglementaires.

1.1. Textes légaux et réglementaires

A fin 2010, quatre textes légaux et réglementaires ont régi les activités de la microfinance. Il s'agit de :

- Loi n°002/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit.

Cette loi définit un cadre institutionnel spécifique aux coopératives d'épargne et de crédit destiné à sauvegarder les particularités inhérentes à leurs modalités d'organisation et de fonctionnement. Les coopératives constituent ainsi des entreprises ou des groupements de personnes dotés de la personnalité juridique et fondés sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle et ayant pour vocation de porter assistance à ses membres en leur assurant un accès suffisant aux services financiers.

- Loi n°003/2002 du 02 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des Etablissements de crédit.

Cette loi, appelée également loi bancaire, couvre toutes les entreprises du secteur financier et les définit à partir de leur fonction économique qui est la réalisation d'opérations bancaires. Elle définit l'ensemble des activités du secteur financier.

Ces opérations comprennent :

- la réception et la collecte des fonds du public ;
- les opérations de crédit ;
- les opérations de paiement et la gestion des moyens de paiement.

Les personnes morales qui effectuent à titre de profession habituelle ces opérations de banque sont regroupées sous le vocable d'Etablissement de Crédit.

Dans ce contexte, la loi identifie cinq catégories d'Etablissement de Crédit auxquelles s'appliquent des réglementations spécifiques. Il s'agit des entreprises suivantes :

- les banques ;
 - les Coopératives d'Epargne et de Crédit
 - les caisses d'épargne ;
 - les institutions financières spécialisées ;
 - les sociétés financières.
- Loi n° 005/2002 du 02 février 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo.

La loi susmentionnée détermine les organes de la Banque Centrale ainsi que leurs pouvoirs respectifs. Elle précise les missions de cette Institution de Droit Public et consacre son indépendance dans la réalisation de celles-ci.

Dans ce contexte, le législateur reconnaît à l'Institut d'Emission le pouvoir d'élaborer la réglementation et de contrôler les Etablissements de Crédit, les Institutions de Micro Finance et les autres intermédiaires financiers.

Il importe de préciser qu'à travers cette loi, les missions de la Banque Centrale ont été recentrées en insistant sur les principes bancaires susceptibles de favoriser l'insertion du pays dans les communautés économiques régionales et internationales.

- L'Instruction n°1 aux Institutions de Micro Finance du 13 septembre 2003 telle que modifiée le 18 décembre 2005.

Ce texte réglementaire pris par la Banque Centrale définit les dispositions afférentes à l'activité et au contrôle des Institutions de Micro Finance. La Micro Finance y est définie comme la prestation de services de crédit et/ou d'épargne aux agents économiques vulnérables, exclus du système bancaire classique, en vue de leur permettre de réaliser des activités génératrices de revenus, de créer des emplois et ainsi de lutter contre la pauvreté.

Au regard du capital minimum et des opérations autorisées, l'Instruction regroupe les Institutions de Micro Finance en trois catégories, à savoir

- les Entreprises de micro-crédit de première catégorie ;
- les Entreprises de micro-crédit de deuxième catégorie ;
- les Sociétés de Micro Finance.

Contrairement aux deux premières catégories qui ne peuvent qu'octroyer du crédit, les Sociétés de Micro Finance sont habilitées à collecter l'épargne et octroyer le crédit.

Par ailleurs, un projet de loi devant régir les activités de Micro Finance poursuit son parcours d'adoption au Parlement, avant sa promulgation par le Président de la République. Ce projet de loi reprend dans son dispositif les principes essentiels liés à la sécurité du cadre et renvoie aux textes réglementaires les détails et autres procédures.

Il a été conçu suivant un processus participatif et selon les meilleures pratiques du secteur en vue d'intégrer les préoccupations des professionnels de la microfinance, des scientifiques et des représentants des services publics dont les activités impactent sur la microfinance.

1.2. Plan Comptable spécifique au secteur

Un Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance, PCCI en sigle, a été élaboré en collaboration avec notamment le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo et quelques Institutions du Système Financier Décentralisé.

Ce document s'inspire des Directives du CGAP et des Normes Comptables Internationales admises en ce qui concerne les principes généraux et des règles relatives à la présentation des états financiers contenues dans la Loi Comptable en vigueur en République Démocratique du Congo.

Le PCCI présente les principales caractéristiques suivantes :

- l'intégration des innovations intervenues en matière de mobilisation de l'épargne et de distribution des crédits ;
- l'ouverture des comptes selon la nature des opérations financières ;
- la distinction entre les opérations financières et non financières ;
- l'utilisation des attributs ou des critères d'identification compte tenu du volume et de la diversité des besoins d'informations à satisfaire ;
- l'usage des besoins de tous les utilisateurs ;
- la distinction entre les états périodiques réglementaires destinés à la Banque Centrale et les états financiers annuels à publier.

La nomenclature des comptes répond aux particularités et à la logique ci-après :

- la classification des comptes de bilan et hors bilan selon l'octroi de micro crédits en tant que critère essentiel à l'activité financière, l'origine des épargnes et des dépôts ou la nature de la contrepartie et la liquidité des fonds concernés ;
- la classification des comptes de résultat selon la correspondance avec le découpage des comptes du bilan et du hors bilan, les agents économiques et la nature de la charge ou du produit.

Toutes les institutions de microfinance doivent tenir leur comptabilité et présenter l'information financière conformément audit plan comptable.

Pour faciliter la transmission des états financiers, un outil informatique a été mis à la disposition des structures financières. Cet outil dénommé FinA permet une transmission électronique et rapide des informations financières, aboutissant ainsi à la constitution d'une base de données.

ENCADRE 1 : PLAN COMPTABLE DES COOPERATIVES D'EPARGNE ET DE CREDIT ET DES INSTITUTIONS DE MICRO FINANCE (PCCI)

Le PCCI s'inscrit dans le cadre du processus de normalisation comptable, amorcé en 1974, et qui a abouti à la promulgation de la Loi n° 76-020 du 16 juillet 1976 portant normalisation de la comptabilité au Congo (Loi Comptable) telle que modifiée par l'Ordonnance-Loi n° 81-017 du 03 avril 1981.

Avant sa mise en application, les Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que les Institutions de Micro Finance présentaient leurs états financiers suivant différents plans comptables. Il s'agissait notamment du plan comptable des sociétés commerciales, du plan comptable canadien pour celles bénéficiant de l'assistance technique des canadiens et du plan comptable du CGAP, rendant ainsi leur traitement fastidieux pour la Banque Centrale.

Le PCCI est un plan spécifique aux COOPEC et IMF. Il s'inspire des directives du CGAP et des normes internationales IAS en ce qui concerne les principes généraux et les règles relatives à la présentation des états financiers. Ses particularités résident notamment sur le fait que :

- la classe 3 est réservée uniquement aux opérations avec la clientèle (dépôts et crédits) alors que dans le PCGC, cette classe enregistre les opérations relatives aux stocks ;
- les stocks sont comptabilisés directement comme une charge, la partie non consommée à la fin de l'exercice est enregistrée dans le compte de régularisation d'actif.

TEMOIGNAGE 1

Madame MWADI MPUNGA habite dans la ville de Goma. Elle est mariée et mère de sept enfants. Pour assurer le bien être de sa famille, elle a décidé de fructifier son petit commerce de ventes de l'huile de palme, des épices et divers en s'adressant à l'IMF HEKIMA.

D'un capital de départ de USD 100, elle a contracté un crédit de USD 50 au premier cycle. A ce jour, son crédit a évolué au point d'atteindre la somme de USD 900 et son chiffre d'affaires se situe à USD 2 000 avec les épargnes obligatoires de plus de USD 300.

L'accès aux services financiers a permis à Madame MWADI MPUNGA de mieux aménager sa maison en acquérant des chaises d'une valeur de USD 250, scolariser ses sept enfants et subvenir aux besoins du ménage. Une bonne partie de son profit est affectée à la scolarité des enfants et la croissance de son activité.

Désormais, elle est devenue autonome et envisage d'élargir ses activités en entreprenant des voyages au-delà de sa ville de résidence et en recrutant deux unités pour renforcer ses activités.

CHAPITRE II : EVOLUTION DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE

Bien qu'ayant connu des avancées timides, le secteur de la microfinance congolais demeure encore jeune. Le secteur reste marqué par une multitude des Coopératives d'Epargne et de Crédit et des Institutions de Micro Finance aussi bien locales qu'internationales.

De manière générale, ces institutions se caractérisent globalement par une mauvaise gouvernance, une absence de vision stratégique des promoteurs, une absence de transparence dans la gestion ainsi que par une absence remarquée d'un personnel qualifié, conduisant notamment à une mauvaise qualité de l'information financière.

2.1. Evolution des Institutions de Microfinance

A fin décembre 2010, la Banque Centrale du Congo a enregistré 143 institutions de microfinance, dont 32 agréées en 2010. Comparé à 2009 où le nombre des institutions était à 112, il a été observé un accroissement de 27,7 % des structures financières décentralisées agréées en 2010.

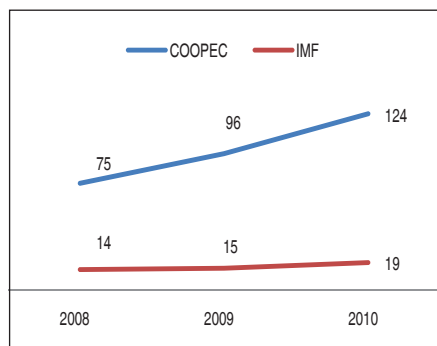
La répartition des institutions de microfinance par catégorie en 2010 a dégagé une prépondérance des Coopératives d'Epargne et de Crédit sur les IMF, soit respectivement 86,7 % et 13,3 %.

L'analyse des Coopératives d'Epargne et de Crédit a indiqué l'existence de 122 Coopératives d'Epargne et de Crédit primaires et deux Coopératives Centrales d'Epargne et de Crédit ou « COOCEC ». Il s'agit de la COOCEC Nord Kivu qui a regroupé neuf institutions mutualistes de la Province du Nord Kivu et de la Centrale des Mutuelles d'Epargne et de Crédit, en sigle MECRECO, qui a enregistré en son sein seize COOPEC primaires répandues sur quatre provinces du pays.

Tableau n° 1 : Evolution par type d'ISFD

RUBRIQUES	2008		2009		2010	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
COOPEC	75,0	84,3	97,0	86,6	124,0	86,7
IMF	14,0	15,7	15,0	13,4	19,0	13,3
Total	89,0	100,0	112,0	100,0	143,0	100,0

Graphique n° 1 : Evolution par type d'ISFD



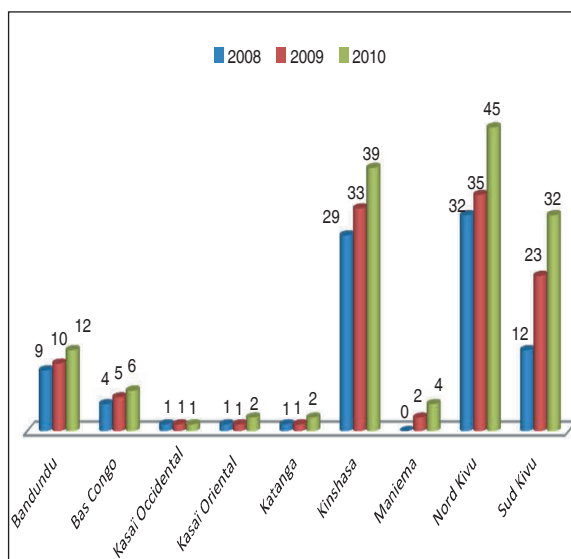
Source : BCC.

Il importe de relever que la bonne performance des institutions bancaires orientées vers la microfinance et de certaines structures financières de proximité ont incité les autres banques à offrir des services financiers aux plus démunis, augmentant ainsi le nombre des comptes du système bancaire. Ces banques sont notamment la ProCredit Bank Congo, l'Advans Bank, la Trust Merchant Bank, la BIAC et l'ECOBANK.

**Tableau n° 2 : Répartition des ISFD
par province**

	2008	2009 ®	2010
Bandundu	9	10	12
Bas Congo	4	5	6
Equateur	0	0	0
Kasaï Occidental	1	1	1
Kasaï Oriental	1	1	2
Katanga	1	1	2
Kinshasa	29	33	39
Maniema	0	2	4
Nord Kivu	32	36	45
Province Orientale	0	0	0
Sud Kivu	12	23	32
TOTAL	89	112	143
Variation (en %)	-	25,8	27,7

**Graphique n° 2 : Répartition des ISFD
par province**



Source : BCC

La répartition par province fait ressortir une prédominance des structures financières de proximité dans le Nord Kivu, le Sud Kivu et la Ville Province de Kinshasa. Ces trois provinces ont détenu 81,1 % du total des structures financières de proximité du pays en 2010.

L'examen des évolutions d'agrément des ISFD par province en 2010 a indiqué un dynamisme des promoteurs des trois provinces susmentionnées. S'agissant particulièrement de la Province du Maniema, le nombre de ses structures financières de proximité a doublé d'une année à l'autre.

En vue de se rapprocher de leurs clients et de leur offrir des services financiers de qualité et dans les meilleures conditions de proximité, cinq institutions de microfinance ont ouvert des agences et/ou points d'exploitation agréés par la Banque Centrale du Congo.

Tableau n° 3 : Agences et points d'exploitation des ISFD par province

INSTITUTIONS	PROVINCE
FINCA R.D. CONGO sarl Siège à Gombe	Kinshasa - UPN - Masina - Kasa-Vubu - Lemba Bas-Congo - Matadi - Boma Katanga - Lubumbashi - Katuba
SMF LIFE VEST sarl Siège à Gombe	Kinshasa - UPN
IMF SMICO Siège à Bukavu	Nord-Kivu - Goma
IMF HOPE Siège à Kinshasa	Katanga - Lubumbashi
COOPEC MUFESAKIN Siège à Kasa-Vubu	Kinshasa - Kitambo - Mimoza - UPN - Kinshasa

Source : BCC.

L'ouverture de ces agences et/ou points d'exploitation a été effectuée suivant le plan d'affaires de chaque institution et moyennant la détention d'un système d'information et de gestion à même de consolider les données au jour le jour et d'assurer le suivi à distance des opérations réalisées dans lesdites entités.

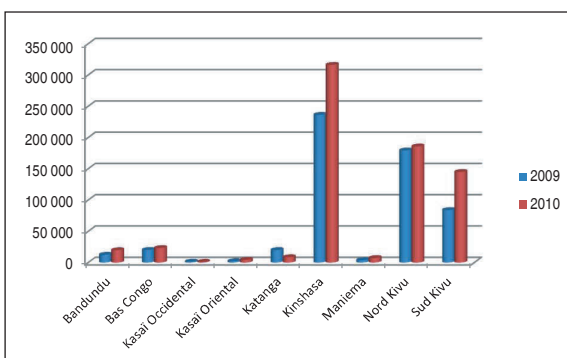
2.2. Evolution des éléments de portée

2.2.1. Nombre des comptes ouverts par les ISFD

A fin décembre 2010, le nombre des comptes ouverts par les institutions aussi bien mutualistes que non mutualistes s'est établie à 713.900 contre 558.438 une année plus tôt, soit une augmentation de 28,0 %.

Tableau n° 4 : Nombre des comptes ouverts

	2009	2010	Variation (%)
Bandundu	12 415	19 782	59,3
Bas Congo	20 149	23 213	30
Kasaï Occidental	1 357	1 137	-16
Kasaï Oriental	2 214	4 344	96
Katanga	19 984	8 543	-55
Kinshasa	236 238	316 128	34
Maniema	3 905	7 239	85
Nord Kivu	179 250	185 661	4
Sud Kivu	83 926	144 853	73
TOTAL	558 438	713 900	28

Graphique n° 3 : Nombre des comptes ouverts

Source : BCC.

La baisse du nombre des comptes ouverts auprès des ISFD de la Province du Katanga a résulté de la non prise en considération en 2010 des comptes dormants de l'IMF Tujenge incorporés en 2009.

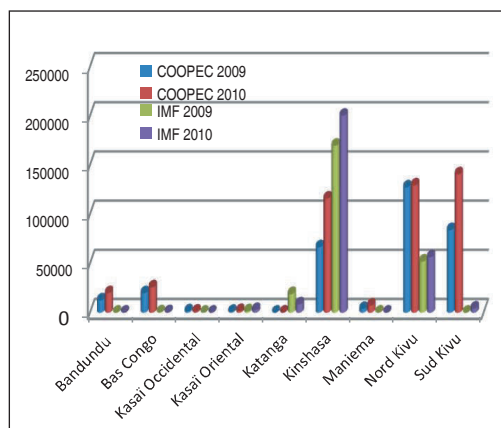
Il ressort, par ailleurs, de ce tableau que les trois provinces détenant le plus d'institutions ont également enregistré un nombre plus élevé des comptes ouverts, à savoir 90,6 % de l'ensemble de comptes contre 89,0 % en 2009. La Ville Province de Kinshasa a détenu, à elle seule, 44,3 % du total des comptes, induit par le niveau de culture de l'épargne et du crédit assez poussé ainsi que de la confiance du public dans le système financier.

L'examen du nombre des comptes par institution a renseigné que 25,9 % des comptes des Institutions du Système Financier Décentralisé ont été détenu en 2010 par FINCA, suivi de 16,4 % par les institutions membres de la Coopérative Centrale d'Epargne et de Crédit dénommée MECRECO.

Tableau n° 5 : Nombre des comptes ouverts par catégorie

RUBRIQUES	COOPEC		IMF	
	2009	2010	2009	2010
Bandundu	12 415	19 782	-	-
Bas Congo	19 801	25 770	348	443
Kasai Occidental	1 357	1 137	-	-
Kasai Oriental	846	1 656	1 368	2 688
Katanga	-	132	18 984	8 411
Kinshasa	66 463	116 045	169 775	200 083
Maniema	3 905	7 239	-	-
Nord Kivu	127 275	129 331	51 975	56 330
Sud Kivu	83 926	140 653	-	4 200
TOTAL	315 988	441 745	242 450	272 155

Source : BCC.

Graphique n° 4 : Nombre des comptes ouverts par catégorie

Par ailleurs, il a été noté une prédominance des comptes ouverts auprès des Coopératives d'Epargne et de Crédit (61,9 %) sur les Institutions de Micro Finance (38,1 %). S'agissant de l'évolution du nombre des comptes d'une année à l'autre, il a été observé que les mutualistes ont enregistré une hausse de 40,0 % contre 12,3 % pour les institutions non mutualistes.

L'examen des types des comptes a fait ressortir que les structures financières de proximité dans l'ensemble n'ont rémunéré que très peu les épargnes collectées. Cependant, les membres des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que les clients des Institutions de Micro Finance ont continué à épargner par souci de protéger leurs avoirs plutôt que de les conserver par des moyens non sécurisés.

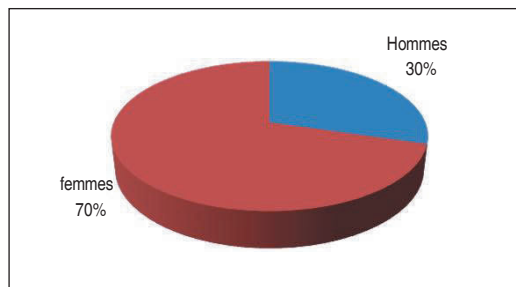
2.2.2. Répartition des clients des ISFD par genre

La répartition des membres et clients des Institutions du Système Financier Décentralisé en 2010 a renseigné que les femmes ont détenu 70,0 % de l'ensemble des comptes ouverts, bien que l'ouverture des comptes par elles soit soumise à l'approbation de leurs maris, contre 30,0 % pour les hommes. Cependant, cette répartition a divergé d'une province à une autre selon que la femme est émancipée ou non.

Tableau n° 6 : Comptes ouverts par genre

GENRE	Nombre comptes	Part (en %)
Hommes	211 170	30,0
Femmes	502 730	70,0
TOTAL	713 900	100,0

Graphique n° 5 : Comptes ouverts par genre



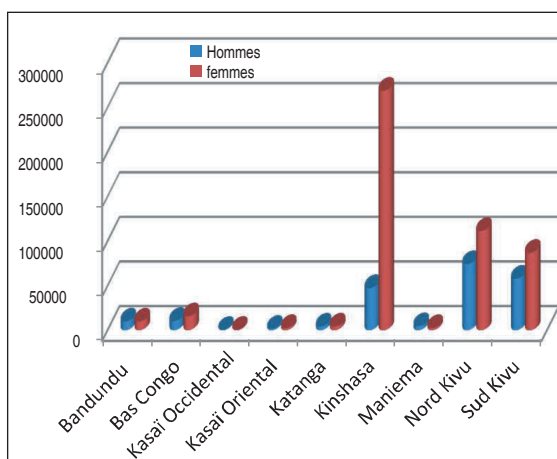
Source : BCC.

Par ailleurs, la plupart des comptes détenus par les hommes ont résulté du fait de la domiciliation des salaires notamment des fonctionnaires de l'Etat et d'autres entreprises publiques et privées où les hommes occupent une place prépondérante.

Tableau n° 7 : Comptes par genre et par province

PROVINCES	TOTAL DES COMPTES			
	Hommes	%	Femmes	%
Bandundu	9 891	50	9 891	50
Bas Congo	10 485	40	15 728	60
Kasaï Occidental	455	40	682	60
Kasaï Oriental	1 738	40	2 606	60
Katanga	4 272	50	4 272	50
Kinshasa	47 419	15	268 709	85
Maniema	4 705	65	2 534	35
Nord Kivu	74 264	40	111 397	60
Sud Kivu	57 941	40	86 912	60
TOTAL	211 170	30	502 730	70

Graphique n° 6 : Comptes par genre et par province



Source : BCC.

A l'exception de la Province du Maniema où il a été noté la prédominance des hommes sur les femmes en termes des comptes ouverts auprès des Institutions du Système Financier Décentralisé, toutes les autres provinces ont enregistré l'effet contraire.

Il y a lieu, cependant, de relever que les femmes ont détenu 85,0 % des comptes ouverts dans les ISFD de la Ville Province de Kinshasa, en raison de la forte culture d'épargne et de crédit découlant de la présence des banques

dans la Ville, de « l'émancipation » affichée par les femmes ainsi que de la forte implication de la femme aussi bien dans l'administration, les secteurs privé et public ainsi que dans le petit commerce.

2.2.3. Secteurs d'activités des ISFD

Les données partielles obtenues des ISFD ont indiqué que les crédits accordés par ces structures ont financé le secteur de commerce à plus de 50,0 %, suivi de la consommation, de l'habitat et de l'agriculture.

Les secteurs agricole et habitat n'ont pas connu un grand attrait suite à l'insuffisance des ressources à moyen et long termes ainsi que l'absence de rentabilité immédiate et de micro assurance.

2.3. Intervenants dans le secteur

Les acteurs impliqués dans le secteur de la microfinance en RDC sont :

- des individus, des groupes solidaires, des micro-crédits, petites et moyennes entreprises : confrontés au problème de pauvreté, ils ont entrepris des activités nouvelles, capables de générer des revenus. Ce qui les a amenés à concevoir des micros projets en quête de micro financement ;
- des prestataires de services financiers, principalement les Institutions du Système Financier Décentralisé qui sont de deux types à savoir : les mutualistes (les COOPEC) et les non mutualistes (les IMF) ainsi que les banques commerciales. C'est en réponse aux besoins de micro financement sus évoqués que l'on a assisté à la création de ces institutions capables de mobiliser des ressources tant internes qu'externes et d'octroyer des micro crédits aux personnes les plus démunies ne pouvant accéder aux avantages du système bancaire classique ;
- des bailleurs de fonds : ceux-ci interviennent dans la promotion du secteur par le renforcement des capacités et par l'octroi des financements ;
- le Gouvernement : chargé d'élaborer une politique et une stratégie nationale de microfinance ;
- la Banque Centrale du Congo : Autorité de régulation et de supervision du secteur.

Il importe de relever que la Banque Centrale du Congo exécute un Plan d'Actions de la Microfinance. Ce plan d'actions vise l'assainissement du secteur financier congolais, prévoit comme objectifs spécifiques ce qui suit :

- la réforme du cadre légal et réglementaire ;
- la constitution d'une base de données fiable et actualisable ;
- la conduite efficace de la surveillance ;
- la construction d'un secteur financier inclusif.

Outre l'appui de la Banque Centrale du Congo, ce plan d'actions bénéficie de l'assistance technique et financier de plusieurs bailleurs de fonds dont :

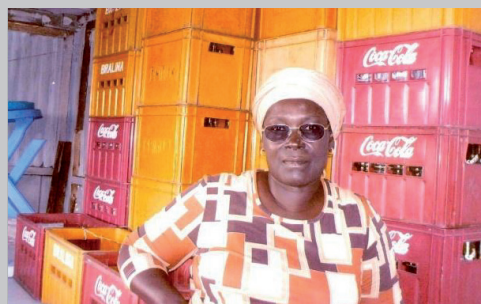
- l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) ;
- l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- la Banque Mondiale ;
- le Fonds d'Equipement des Nations Unies (UNCDF) ;
- la Coopération Financière allemande (KfW) ;
- le Programme d'appui des Nations Unies (PNUD) ;
- l'Agence Américaine pour le Développement Internationale (USAID).

TÉMOIGNAGE N° 2

Madame Wumba Matumona Angèle est mariée et mère de quatre enfants, dont deux filles et deux garçons. Les deux premiers sont à l'Université et les deux autres à l'école secondaire. Son activité est la vente des casiers de boissons de l'une de grandes brasseries de la place.

Lorsqu'elle a connu la Mutuelle BOMOKO, elle détenait quarante-six emballages des boissons d'une valeur de CDF 286 000. Aujourd'hui, elle en a deux cents qui représente un capital de CDF 2 200 000 qu'elle a pu obtenir grâce aux cinq prêts obtenus à ce jour de cette institution financière de proximité. Le bénéfice découlant de son activité lui permet d'épauler son mari dans les besoins de la famille, à savoir les enfants et ses parents. Par ailleurs, elle a pu, grâce aux services financiers offerts par BOMOKO, acquérir trois congélateurs et ouvrir deux points d'exploitation.

En sus des prêts obtenus, elle a bénéficié des formations auprès de la Mutuelle; ce qui lui a permis d'avoir des notions de gestion aussi bien des prêts que de son affaire.



Chapitre III : SURVEILLANCE DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

La Banque Centrale du Congo tire son pouvoir de surveillance de la loi portant ses statuts. A cet effet, à fin décembre 2010, l'Institut d'Emission a procédé aux contrôles sur pièces et sur place des Institutions du Système Financier Décentralisé.

Ces contrôles visaient à examiner la conformité aux exigences légales et réglementaires auxquelles les institutions sont assujetties.

3.1. Origine du pouvoir de contrôle

L'article 6 de la Loi n° 005/2002 du 07 mai 2002 relative à la constitution, à l'organisation et au fonctionnement de la Banque Centrale du Congo mandate celle-ci à contrôler et surveiller le secteur financier.

3.2. Types de contrôle sur place

Pour assurer un meilleur suivi des institutions de microfinance agréées, la Banque Centrale a développé des guides d'inspection qui comprennent notamment quatre types de contrôle, à savoir :

- contrôle complet qui vise notamment à s'assurer (i) du respect de la réglementation, (ii) de l'application des pratiques de gestion saine et prudente lors de l'octroi, du suivi et du recouvrement des crédits de manière à minimiser le risque de pertes, (iii) de la gestion prudente et sécurisée des épargnes, (iv) de la disponibilité des outils permettant à l'institution de gérer avec prudence ses risques financiers et de produire des informations fiables et enfin (v) de l'application en permanence des procédés de contrôle interne et de la gestion prudente et adéquate de l'encaisse et de la liquidité par l'Institution.
- contrôle ciblé qui consiste à examiner le fonctionnement de l'institution, sa situation financière et sa gouvernance, sans entrer dans les détails.
- contrôle de suivi qui s'assure de la mise en œuvre, par l'institution financière, des recommandations contenues dans le rapport de contrôle émis par la Banque Centrale du Congo.
- contrôle sommaire qui cherche à faire une première connaissance de l'Institution, en s'assurant de son existence, du fonctionnement régulier des organes statutaires ainsi que de la fiabilité des comptes du grand livre et des valeurs conservées au sein de l'Institution.

Pour réaliser ses missions, la Banque Centrale du Congo dispose d'un plan pluriannuel de contrôle qu'elle exécute et modifie suivant notamment les besoins et l'entrée de nouveaux acteurs sur le marché. Cependant, elle initie également des missions de contrôle ponctuelles en cas de nécessité.

3.3. Missions de contrôle

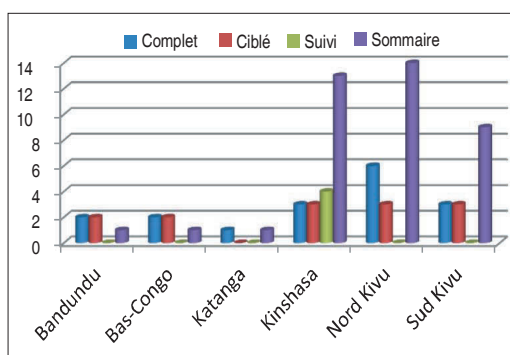
Au cours de l'année sous revue, la Banque Centrale du Congo a effectué des missions de contrôle auprès de 73 institutions mutualistes et non mutualistes dans six provinces du pays.

Tableau 8 : Nombre de contrôles exercés

Types de contrôle	Complet	Ciblé	Suivi	Sommaire	Total
Provinces					
Bandundu	2	2	-	1	5
Bas-Congo	2	2	-	1	5
Katanga	1	-	-	1	2
Kinshasa	3	3	4	13	23
Nord Kivu	6	3	-	14	23
Sud Kivu	3	3	-	9	15
TOTAL	17	13	4	39	73

Source : BCC.

Graphique 7 : Nombre de contrôles exercés



Sur les six provinces, deux missions ont été effectuées auprès des ISFD de la Ville Province de Kinshasa et de la Province du Sud-Kivu avec l'appui technique des consultants canadiens et ce, dans le cadre du renforcement des capacités des inspecteurs. Les quatre autres ont été exécutées sans accompagnement.

A l'issue de ces missions, plusieurs mesures ont été prises allant des simples recommandations, à la mise en place du plan de redressement, à la dissolution volontaire voire forcée.

Tableau 9 : Résultats de contrôles exercés

	Dissolution forcée	Dissolution volontaire	Plan de redressement
Bandundu	-	-	5
Bas-Congo	-	-	-
Katanga	-	IMF ESPERANCE	1
Kinshasa	C O O P E C CECI PME	COOPEC ACCO ® COOPEC D.I.C. ®	23
Nord Kivu	-	-	1
Sud Kivu	-	-	-
Total	1	3	30

Source : BCC.

Sur les 73 institutions contrôlées durant l'exercice sous revue, une a été liquidée dans le Katanga et 30 ont été enjointes de corriger leurs insuffisances et de soumettre des plans de redressement à la Banque Centrale du Congo.

La mesure de redressement vise à pallier les insuffisances ou les faiblesses relevées notamment sur la gestion du portefeuille de crédit et sur le plan financier.

Il importe d'indiquer que les institutions du Bandundu, du Bas-Congo, du Nord Kivu et du Sud Kivu contrôlées vers la fin de l'année 2010 n'ont pu être notifiées des conclusions au cours dudit exercice.

En dehors des institutions contrôlées, la Banque Centrale a retiré les agréments aux Coopec ACCO et D.I.C. ainsi qu'à l'IMF ESPERANCE en raison de la cessation de leurs activités depuis plus d'une année et de l'absence de siège social.

Par ailleurs, elle a décidé de la dissolution forcée de la COOPEC CECI-PME à la suite de l'absence d'un plan de redressement crédible et de la cessation de ses activités. Sa liquidation s'exécute par une Association Momentanée composée des deux Cabinets dénommée liquidateur.

3.4. Principaux constats communs

Les contrôles effectués à fin 2010 ont permis d'identifier de faiblesses susceptibles de mettre en danger l'épargne du public et des membres et de surcroît la survie des institutions.

L'analyse de ces lacunes a démontré qu'elles se sont observées pratiquement dans la plupart des ISFD mais à des degrés différents. Pour pallier à ces défaillances, la BCC dans ses lettres de suite, a enjoint les dirigeants de mettre en place les mesures de redressement suivies d'un calendrier d'exécution. Parmi les faiblesses communes relevées, il y a lieu d'épingler notamment ce qui suit :

3.4.1 Au plan de l'organisation administrative

Il a été noté que plusieurs institutions ne respectent pas les dispositions légales et réglementaires ainsi que leurs textes internes en ce qui concernent notamment la tenue des réunions de l'Assemblée Générale ordinaire, le non renouvellement des dirigeants, le fonctionnaire adéquat de certains organes statutaires, les conflits ou le désintéressement des dirigeants dans les affaires de l'institution et l'ouverture des agences ou guichets sans l'accord de la Banque Centrale.

L'ouverture des agences et/ou points d'exploitation sans l'accord de l'Institut d'Emission et souvent sans tenir compte des risques liés à l'absence d'un Système d'Information et de Gestion a amené la plupart de ces ISFD à

désarticuler leur gestion, conduisant à des détournements voire à la cessation de paiement.

Le non-respect du principe coopératif et des valeurs centrales d'égalité et d'équité a constitué l'une de grandes faiblesses pour les Coopératives d'Épargne et de Crédit. En effet, certains membres fondateurs se considèrent souvent comme des propriétaires et ne rendent pas compte de la gestion de l'institution aux autres membres.

Au niveau du personnel, il a été noté l'insuffisance des effectifs et/ou l'absence d'expertise du personnel, aboutissant notamment au cumul de fonctions et à l'inefficacité.

L'inexistence d'un système de contrôle interne ainsi que l'absence d'informatisation et de dispositif de sécurité, garantissant la protection des biens de l'institution ont été également relevées.

ENCADRE 2 : LE CONTROLE INTERNE

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes établis et maintenus par la direction en vue de faciliter la réalisation de la mission de l'institution. Il donne des lignes directrices pour une meilleure gestion des principaux types de risques encourus par les IMF, à savoir : le crédit, la liquidité, le taux d'intérêt et les risques opérationnels.

Pour ce faire, les politiques et procédures de l'institution sont conçues et mises à jour suivant les risques identifiés. Le contrôle interne s'assure de l'application de ces dispositifs pour la bonne gestion de l'institution.

Enfin, Le contrôle interne veille de manière générale au respect des procédures et des règles de gestions adoptés par chaque institution pour minimiser toute sorte de risque.

Enfin, les contrôles ont permis de relever que près de 90,0 % d'institutions ne respectent pas l'obligation de certification des états financiers annuels par un Cabinet d'Audit externe. Les raisons avancées sont notamment le coût excessif de ce service.

3.4.2. Sur le plan de la gestion du portefeuille de crédit

L'une de grandes faiblesses qui a caractérisé la plupart des ISFD a été la mauvaise qualité du portefeuille des crédits. A fin décembre 2010, la moyenne du PAR_{30} a été de 44,8 % bien au-delà de la norme internationalement admise de 5 %. Cependant, il a été observé de fortes dispersions entre les taux réalisés par les différentes ISFD.

Cette situation a résulté notamment du non-respect de la politique de crédit, de l'ingérence des dirigeants et du laxisme dans l'octroi des crédits, de l'absence des politiques de suivi et de recouvrement des créances ainsi que de l'absence d'un personnel qualifié ou formé.

Par ailleurs, il a été noté que les institutions ne provisionnent pas ou très peu les créances douteuses, surestimant ainsi leurs résultats nets.

3.4.3 Du point de vue financier

La non maîtrise de la comptabilité est un mal qui a rongé plusieurs structures financières de proximité, rendant de ce fait les informations financières produites peu fiables. Les raisons à la base de cette faiblesse ont été notamment l'absence d'une main d'œuvre qualifiée surtout dans les coins reculés de la République et l'absence de manuel de procédure comptable.

Par ailleurs, plusieurs institutions n'ont pas su maîtriser leurs charges, ont concentré une bonne partie des ressources dans les immobilisations au détriment de l'activité pour laquelle elles ont été créées, à savoir l'intermédiation financière, conduisant notamment à l'accumulation des pertes d'exploitation avec comme corollaire des fonds propres négatifs.

Enfin, l'absence de certification des états financiers, de conciliation des comptes avec les banques ou faîtières et de consolidation des états financiers avec les différents points d'exploitation ont été également décelées comme faiblesses lors des missions de contrôle.

Chapitre IV :

ANALYSE DES PERFORMANCES DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

Les articles 63 à 66 de la Loi n° 002/2002 du 02 février 2002 portant dispositions applicables aux Coopératives d'Epargne et de Crédit et de l'article 46 de l'Instruction n°1 aux Institutions de Micro Finance du 13 septembre 2003 telle que modifiée le 18 décembre 2005 obligent respectivement les institutions mutualistes et non mutualistes de transmettre à la Banque Centrale du Congo les états financiers et les rapports annuels en la forme, la teneur et la périodicité fixées par l'Institut d'Emission.

Au cours de l'année sous revue, 125 institutions du Système Financier Décentralisé sur les 143 agréées ont transmis à la Banque Centrale du Congo leurs états financiers, soit un taux de transmission de 87,4 %. Comparé à la situation de 2009, il a été noté un effort de transmission de données financières ainsi que de leur qualité.

En ce qui concerne l'obligation de certification des comptes annuels, seuls moins de 5 % des ISFD respectent cette disposition et ce, en raison des coûts élevés de ce service et de l'absence de cabinets d'audit dans certains coins de la République.

4.1. Analyse de la structure financière

A fin décembre 2010, le total bilantaire de l'ensemble du secteur de la microfinance a connu une augmentation de 53,1 %, s'établissant à USD 151 790 816 contre USD 99 119 029 une année plus tôt. Cette bonne progression de l'activité est attribuable principalement aux accroissements du portefeuille de crédits, des disponibles et de l'épargne, résultant du dynamisme des ISFD existantes et de l'entrée de nouveaux acteurs dans le secteur.

4.1.1. Analyse du bilan

L'analyse du bilan agrégé des ISFD fait ressortir les faits suivants :

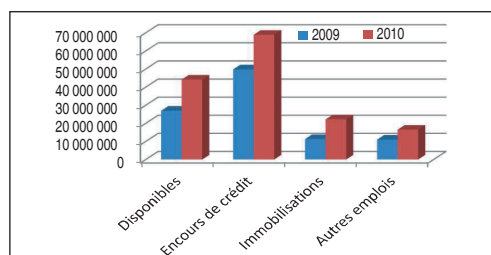
4.1.1.1. Analyse de l'actif

Les disponibles et encours de crédit ont connu des accroissements importants en 2010 par rapport à l'année précédente.

Tableau 10 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	MONTANT	%	MONTANT	%
Disponibles	26 975 652	27,2	44 203 025	29,1
Encours de crédit	49 791 848	50,2	68 921 703	45,4
Immobilisations	11 340 493	11,4	22 185 849	14,6
Autres emplois	11 011 036	11,1	16 480 239	10,9
TOTAL DES EMPLOIS	99 119 029	100	151 790 816	100

Graphique 8 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC.

L'examen de chaque poste de l'actif au cours de l'exercice 2010 a relevé ce qui suit :

4.1.1.1.1 Disponibles

Ce poste s'est chiffré à USD 44 203 025 contre USD 26 975 652 une année auparavant, soit une hausse importante de 63,9 %. Cette situation a résulté de l'augmentation de tous les postes composant cette rubrique. En effet, les avoirs détenus en caisse ont connu un accroissement de 71,4 % et les avoirs

auprès des banques et l'organe faîtier de 64,9 %.

L'analyse de cette rubrique a indiqué clairement que certaines institutions ont détenu des liquidités excessives qu'elles auraient dû affecter aux crédits en raison du gel d'octroi de prêts dicté par le niveau élevé des impayés. Ceci est étayé par le taux de la liquidité immédiate qui s'est établi à 43,5 % contre la norme de 30,0 % et de celui d'encaisses oisives à 29,1 % supérieur à la norme admise de 20,0 %.

4.1.1.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit a enregistré une augmentation de 38,4 %, passant de USD 49 791 848 à fin décembre 2009 à USD 68 921 703 une année plus tard. Cette tendance croissante est consécutive à la hausse du nombre des ISFD, à l'extension du réseau d'exploitation par certaines structures financières de proximité et aux bonnes performances enregistrées par d'autres.

Cependant, la part du portefeuille de crédit sur l'ensemble des emplois n'a représenté que 45,4 % contre la norme de 70,0 %, dénotant ainsi la faiblesse de l'intermédiation induite par le non remboursement des crédits observé auprès des clients et membres de certaines ISFD.

4.1.1.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont établies à USD 22 185 849 durant l'exercice sous revue contre USD 11 340 493 une année plus tôt, soit un accroissement de 95,6 %. Cette situation est la résultante de forts investissements réalisés par les ISFD en termes d'acquisition d'immeubles et d'équipements au détriment de l'intermédiation.

Comparé à la norme de 10,0 %, le taux des immobilisations a été en moyenne de 11,4 %, variant entre 6,0 % et 33,0 %.

4.1.1.1.4. Autres emplois

Les autres emplois ont connu une hausse de 49,7 % en 2010, s'établissant à USD 16 480 239 contre USD 11 011 036 en 2009. Cette hausse est attribuable principalement à la libération partielle du capital souscrit par les actionnaires

d'une IMF.

4.1.1.2. Analyse du passif

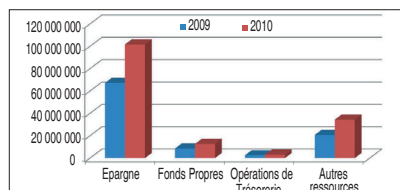
L'analyse des passifs des ISFO s'est présenté comme suit :

Tableau 11 : Ventilation des postes du passif du bilan

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	MONTANT	%	MONTANT	%
Epargne	67 248 671	67,8	101 707 291	67,0
Fonds Propres	8 545 574	21,0	12 651 340	8,3
Opérations de Trésorerie	2 550 843	8,6	3 060 648	2,0
Autres ressources	20 774 041	2,6	34 371 537	22,6
TOTAL DES EMPLOIS	99 119 029	100,0	151 790 816	100,0

Source : BCC.

Graphique 9 : Ventilation des postes du passif du bilan



4.1.1.2.1. Epargne

A fin décembre 2010, l'épargne globale s'est établie à USD 101 707 291 contre USD 67 248 671 une année plus tôt, soit une importante augmentation de 51,2 %. Cette mobilisation de l'épargne est expliquée par le regain de confiance de la population envers les structures financières de proximité, l'augmentation du nombre des ISFD et des points d'exploitation ainsi que l'introduction de nouveaux produits.

4.1.1.2.2. Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré dans l'ensemble une hausse de 48,1 %, passant de USD 8 545 574 à USD 12 651 340 d'une année à l'autre. Cet accroissement a résulté principalement de l'entrée dans le secteur d'une nouvelle IMF dont le capital a représenté 30,1 % du total des fonds propres.

S'agissant du taux de capitalisation, il s'est situé à 8,3 %, bien en deçà de la norme de 15,0 %. Cette situation est imputable principalement à quelques institutions qui ont présenté des fonds propres négatifs à la suite de l'accumulation des pertes révélant ainsi, d'une part, leur difficulté à faire face aux engagements et, d'autre part, l'utilisation de l'épargne des membres ou clients pour leur fonctionnement.

4.1.1.2.3. Opérations de trésorerie

Les structures financières de proximité ont contracté des engagements à court terme de l'ordre de USD 3 060 648 en 2010 contre USD 2 550 843 une

année plus tôt, soit une augmentation de 19,9 %. Cette évolution a été tirée par la hausse de 112,1 % des emprunts à court terme. Cependant, il a été observé une diminution de 70,8 % des découverts accordés aux ISFD par les banques, les organes faïtiers et les autres institutions financières.

4.1.1.2.4. Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous revu, cette rubrique s'est établie à USD 34 371 537 contre USD 20 774 041 à fin décembre 2009, soit un accroissement de 65,5 %. Il sied d'indiquer que les postes qui ont enregistré des évolutions positives sont le personnel (256,6 %), le compte de liaison (188,0 %), les fonds de financement et de garantie (52,2 %), les emprunts et dettes à moyen et long termes (24,2 %), les subventions d'équipement (6,8 %) et les régularisations et emplois divers (25,3 %). Par contre, il a été observé des baisses au niveau de la provision pour risques, charges et pertes (21,9 %), des créditeurs divers (26,0 %) et de l'Etat (13,3 %).

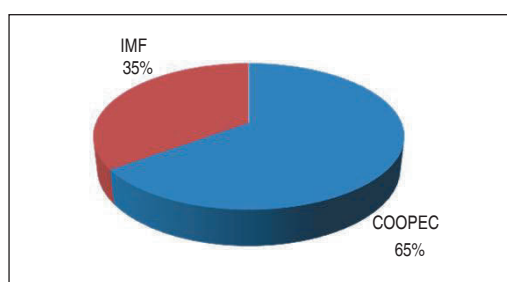
4.1.2. Analyse de la structure financière par catégorie d'ISFD

Du total bilantaire de USD 151 790 816 réalisé par l'ensemble des structures financières de proximité à fin décembre 2010, les Coopératives d'Epargne et de Crédit et les Institutions de Micro Finance ont détenu respectivement 64,9 % et 35,1 %.

Tableau n° 12 : Part par type des ISFD dans le total bilantaire

INSTITUTIONS	2010	
	EN USD	%
COOPEC	98 559 994	64,9
IMF	53 230 822	35,1
TOTAL	151 790 816	100,0

Graphique n° 10 : Part par type des ISFD dans le total bilantaire



Source : BCC.

Comparé à la situation à fin décembre 2009, la part des activités des IMF sur le total a progressé, passant d'une année à l'autre de 30,7 % à 35,1 %, confirmant la percée des IMF.

La répartition du total bilantaire par province a renseigné que les ISFD de la Ville Province de Kinshasa, du Nord Kivu, du Katanga et du Sud Kivu ont détenu à elles seules 99,4 % en 2010 contre 98,9 % détenus par les Institutions de Kinshasa, Nord Kivu et Sud Kivu en 2009.

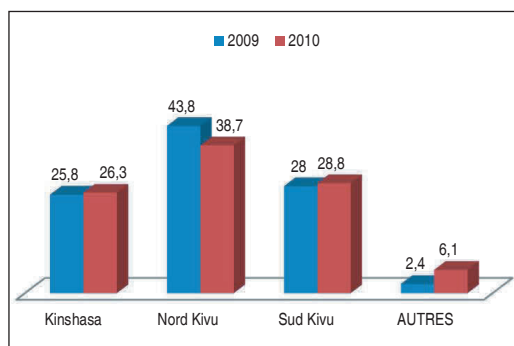
Par ailleurs, il a été noté un accroissement des parts du marché des institutions des Provinces du Katanga et du Maniema, réduisant de ce fait la part de celles du Nord Kivu qui est passé de 43,8 % en 2009 à 38,7 % une année plus tard.

Tableau 13 : Part des ISFD de chaque province dans le total bilantaire

PROVINCES	2009	2010
KINSHASA	25,8	26,3
NORD KIVU	43,8	38,7
SUD KIVU	28,0	28,8
BANDUNDU	0,2	0,2
BAS CONGO	1,3	1,1
MANIEMA	0,5	1,9
KATANGA	0,1	2,6
KASAÏ ORIENTAL	0,3	0,2
KASAI OCCIDENTAL	0,1	0,1
	100,0	100,0

Source : BCC.

Graphique 11 : Part des ISFD de chaque province dans le total bilantaire



Cependant, les ISFD des provinces du Nord Kivu, du Bas Congo et du Kasai Oriental ont été moins performantes, induisant le recul de leur contribution au secteur de microfinance dans l'ensemble.

4.1.2.1. Institutions mutualistes

Les activités des institutions mutualistes se sont établies à USD 98 559 994 en 2010 contre USD 68 721 571 une année plus tôt, soit un accroissement de 43,4 %. Les ISFD des Provinces du Sud Kivu, du Nord Kivu, de Kinshasa et du Maniema sont essentiellement à la base de cette performance.

Tableau 14 : Répartition du total bilantaire des institutions mutualistes par province

PROVINCES	2009			2010		
	COOPEC	TOTAL BIL.	Part (%)	COOPEC	TOTAL	Part (%)
Kinshasa	5 739 397	25 605 573	22,4	8 572 317	39 962 513	21,5
Nord Kivu	33 301 338	43 431 073	76,6	42 583 374	58 777 263	72,4
Sud Kivu	27 721 217	27 721 217	100	42 446 173	43 784 012	96,9
Bandundu	168 695	168 695	100	323 994	323 994	100
Bas-Congo	1 180 526	1 254 505	94,1	1 529 315	1 671 845	91,5
Maniema	509 073	509 074	100	2 883 268	2 883 268	100
Katanga	-	78 477	-	-	3 981 020	-
Kasaï Oriental	-	249 091	-	113 917	299 266	38,1
Kasaï Occidental	101 325	101 325	100	107 636	107 636	100
Total	68 721 571	99 119 030	69,3	98 559 994	151 790 816	64,9

Source : BCC.

Comparé à la situation à fin décembre 2009, il a été noté une très forte croissance des activités des Coopératives d'Epargne et de Crédit du Maniema, résultant de l'agrément d'une grande institution dénommée Coopec IMARA Kindu et d'une nouvelle institution mutualiste dans le Kasaï-Oriental.

En analysant en 2010 la situation de la Coopérative Centrale d'Epargne et de Crédit dénommée MECRECO, qui a regroupé seize mutuelles d'épargne et de crédit, il a été noté que son total bilantaire s'est établi à USD 27 721 755 contre USD 21 965 180 en 2009, soit une augmentation des activités de 26,2 %. La MECRECO a été ainsi la plus grande institution au sein des structures mutualistes avec une part de marché de 28,1 %.

Cette évolution haussière est expliquée par l'agrément d'une nouvelle mutuelle à Kindu et de la bonne performance enregistrée par les MECRE NGALIEMA (119,8 %), MECRE GOMBE (78,2 %), MECREBU (67,4 %) et MECREKIN (44,1 %). Il sied de noter que la MECREBU a été la plus performante des mutuelles avec la plus grande part du marché au sein du réseau.

La ventilation du total bilantaire des MECRE par province indique que celles du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de la Ville Province de Kinshasa ont détenu respectivement 41,5 %, 38,2 % et 19,1 %.

S'agissant de la taille individuelle des institutions mutualistes, il importe de relever que 18 d'entre elles ont enregistré un total bilantaire dépassant le montant de USD 1,0 million. Il s'agit des institutions ci-dessous :

Tableau 15 : Institutions mutualistes avec un total bilantaire de plus de USD 1 million

	INSTITUTIONS
1	COOPEC IMARA Goma
2	COOPEC NYAWERA
3	COOPEC MECREBU
4	COOPEC IMARA Bukavu
5	COOPEC COODEFI
6	MECREGO
7	COOPEC LA SEMENCE
8	COOPEC CAHI
9	MECREKIN
10	MECRE KALUNDU
11	COOPEC IMARA Kindu
12	MECRE KATINDO
13	MECRE UVIRA
14	MECRE MABANGA
15	MECRE IBANDA
16	COOPEC BONNE MOISSON
17	COOPEC TUJENGE PAMOJA
18	COOPEC PILOTE

Source : BCC.

4.1.2.2. Institutions non mutualistes

A fin décembre 2010, le total bilantaire des institutions non mutualistes s'est situé à USD 53 230 822 contre USD 30 397 459, soit une hausse des activités de 75,1 %. Cette forte hausse a été induite par le dynamisme observé auprès de certaines IMF et l'entrée de quelques nouveaux acteurs sur le marché dans les Provinces de Kinshasa, du Katanga et du Sud Kivu.

Tableau 16 : Répartition du total bilantaire des ISFD par type d'institutions et province

PROVINCES	2009			2010		
	IMF	TOTAL	Part (%)	IMF	TOTAL	Part (%)
Kinshasa	19 866 176	25 605 573	77,4	31 390 195	39 962 513	78,5
Nord Kivu	10 129 735	43 461 073	23,4	16 193 888	44 716 491	27,6
Sud Kivu	-	27 721 217	-	1 337 839	43 784 012	3,1
Bandundu	-	168 695	-	-	323 994	-
Bas-Congo	73 979	1 254 507	5,9	142 530	1 671 845	8,5
Maniema	-	509 073	-	-	3 050 405	-
Katanga	78 477	78 477	100	3 981 020	3 981 020	100
Kasaï Oriental	249 091	249 091	100	185 349	299 266	61,9
Kasaï Occidental	-	101 325	-	-	107 636	-
Total	30 397 459	99 119 030	31,0	53 230 822	151 790 816	35,1

Source : BCC.

La contribution de chaque institution dans l'ensemble du marché des Institutions de Micro Finance a indiqué que FINCA R.D. Congo est demeurée la plus grande institution de ce segment du marché avec une part de marché de 43,6 % en 2010 contre 54,4 % une année plutôt. Bien que demeurant leader sur ce segment, sa part de marché a néanmoins régressé à la suite de l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs et de bonnes performances enregistrées par certaines institutions. Cependant, cette position a résulté notamment de sa bonne stratégie d'expansion et de l'introduction d'un nouveau produit dénommé « ordres de paiement ».

ENCADRE 3 : Introduction de l'Ordre de Paiement

Dans le souci de mieux servir sa clientèle et faciliter les transactions de ses clients, FINCA R.D. Congo a lancé, après autorisation de la Banque Centrale du Congo, un nouveau produit. Il s'agit de l'Ordre de Paiement. Cet outil vise à faciliter le retrait de l'épargne de ses clients, réduisant ainsi le mouvement des fonds inter agences.

Cet Ordre de paiement n'est endossable et valable que dans les guichets de FINCA. N'étant pas membre de la Chambre de Compensation, ce document ne peut être présenté ni négocié auprès des autres intermédiaires financiers.

Pour garantir la sécurité et la fiabilité de cet instrument de paiement interne, FINCA a eu recours aux services de l'Hôtel des Monnaies pour son impression.

Les caractéristiques de cet ordre de paiement sont notamment les suivantes :

- il est doté d'un numéro de série unique ;
- il est imprimé sur du papier spécial avec des caractéristiques de sécurité ;
- la limite de transactions est fixée à 5 000 USD ;
- il est valide pour 10 jours à partir de la date d'émission.

Dans la classification des institutions non mutualistes, FINCA R.D. Congo est suivie de la Société de Micro Finance Cerp Gala Letu de Butembo dans la Province du Nord Kivu avec 20,4 %, OPPORTUNITY International à Kinshasa avec 10,3 % et l'IMF TUJENGE dans le Katanga avec 7,5 %.

En ce qui concerne la taille des institutions non mutualistes, il a été noté que sept Institutions de Micro Finance ont détenu à fin décembre 2010 un total bilantaire dépassant le chiffre de USD 1,0 million.

Tableau17 : Institutions non mutualistes avec un total bilantaire de plus de USD 1,0 million

N°	INSTITUTIONS
1	FINCA R.D. CONGO sarl
2	OPPORTUNITY International
3	HOPE International
4	SMICO
5	HEKIMA
6	BARAKA
7	CERP GALA LETU

Source : BCC.

4.1.3. Analyse du compte d'exploitation

A l'instar de l'année précédente, le résultat d'exploitation consolidé en 2010 a affiché un solde positif. Cette situation a occulté les chiffres de trois IMF de la Province du Nord Kivu, à savoir BARAKA PRECE, CERP GALA LETU et SOMIFI REJEDE, en raison de la non communication des comptes d'exploitation à la suite de la déconfiture de ces structures financières de proximité.

En effet, le résultat d'exploitation s'est établi à USD 662 977 contre USD 397 619 une année plus tôt, soit une amélioration des revenus de 66,7 %. Il importe de relever que cette situation est tirée principalement par la principale institution non mutualiste qui a réalisé un résultat positif au-delà de USD 1,0 million. L'autosuffisance opérationnelle s'est établie à 102,4 % contre la norme de 119,0 %.

Cependant, le résultat d'exploitation consolidé positif a occulté des résultats négatifs enregistrés par la plupart des institutions du Système Financier Décentralisé. Il s'agit notamment des ISFD des Provinces du Bandundu, du Bas-Congo et du Sud Kivu ayant clôturé l'exercice par des résultats négatifs cumulés.

Tableau 18 : Ventilation des résultats d'exploitation des ISFD par province

PROVINCES	Résultats d'exploitation		
	2009 ®	2010	Var. %
Bandundu	2 648	-515	-119,5
Bas-Congo	-115 550	-124 448	-7,7
Kasaï Occidental	1 054	633	-39,9
Kasaï Oriental	-12 437	8 257	166,4
Katanga	-75 224	8 847	111,8
Kinshasa	-289 238	605 542	309,4
Maniema	19 000	1 735	-90,9
Nord Kivu	852 106	177 711	-79,1
Sud Kivu	15 259	-14 783	196,9
Total	397 619	662 977	-

Source : BCC

La situation des ISFD du Nord Kivu n'a pas intégré des résultats des IMF CERP GALA LETU, BARAKA PRECE et SOMIFI REJEDE.

4.1.3.1. Analyse des produits

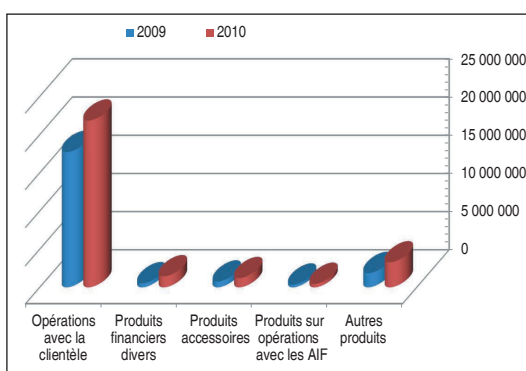
Les produits réalisés par les ISFD dans l'ensemble ont atteint USD 28 233 527 durant l'année sous revue contre USD 21 271 212 une année plus tôt, soit un accroissement de 32,7 %. Cette évolution positive a été induite principalement par les revenus tirés des opérations liées au crédit qui se sont accrus de 23,1 %.

L'analyse par province a montré la bonne performance réalisée par les ISFD de la Ville Province de Kinshasa avec 43,3 % d'augmentation d'une année à l'autre. Dans la part revenant à la Ville Province de Kinshasa, celle de la plus importante institution non mutualiste en 2010 a été de 81,6 %.

Tableau 19 : Structure des produits d'exploitation

RUBRIQUES	2009 ^⑥		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	17 735 077	83,4	21 838 022	77,3
Produits financiers divers	533 092	2,5	1 447 593	5,1
Produits accessoires	763 395	3,6	1 214 341	4,3
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	363 311	1,7	459 188	1,6
Autres produits	1 876 336	8,8	3 274 384	11,6
Total des produits	21 271 212	100,0	28 233 527	100,0

Graphique 12 : Structure des produits d'exploitation



Source : BCC.

La structure des produits d'exploitation a été largement dominée par les produits sur les opérations avec la clientèle. S'agissant des produits financiers divers, ils ont connu une variation de 171,5 %, induit par l'accroissement des activités des ISFD.

En ce qui concerne les produits sur les opérations avec les autres intermédiaires, ils ont progressé de 26,4 %. Ce qui signifie que les ISFD ont interagi timidement avec les organes faitiers dans lesquels elles sont affiliées et les autres institutions aussi bien du Système Financier Décentralisé que des banques.

Quant aux autres produits, ils ont été impulsés en 2010 notamment par les produits accessoires pour 37,1 % et par la reprise des provisions et la récupération sur créances irrécouvrables pour 53,8 %.

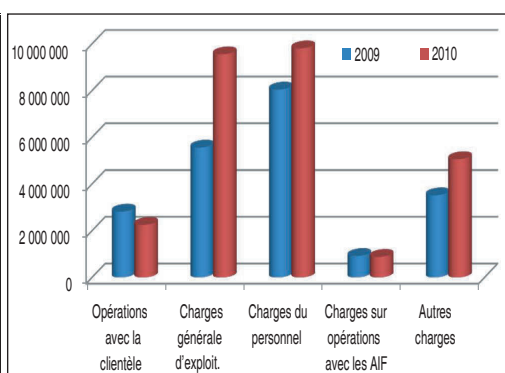
4.1.3.2. Analyse des charges

Les charges d'exploitation en 2010 ont augmenté de 32,1 % comparé à leur niveau de 2009. Par rapport à l'augmentation des produits de 32,7 %, il s'observe que l'accroissement a été presque proportionnel.

Tableau 20 : Structure des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	2 821 199	13,5	2 255 888	8,2
Charges générale d'exploit.	5 563 454	26,7	9 556 076	34,7
Charges du personnel	8 047 112	38,6	9 810 687	35,6
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	920 764	4,4	882 917	3,2
Autres charges	3 521 063	16,9	5 064 982	18,4
Total des charges	20 873 592	100,0	27 570 550	100,0

Graphique 13 : Structure des charges d'exploitation



Source : BCC.

L'accroissement des charges est largement consécutif à l'expansion de charges générales d'exploitation, soit 71,8 %.

L'examen des charges d'exploitation par province a indiqué qu'elles ont été plus importantes dans les provinces de Kinshasa avec une part de 53,5 %, du Nord Kivu avec 23,3 % et du Sud Kivu avec 17,9 % du total des charges encourues par toutes les ISFD en 2010, soit un total pour les trois provinces de 94,7 % contre 96,3 % une année plus tôt. Cette situation est expliquée par la concentration des ISFD dans ces trois provinces et le nombre important des comptes ouverts au niveau des ISFD de Kinshasa.

L'examen des charges des ISFD pris individuellement a renseigné leur non maîtrise dans la plupart des structures financières de proximité, résultant notamment des charges générales liées au fonctionnement de ces ISFD. Il s'agit notamment des frais liés à la fourniture de l'énergie et au transport des agents de crédit.

4.1.3.3. Analyse du résultat net

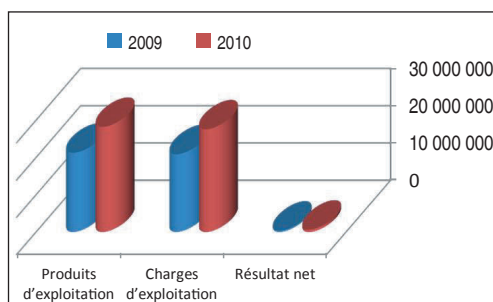
Le résultat net est passé de USD 397 619 en 2009 à USD 662 977 une année plus tard, soit une augmentation de 66,7 %.

En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont connu respectivement des hausses de USD 6 962 316 et 6 696 958, dégagant ainsi une marge de USD 265 358 qui a expliqué la variation du résultat net de 66,7 %.

Tableau 21 : Structure du résultat net global

RUBRIQUES	2009 ®	2010	Var. %
Produits d'exploitation	21 271 212	28 233 527	32,7
Charges d'exploitation	20 873 592	27 570 550	32,1
Résultat net	397 619	662 977	66,7

Graphique 14 : Structure du résultat net global



Source : BCC.

L'examen des résultats d'exploitation positifs a renseigné que seules trois institutions ont réalisé des résultats excédant USD 100 000 en 2010 contre cinq en 2009. Ceci indique que la plupart des ISFD n'ont toujours pas atteint l'autosuffisance opérationnelle, notamment en raison de la non maîtrise des charges d'exploitation.

Tableau 22 : ISFD ayant réalisé des résultats d'exploitation positifs au-delà de USD 100.000

INSTITUTIONS	Résultat d'exploitation		
	2009 ®	2010	Var. %
KNSHASA - FINCA R.D. CONGO	1 139 040	2 046 546	79,7
NORD KIVU - MECREGO - COOPEC LA SEMENCE	152 759 269 838	128 316 105 807	-16,0 -60,8

Source : BCC.

Chapitre V :

ANALYSE PAR PROVINCE

Pour mieux comprendre et cerner la contribution des Institutions du Système Financier Décentralisé ainsi que les atouts de chaque province de la République Démocratique du Congo, il s'avère important de procéder à l'analyse de l'évolution province par province des structures financières de proximité.

TEMOIGNAGE 3

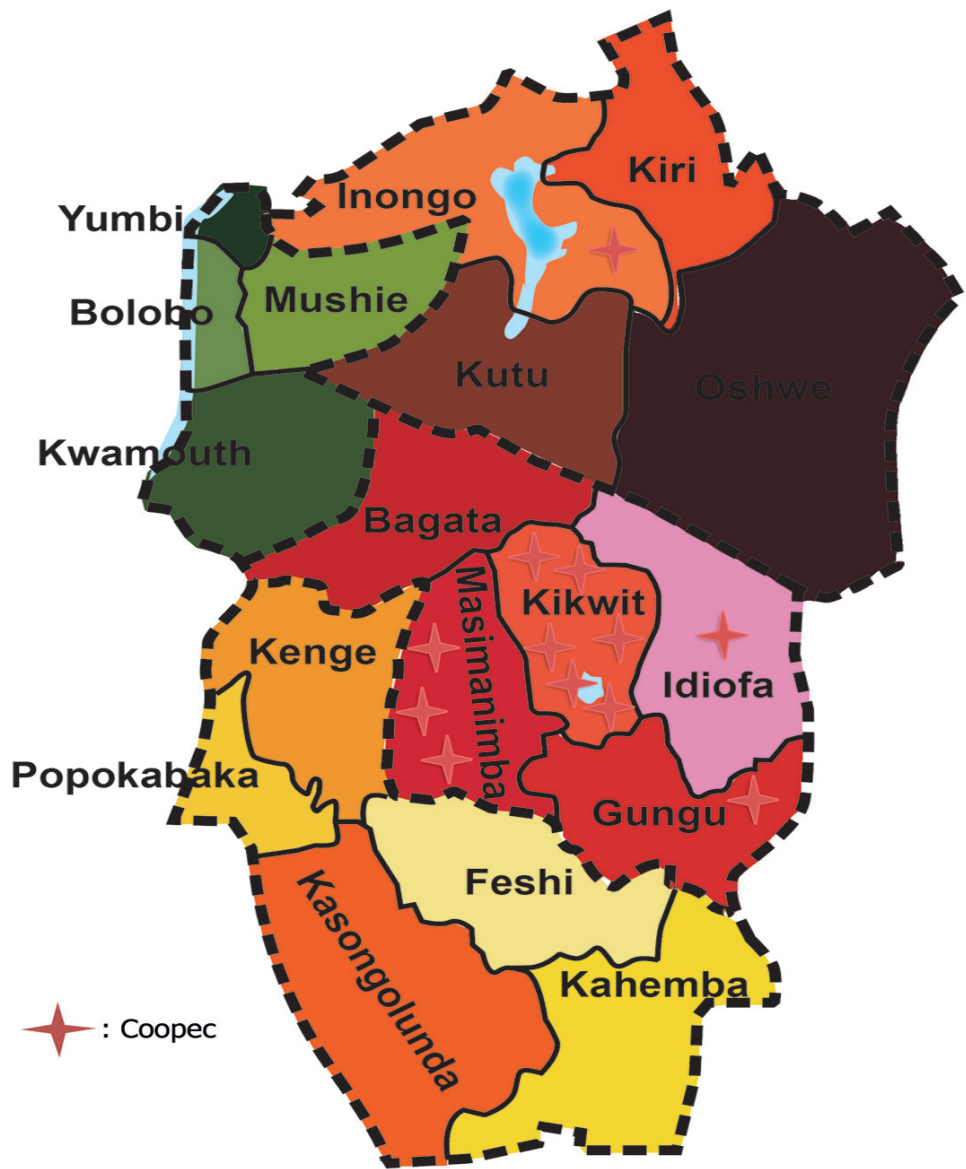
Mwanaidi Kisumu est présidente du Groupe de crédit Mapendo. Elle est âgée de 43 ans, divorcée et mère de 10 enfants parmi lesquels six vont à l'école. Elle vend des poules aux hôteliers ainsi que des snacks dans les bars et restaurants de la ville.

Elle a commencé ses activités avec un capital d'environ USD 20 reçu de son ex mari. Avant de bénéficier des services financiers de l'IMF Hekima, elle disposait déjà d'un capital de USD 60, ce qui lui a permis de bénéficier d'un crédit de USD 50. Actuellement, son chiffre d'affaires a atteint USD 800, dont un crédit de USD 300 obtenu après treize cycles de crédit.

Les crédits obtenus lui ont généré des bénéfices qui ont été investis dans ses activités, la scolarité de six de ses enfants en raison de USD 30 par mois, l'alimentation familiale, aux soins médicaux ainsi qu'à l'équipement de sa maison.

Elle envisage, dans le cadre de ses activités, d'en développer d'autres notamment en s'approvisionnant dans de grands centres au-delà de sa limite territoriale.

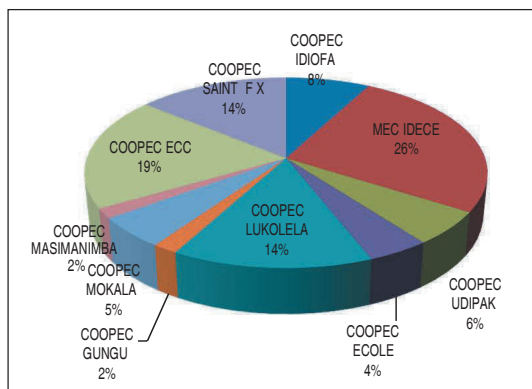
5.1. PROVINCE DU BANDUNDU



A la clôture de l'exercice 2010, il a été dénombré douze Coopératives d'Epargne et de Crédit dans la Province du Bandundu, soit 8,4 % de l'ensemble des structures financières de proximité, contre dix une année plutôt. Toutes les institutions sont localisées principalement aux environs de la Ville de Kikwit et ce, compte tenu du développement des activités économiques dans cette ville.

Tableau 23 : Répartition géographique des ISFD de la province **Graphique n° 15 : Part de chaque institution de la province de Bandundu**

VILLES	Nbre ISFD	Var. (en %)
Dibaya Lubwe	1	8,3
Gungu	1	8,3
Kikwit	5	41,9
Masi Manimba	1	8,3
Mokala	1	8,3
Pay Kingandu	1	8,3
Idiolo	1	8,3
Mai Ndombe	1	8,3
TOTAL	12	100,0



Source : BCC.

Concernant la part du marché dans la Province de Bandundu, la Coopec MEC IDECE a détenu 26,1 % en 2010 contre 23,4 % l'année précédente, affirmant ainsi sa place de leader dans l'offre des services financiers de proximité de la province

Le total bilantaire de l'ensemble de ces institutions s'est établi à USD 323 994 en 2010 contre USD 168 695 une année plus tôt, soit une hausse de 92,1 %, justifiée notamment par l'agrément de nouvelles structures financières de proximité. Par ailleurs, cette situation a résulté de l'accroissement drastique observé au niveau du total bilantaire des Coopec Lukolela, ECC, Saint François Xavier et MEC IDECE. Cependant, il a été noté une baisse de 24,2 % au niveau des activités de la Coopec Masi Manimba.

La grande majorité de ces institutions demeurent encore non professionnelles, fragiles et loin d'atteindre l'autosuffisance financière. Cette situation est en partie due à l'absence d'une main d'œuvre qualifiée.

L'analyse de la taille de chaque institution a dégagé un total bilantaire se situant entre USD 4 059 et 84 705. Il importe de relever que toutes ces institutions ont transmis leurs états financiers, à l'exception de la Coopec Dibaya Lubwe et la MUCREFEKI, en raison des difficultés à présenter des bilans équilibrés.

Tableau 24 : Part des ISFD de la province dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2009 ®	2010
Total bilantaire	99 113 030	151 790 816
ISFD Bandundu	168 695	323 994
Part (%)	0,19	0,27

Source : BCC

Comparé au total bilantaire de l'ensemble de l'industrie de microfinance, les structures financières de proximité de la Province du Bandundu ont représenté 0,2 %.

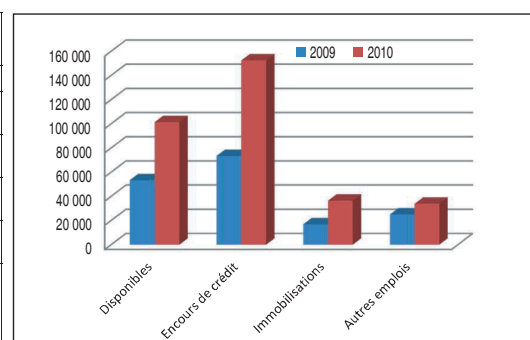
5.1.1. Analyse de l'actif du bilan

L'examen des postes du bilan en 2010, comparé à celui de 2009, a renseigné ce qui suit :

Tableau 25 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	MONTANT	%	MONTANT	%
Disponibles	53 389	31,6	101 327	31,3
Encours de crédit	73 390	43,5	152 398	47
Immobilisations	16 933	10	36 385	11,2
Autres emplois	24 983	14,8	33 884	10,5
TOTAL DES EMPLOIS	168 695	100,0	323 994	100,0

Graphique 16 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC.

5.1.1.1. Disponibles

Ce poste s'est chiffré à USD 101 327 à fin 2010 contre USD 53 389 une année auparavant, soit une hausse importante de 89,8 %. L'entrée de deux nouvelles coopératives et les bonnes performances enregistrées au niveau des Coopec MEC IDECE et ECC ont expliqué cette augmentation. La liquidité immédiate s'est établie à 42,4 % contre la norme de 30,0 %.

Quant au taux d'encaisses oisives, il s'est situé à 32,1 % bien au delà de la norme admise de 20,0 %. Cette situation a renseigné que certaines institutions ont détenu des liquidités excessives traduisant la faible capacité d'absorption des ressources. Ainsi, la détention du niveau élevé du portefeuille à risque par bon nombre des institutions a expliqué les réserves qu'elles ont manifesté à l'octroi de crédit.

5.1.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit a enregistré une hausse de 107,7 %, passant de USD 73 390 à fin décembre 2009 à USD 152 398 une année plus tard. Cette tendance croissante est consécutive à l'augmentation du nombre des ISFD.

5.1.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont établies à USD 36 385 durant l'exercice sous revue contre USD 16 933 une année plus tôt, soit un accroissement de 114,9 %. Cette situation est essentiellement imputable aux investissements réalisés par les deux nouvelles institutions agréées en 2010 et par la COOPEC ECC.

Comparé à la norme de 10,0 %, le taux des immobilisations a été en moyenne de 10,2 %, variant entre 0,3 % et 28,4 %. Ceci a démontré que certaines institutions de cette Province n'ont rien investi en termes d'acquisition et de renouvellement d'équipements indispensables à leur fonctionnement adéquat.

5.1.1.4. Autres emplois

Les autres emplois ont connu une hausse de 35,6 % en 2010, s'établissant à USD 33 884 en 2010 contre USD 24 983 en 2009. Cette augmentation est attribuable aux accroissements observés au niveau des comptes « régularisations actives » (12,2 %) et « débiteurs divers » (33,0 %) qui sont constitués des opérations non affectées dans les comptes appropriés.

5.1.2. Analyse du passif du bilan

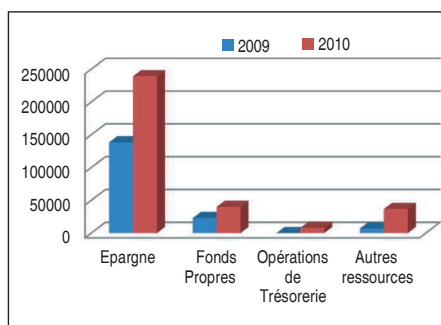
L'examen des postes du passif renseigne ce qui suit :

**Tableau 26 : Ventillation des postes
du passif du bilan**

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	MONTANT	%	MONTANT	%
Epargne	138 499	82,1	239 199	73,8
Fonds Propres	23 027	13,7	40 005	12,3
Opérations de Trésorerie	0	-	7 966	2,5
Autres ressources	7 169	4,2	36 825	11,4
TOTAL DES RESSOURCES	168 695	100,0	323 995	100,0

Source : BCC.

**Graphique 17 : Ventillation des postes
du passif du bilan**



5.1.2.1. Epargne

A fin décembre 2010, l'épargne globale s'est fixée à USD 239 199 contre USD 138 499 une année plus tôt, soit une hausse de 72,7 %. Cette expansion est expliquée, d'une part, par l'augmentation du nombre des ISFD ayant conduit à l'attrait de nouveaux épargnants et, d'autre part, par l'accroissement des activités, principalement celles des Coopecs LUKOLELA et ECC.

5.1.2.2. Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré dans l'ensemble une hausse importante de 73,7 %, passant de USD 23 027 à USD 40 005 d'une année à l'autre. Cette augmentation est liée notamment à l'entrée dans le secteur de la MEC IDECE avec des fonds propres représentant 31,4 % du total.

Quant au taux de capitalisation, il s'est situé à 12,3 %, bien en deçà de la norme de 15,0 %, indiquant que certaines ISFD de la Province ont éprouvé des difficultés à faire face à leurs engagements. Cette situation est davantage expliquée par la modicité du capital induite par le faible niveau des parts sociales et par les pertes d'exploitation dégagées par certaines structures financières de proximité de la Province.

5.1.2.3. Opérations de trésorerie

Seule la MEC IDECE a contracté des engagements à court terme de l'ordre de USD 7 966 en 2010. Il importe de noter qu'en 2009, aucune ISFD n'avait bénéficié de la facilité à court terme auprès des autres intermédiaires financiers.

5.1.2.4. Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous revue, ce poste s'est établi à USD 36 825 contre USD 7 169 à fin décembre 2009, soit un accroissement de 413,7 %. Cette hausse est largement expliquée par les emprunts et dettes à moyen et long termes contractés par les nouvelles institutions agréées et par l'augmentation du poste « créditeurs divers » (169,3 %).

5.1.3. Compte d'exploitation des ISFD

Comparé à l'année précédente, le résultat d'exploitation consolidé en 2010 a affiché un solde de USD - 515 contre USD 2 648 une année plus tôt, soit une détérioration des revenus de 119,4 %. Il importe de relever que cette situation a été induite quasiment par l'importante perte réalisée par une nouvelle structure financière de proximité agréée au cours de l'exercice sous revue et par la diminution des résultats nets de la plupart des ISFD de la Province.

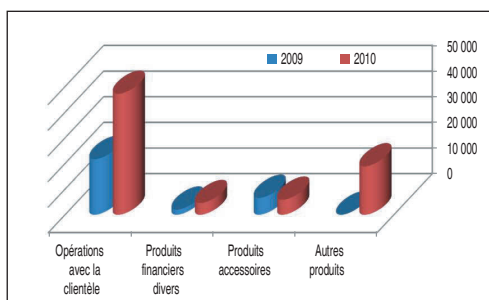
Bien que les produits se soient accrus en 2010, l'analyse du compte d'exploitation a révélé un accroissement plus que proportionnel des charges.

5.1.3.1. Analyse des produits

Les produits réalisés par les ISFD de la Province ont atteint USD 76 433 durant l'année sous revue contre USD 30 290 une année plus tôt, soit un accroissement de 152,3 %. Cette évolution positive est expliquée par l'augmentation des revenus sur les crédits, qui sont passés de USD 21 690 à USD 47 162, soit une variation de 117,4 %, et les autres produits financiers USD 8 600 à USD 29 271, soit une variation de 240,4 %.

Tableau 27 : Structure des produits d'exploitation **Graphique 18 : Structure des produits d'exploitation**

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	21 690	71,6	47 162	61,7
Produits financiers divers	1 979	6,5	4 536	5,9
Produits accessoires	6 597	21,8	5 858	7,7
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	-	-
Autres produits	23	0,1	18 877	24,7
Total des produits	30 290	100,0	76 433	100,0



Source : BCC.

La structure des produits d'exploitation a été largement dominée par les produits sur les opérations avec la clientèle, induite principalement par les crédits octroyés par la MEC IDECE qui ont représenté 42,5 %.

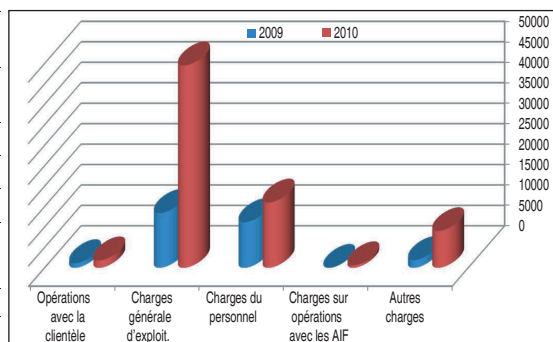
En ce qui concerne les autres produits, ils sont constitués quasi totalement des subventions d'exploitation, ayant représenté 94,0 % de cette rubrique.

5.1.3.2. Analyse des charges

Les charges d'exploitation ont augmenté de 178,4 % passant de USD 27 641 en 2009 à USD 76 948 à fin 2010. Cette hausse a été plus induite par la non maîtrise des charges générales d'exploitation lesquelles ont dominé la structure des charges.

Tableau 28 : Structure des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	1 150	4,2	1 842	2,4
Charges générale d'exploit.	13 415	48,5	49 504	64,3
Charges du personnel	11 171	40,4	15 985	20,8
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	635	0,8
Autres charges	1 904	6,9	17 619	11,7
Total des charges	27 641	100,0	76 948	100,0

Graphique 19 : Structure des charges d'exploitation

Source : BCC.

Il importe de relever que le compte « charges générales d'exploitation » reprend les charges liées à la consommation des fournitures, au transport et autres services consommés ainsi qu'aux autres charges diverses.

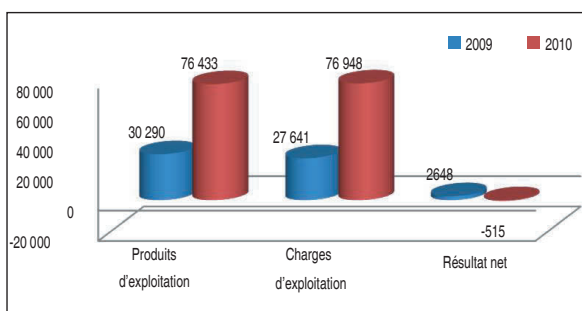
5.1.3.3. Analyse du résultat net

L'analyse des résultats par institution a relevé que six institutions ont réalisé des résultats excédentaires en 2010 contre cinq en 2009.

Tableau 29 : Structure du résultat net global

RUBRIQUES	2009 @	2010	Var. %
Produits d'exploitation	30 290	76 433	152%
Charges d'exploitation	27 641	76 948	178,40%
Résultat net	2 648	-515	-119,40%

Graphique 20 : Structure du résultat net global



Source : BCC

S'agissant de l'autosuffisance opérationnelle, la plupart des ISFD n'ont toujours pas atteint la norme requise de 119,4 %, notamment en raison de la non maîtrise des charges générales d'exploitation.

5.2. PROVINCE DU BAS-CONGO



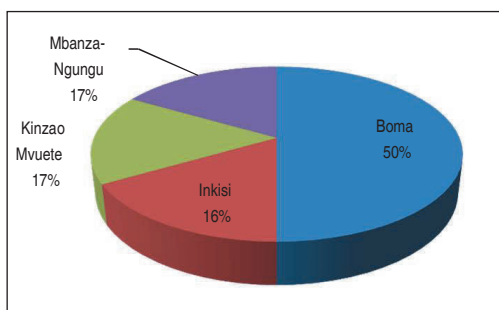
Le secteur de la microfinance dans la Province du Bas-Congo a été caractérisé à fin décembre 2010 par la présence de six Institutions du Système Financier Décentralisé, dont cinq Coopératives d'Épargne et de Crédit et une Entreprise de micro-crédit. Bien qu'ayant son siège dans la Ville Province de Kinshasa, la Société de Micro Finance FINCA R.D. Congo sarl a détenu deux agences dans les villes de Boma et de Matadi.

Comparé à fin 2009, le nombre des institutions est passé de cinq à six en 2010, soit une institution agréée au cours de l'exercice sous revue. La répartition géographique de ces institutions a démontré une concentration des ISFD dans la ville de Boma.

Tableau 30 : Répartition géographique des ISFD

VILLES	Nbre ISFD	Var (en %)
Boma	3	50
Inkisi	1	16,7
Kinzao Mvute	1	16,7
Mbanza-Ngungu	1	16,7
TOTAL	6	100

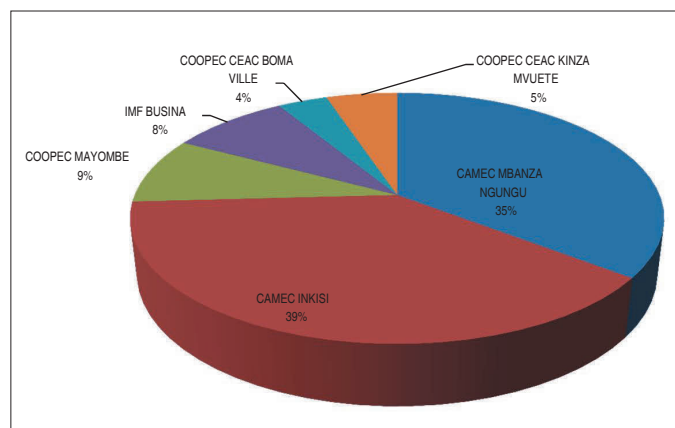
Graphique 21 : Répartition géographique des ISFD



Source : BCC.

Par rapport au total des ISFD agréées par la Banque Centrale du Congo, celles du Bas-Congo ont représenté 4,2 %. Cependant, il importe de rappeler que la province a eu à connaître l'émergence des grandes structures financières de proximité dans les années 70.

Concernant la part du marché dans la Province de Bas-Congo, les CAMEC INKISI et MBANZA NGUNGU ont détenu respectivement 38,7 % et 35,4 %, soit une part totale de 74,1 %. Cette situation a résulté du fait que ces deux institutions ont notamment comme membres des institutions relevant de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, la SNEL, la REGIDESO et l'INSS.

Graphique n° 22 : Part de chaque institution de la Province du Bas-Congo

Source : BCC.

Le total bilantaire de l'ensemble de ces institutions s'est établi à USD 1 671 845 en 2010 contre USD 1 254 505 une année plus tôt, soit une hausse de 33,3 %, justifiée notamment par l'agrément d'une nouvelle structure financière de proximité et par la bonne performance enregistrée au niveau des CAMEC INKISI et MBANZA NGUNGU ainsi que de l'IMF BUSINA. Il y a lieu, cependant, de noter que la COOPEC CEAC BOMA a connu une forte régression de 54,6 % de ses activités.

L'analyse des performances de chaque institution a dégagé une forte disparité en terme de total bilantaire, variant entre USD 60 164 et USD 647 616 en 2010.

Tableau 31 : Part des ISFD de la province dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2009®	2010
Total bilantaire	99 113 030	151 790 816
ISFD Bas-Congo	1 254 505	1 671 845
Part (%)	1,3	1,1

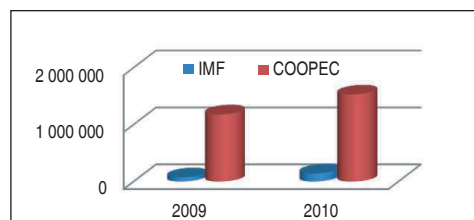
Source : BCC

Comparé au total bilantaire de l'ensemble de l'industrie de microfinance, les structures financières de proximité de la Province du Bas-congo ont représenté 1,1 % en 2010 contre 1,3 % une année plus tôt. Cette évolution est consécutive à la baisse des activités observée au niveau de la CEAC BOMA.

Tableau 32 : Part des ISFD de la province dans le total

RUBRIQUES	2009 ®	2010
Bilan de la Province	1 254 505	1 671 845
COOPEC	1 180 526	1 529 315
IMF	73 979	142 530

Source : BCC.

Graphique 23 : Part des ISFD de la province dans le total

L'IMF BUSINA, seule institution non mutualiste de la Province, a représenté 8,5 % de la part du marché de l'ensemble de l'industrie de microfinance de la Province en 2010 contre 5,9 % une année plus tôt.

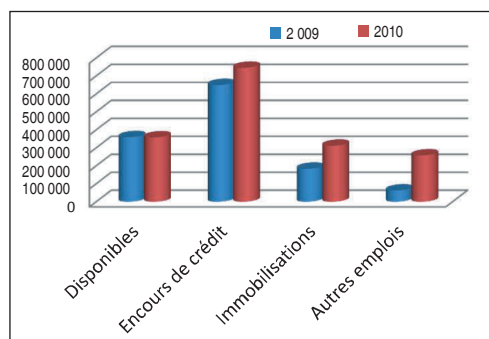
5.2.1. Analyse de l'actif

L'examen des postes de l'actif du bilan en 2010 a renseigné ce qui suit :

Tableau 33 : Ventillation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	%	Montant	%
Disponibles	359 143	28,6	357 974	21,4
Encours de crédit	649 289	51,8	745 037	44,5
Immobilisations	183 513	14,6	311 364	18,6
Autres emplois	62 560	5,0	257 469	15,4
Total des emplois	1 254 505	100,0	1 671 845	100,0

Source : BCC.

Graphique 24 : Ventillation des postes de l'actif du bilan

5.2.1.1. Disponibles

Ce poste s'est chiffré à USD 357 974 à fin 2010 contre USD 359 143 une année auparavant, soit un léger repli de 0,3 %. La contre-performance observée au niveau de la Coopec CEAC BOMA a expliqué cette situation.

La liquidité immédiate s'est établie à 25,4 %, inférieure à la norme de 30,0 %.

Quant au taux d'encaisses oisives, il s'est situé à 21,4 %, légèrement supérieur à la norme admise de 20,0 %. Cette situation a indiqué que la plupart des

ISFD n'ont pas détenu un niveau de liquidité suffisante pour faire face aux retraits éventuels des membres.

5.2.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit s'est accru de 14,7 %, passant de USD 649 289 à fin décembre 2009 à USD 745 037 une année plus tard. Cette tendance haussière est consécutive à l'augmentation du nombre des ISFD et à la croissance du portefeuille de crédits de la CAMEC INKISI et de l'IMF BUSINA.

5.2.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont élevées à USD 311 364 durant l'exercice sous revue contre USD 183 513 une année plus tôt, soit un accroissement de 69,7 %. Cette situation a été induite par d'importants investissements réalisés par toutes les ISFD en termes d'acquisition d'immeubles et d'équipements, à l'exception de la Coopec CEAC BOMA VILLE.

Comparé à la norme de 10,0 %, le taux des immobilisations a été de 18,6 %, bien au-delà de la norme. Dans l'ensemble, il a varié entre 3,6 % et 30,4 %. Cette situation a réduit l'enveloppe allouée à l'octroi des crédits au niveau de certaines structures financières de proximité.

5.2.1.4. Autres emplois

Les autres emplois ont connu une hausse de 311,6 % en 2010, s'établissant à USD 257 469 en 2010 contre USD 62 560 en 2009. Cette hausse est attribuable aux accroissements constatés au niveau des postes « régularisations actives » (656,9 %), « compte de liaison » (384,8 %) et « débiteurs divers » (61,2 %).

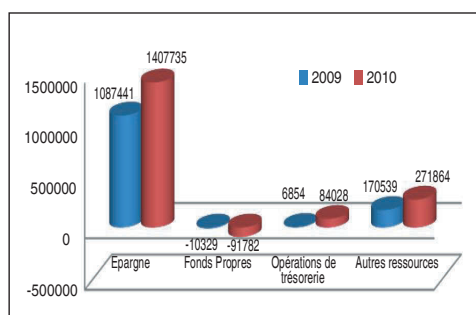
5.2.2. Analyse du passif

L'examen des postes du passif a renseigné ce qui suit :

Tableau 34 : Ventillation des postes du passif du bilan

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	%	Montant	%
Epargne	1 087 441	86,7	1 407 735	84,2
Fonds Propres	-10 329	-0,8	-91 782	-5,5
Opérations de trésorerie	6 854	0,5	84 028	5
Autres ressources	170 539	13,6	271 864	16,3
Total des ressources	254 505	100,0	1 671 845	100,0

Graphique 25 : Ventillation des postes du passif du bilan



Source : BCC.

5.2.2.1. Epargne

A fin décembre 2010, l'épargne globale a atteint USD 1 407 735 contre USD 1 087 441 une année plus tôt, soit une augmentation de 29,5 %. Cette expansion est expliquée, d'une part, par la bonne mobilisation de l'épargne par la CAMEC INKISI et, d'autre part, par l'agrément d'une nouvelle coopérative.

5.2.2.2. Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré dans l'ensemble une baisse importante de 788,6 %, passant de USD - 10 329 à USD - 91 782 d'une année à l'autre. Cette détérioration a été largement influencée par les pertes d'exploitation dégagées par les trois grandes ISFD de la Province en 2010.

Quant au taux de capitalisation, il s'est situé dans l'ensemble à - 5,5 % de loin en deçà de la norme de 15,0 %. Cette situation a dénoté que certaines ISFD de la Province ont utilisé leur passif exigible pour financer les emplois à moyen et long termes.

5.2.2.3. Opérations de trésorerie

La COOPEC MAYOMBE et la CAMEC INKISI ont été les seules institutions à contracter des engagements à court terme de l'ordre de USD 84 028 en 2010 contre USD 6 854 en 2009, soit une augmentation de 1 125,9 %.

5.2.2.4. Autres ressources

A la clôture de l'année sous revue, ce poste s'est chiffré à USD 271 864 contre USD 170 539 à fin décembre 2009, soit un accroissement de 59,4 %. Il sied d'indiquer que cette augmentation est essentiellement imputable au poste « régularisations et emplois divers » qui est passé de USD 5 792 à USD 131 141 d'une année à une autre, soit une hausse de 2 164,1 %.

5.2.3. Compte d'exploitation

A l'instar de l'année précédente, le résultat d'exploitation consolidé en 2010 a affiché un solde négatif. Cette situation a résulté essentiellement de la non maîtrise de différentes charges, qui sont passées de USD 519 778 en 2009 pour s'établir à USD 715 954 une année plus tard, soit une augmentation des charges de 37,7 %.

En effet, le résultat d'exploitation s'est établi à USD -124 448 contre USD -115 550 une année plus tôt, soit une détérioration des revenus de 7,7 %.

5.2.3.1. Analyse des produits

Les produits réalisés par les ISFD dans l'ensemble de la province ont atteint USD 591 506 durant l'année sous revue contre USD 404 228 une année plus tôt, soit un accroissement de 46,3 %.

Cette évolution positive a été induite principalement par les revenus tirés des opérations liées au crédit qui se sont accrus de 53,1 %.

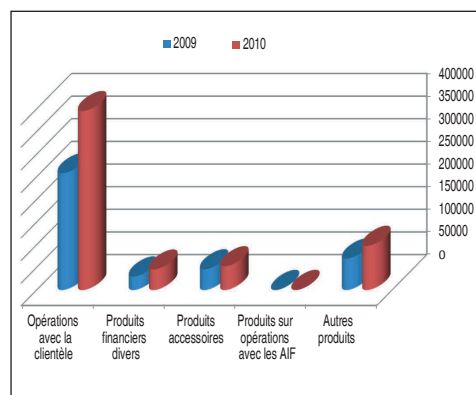
L'analyse par institution a dégagé la bonne performance réalisée par les CAMEC MBANZA NGUNGU et INKISI, avec un taux de croissance respectivement de 18,9 % et de 14,9 % ainsi que la COOPEC CEAC BOMA avec 96,0 %.

Tableau 35 : Structure des produits d'exploitation

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	258 143	63,9	395 325	66,8
Produits financiers divers	30 103	7,4	45 459	7,7
Produits accessoires	45 991	11,4	52 627	8,9
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	355	0,1	397	0,1
Autres produits	69 636	17,2	97 699	6,5
Total des produits	404 228	100,0	591 506	100,0

Source : BCC.

Graphique 26 : Structure des produits d'exploitation



La structure des produits d'exploitation a été largement dominée par les produits sur les opérations avec la clientèle. S'agissant des produits financiers divers, constitués principalement des commissions prélevées lors de l'octroi du crédit et de la location des coffres forts, ils ont progressé de 51,0 %.

En ce qui concerne les produits sur les opérations avec les autres intermédiaires, ils ont représenté 11,8 % de variation entre 2009 et 2010. Ce qui signifie que les ISFD n'ont pas interagi avec les autres intermédiaires financiers aussi bien de la microfinance que des banques. En valeur absolue, ce compte est passé de USD 355 en 2009 pour s'établir à USD 397 en 2010.

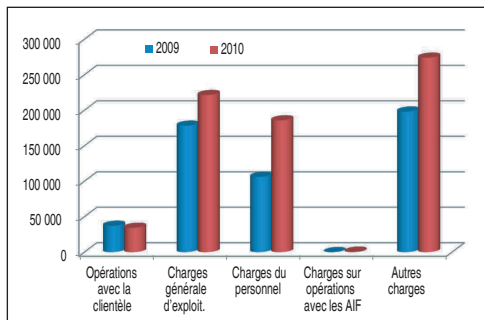
Quant aux autres produits, ils ont été impulsés en 2010 notamment par les autres produits financiers pour 253,6 % et par les produits exceptionnels pour 430,9 %.

5.2.3.2. Analyse des charges

Les charges d'exploitation en 2010 ont augmenté de 32,1 % comparé à son niveau de 2009. Par rapport à l'augmentation des produits de 32,7 %, il s'observe que l'accroissement a été presque proportionnel.

Tableau 36 : Structure des charges d'exploitation **Graphique 27 : Structure des charges d'exploitation**

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	37 159	7,1	34 274	4,8
Charges générale d'exploit.	178 233	34,3	221 377	30,9
Charges du personnel	106 222	20,4	185 687	25,9
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	0	0,0	594	0,1
Autres charges	198 164	38,1	274 023	38,3
Total des charges	519 778	100,0	715 954	100,0



Source : BCC.

L'accroissement des charges est largement consécutif à l'expansion des charges du personnel, soit 74,8 %.

L'examen des institutions du Bas-Congo pris individuellement a renseigné la non maîtrise des charges par la plupart des structures financières de proximité, résultant notamment des charges générales d'exploitation.

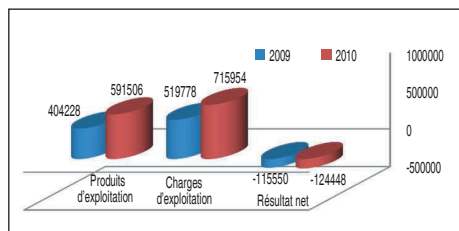
5.2.3.3. Analyse du résultat net

Le résultat net est passé de USD - 115 550 en 2009 à - 124 448 une année plus tard, soit une régression de 7,7 %.

En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont connu respectivement des hausses de USD 187 278 et 196 176, dégageant ainsi une marge de USD - 8 898 qui a expliqué la variation du résultat net de -7,7 %

Tableau 37 : Structure du résultat net global

RUBRIQUES	Montant @	Montant	Var. %
Produits d'exploitation	404 228	591 506	46,3
Charges d'exploitation	519 778	715 954	37,7
Résultat net	-115 550	-124 448	-7,7

Graphique 28 : Structure du résultat net global

Source : BCC.

Pour ce qui est de l'autosuffisance opérationnelle, elle s'est située dans l'ensemble à 82,6 % largement en deçà de la norme de 119,4 %, traduisant ainsi la non atteinte du seuil de rentabilité par certaines ISFD.

TEMOIGNAGE 4

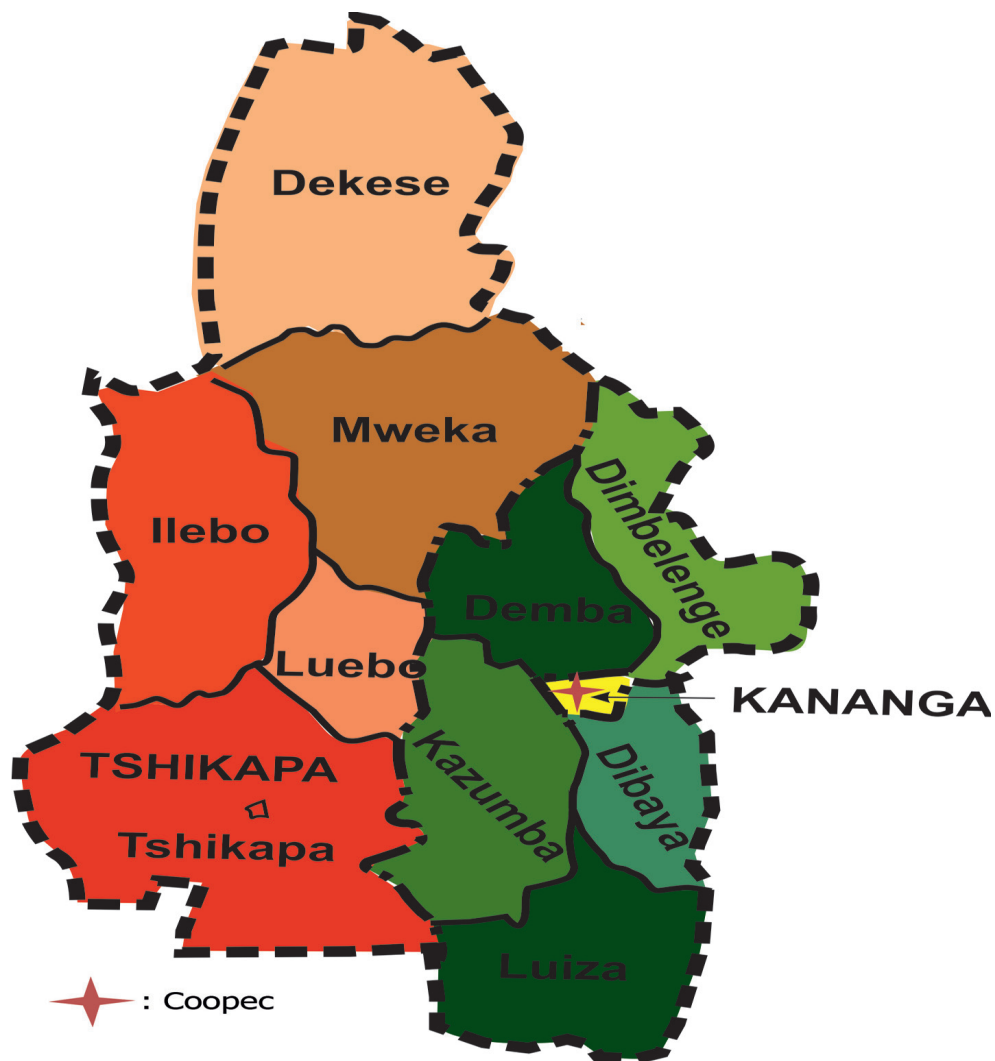
Madame Songo Melanie est née le 10 octobre 1972. Elle est mariée et mère de huit enfants. Comme activité, elle est vendeuse d'épices et d'huile de table.

Pour obtenir un crédit à l'époque, il fallait appartenir à un groupe de 20 à 40 membres. Le notre s'appelait « ABIGAEL » dont je suis membre jusqu'à ce jour. Il fallait aussi épargner 10 % du

montant du crédit sollicité tout en suivant une formation de quatre séances pendant quatre à six semaines. Après avoir suivi tout le processus, j'ai obtenu mon premier crédit de USD 80. Consécutivement à l'accroissement de mon business, de mes épargnes et du respect des échéances de remboursement, mon crédit est passé successivement à USD 160, USD 320 pour atteindre à ce jour le montant de USD 1 100, avec plus de USD 600 dans mon compte épargne.

Les services financiers de FINCA m'ont permis d'accroître le niveau de ses activités, scolariser nos enfants, subvenir aux besoins de sa famille, réfectionner la toiture de sa maison qui était défectueuse grâce à mon épargne, renouveler le mobilier de notre maison, acquérir un grand téléviseur de 21 pouces que j'ai surnommé « souvenir ya Finca » améliorant de ce fait l'harmonie de la famille. Voilà autant de bienfaits de ma relation d'affaires avec Finca. Par ailleurs, mon mari est très fier de moi ce qui me valorise aux yeux de toute ma famille. Je n'aurai jamais réalisé toutes ces choses sans le soutien de cette Institution.

5.3. PROVINCE DU KASAI OCCIDENTAL



A fin 2010, la Province du Kasai Occidental ne comptait qu'une seule institution à l'instar de 2009, à savoir la Coopérative d'Épargne et de Crédit dénommée DEKOC située à Kananga, Chef-lieu de la Province.

Par rapport à l'ensemble des ISFD agréées par la Banque Centrale du Congo, la seule institution de cette Province n'a représenté que 0,7 %.

Son total bilantaire s'est établi à USD 107 636 en 2010 contre USD 101 325 une année plus tôt, soit une hausse de 6,3 % justifiée notamment par le dynamisme de ses dirigeants.

Tableau 38 : Part des ISFD de la province dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2009 @	2010
Total bilantaire	99 113 030	151 790 816
ISFD Kasai Occidental	101 325	107 636
Part (%)	0,1	0,07

Source : BCC.

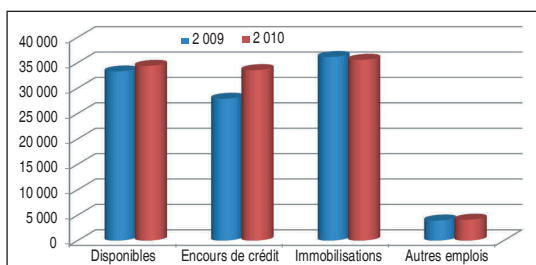
5.3.1. Analyse de l'actif

L'examen des postes de l'actif du bilan en 2010 a révélé ce qui suit :

Tableau 39 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	%	Montant	%
Disponibles	33 293	32,8	34 393	32
Encours de crédit	27 931	27,6	33 556	31,2
Immobilisations	36 143	35,7	35 577	33
Autres emplois	3 958	3,9	4 110	3,8
Total des emplois	101 325	100	107 636	100

Graphique 29 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC.

5.3.1.1. Disponibles

Ce poste s'est chiffré à USD 34 393 à fin 2010 contre USD 33 292 une année auparavant, soit une hausse de 3,3 %. La liquidité immédiate a atteint 66,9 %

contre la norme de 30,0 %. Concernant le taux d'encaisses oisives, il s'est situé à 32,0 % supérieur à la norme admise de 20,0 %. Cette situation a renseigné que cette institution a détenu des liquidités excessives qu'elle aurait dû affecter aux crédits en raison notamment du niveau des créances litigieuses.

5.3.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit a enregistré une augmentation de 20,1 %, passant de USD 27 931 à fin décembre 2009 à USD 33 556 une année plus tard, résultant de la croissance des activités de certains membres.

5.3.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont établies à USD 35 577 durant l'exercice sous revue contre USD 36 143 une année plus tôt, soit une contraction de - 1,6 %. Comparé à la norme de 10,0 %, le taux des immobilisations a été de 33,0 %.

5.3.1.4. Autres emplois

A la clôture de l'année sous revue, les autres emplois ont progressé de 3,8 %, s'établissant à USD 4 110 contre USD 3 958 une année plus tôt. Cette hausse est attribuable à l'accroissement du poste « débiteurs divers ».

5.3.2. Analyse des postes du passif

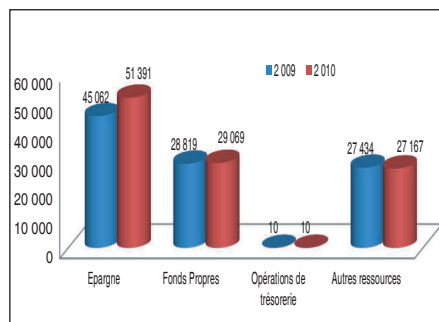
L'examen des postes du passif a indiqué ce qui suit :

Tableau 40 : Ventillation des postes du passif du bilan

RUBRIQUES	2009		2010	
	Montant	%	Montant	%
Epargne	45 062	44,5	51 391	47,7
Fonds Propres	28 819	28,4	29 069	27
Opérations de trésorerie	10	0,01	10	0,01
Autres ressources	27 434	27,1	27 167	25,2
Total des emplois	101 325	100,0	107 636	100,0

Source : BCC

Graphique 30 : Ventillation des postes du passif du bilan



5.3.2.1. Epargne

A fin décembre 2010, l'épargne s'est établie à USD 51 391 contre USD 45 062 une année plus tôt, soit une augmentation de 14,0 %. Cette expansion est expliquée par le regain de confiance de la population envers la structure financière de proximité.

5.3.2.2. Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré dans l'ensemble une légère augmentation de 0,9 %, passant de USD 28 819 à USD 29 069 d'une année à l'autre.

Quant au taux de capitalisation total, il s'est situé à 27,0 % au-delà de la norme de 15 %.

5.3.2.3. Opérations de trésorerie

La DEKOC n'a pas contracté des engagements à court terme en 2010.

5.3.2.4. Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous revue, ce poste s'est établi à USD 27 167 contre USD 27 434 à fin décembre 2009, soit un léger repli de -1,0 %.

5.3.3. Analyse du compte d'exploitation

A l'instar de l'année précédente, le résultat d'exploitation a affiché un solde positif en 2010 mais en régression de 39,9 %.

Tableau 41 : Evolution du résultat d'exploitation des ISFD de la Province

PROVINCE	Résultats d'exploitation		
	2009	2010	Var. %
Kasaï Occidental	1 054	633	-39,9
TOTAL	1 054	633	-

Source : BCC

5.3.3.1. Analyse des produits

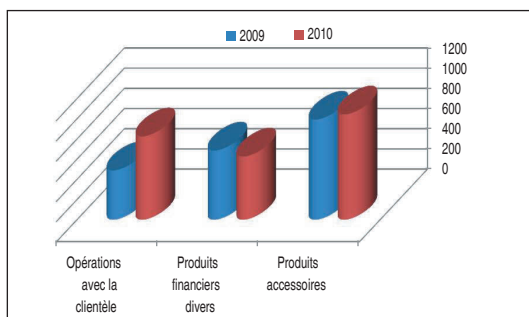
Les produits réalisés par la Coopec ont atteint USD 2 495 durant l'année sous revue contre USD 2 169 une année plus tôt, soit un accroissement de 15,0 %. Cette évolution positive a résulté principalement des revenus tirés des opérations liées au crédit qui se sont accrus de 68,6 %.

Tableau 42 : Structure des produits d'exploitation

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	490	22,6	826	33,1
Produits financiers divers	686	31,6	626	25,1
Produits accessoires	992	45,8	1 043	41,8
Total des produits	2 168	100	2 495	100

Source : BCC

Graphique 31 : Structure des produits d'exploitation



Les produits accessoires ont dominé la structure des produits d'exploitation, détenant une part de 41,8 %. S'agissant des produits financiers divers, ils ont connu une diminution de 8,7 %. Quant aux produits sur opérations avec les membres, ils ont progressé de 68,6 %.

5.3.3.2. Analyse des charges

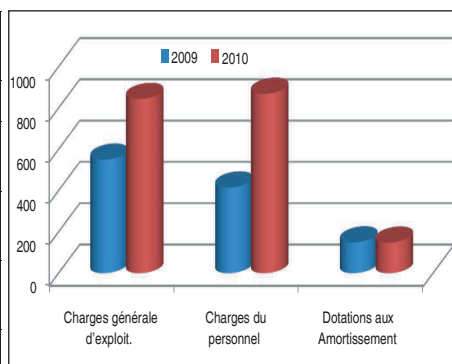
Les charges d'exploitation en 2010 ont augmenté de 67,0 % par rapport à leur niveau de 2009.

Tableau 43 : Structure des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Charges générale d'exploit.	550	49,4	844	45,4
Charges du personnel	415	37,3	869	46,7
Dotations aux Amortissement	149	13,4	148	7,9
Total des charges	1 114	100	1 861	100

Source : BCC.

Graphique 32 : Structure des charges d'exploitation



L'accroissement des charges a été consécutif principalement à l'expansion de charges du personnel de l'ordre de 109,5 % par rapport à l'année précédente.

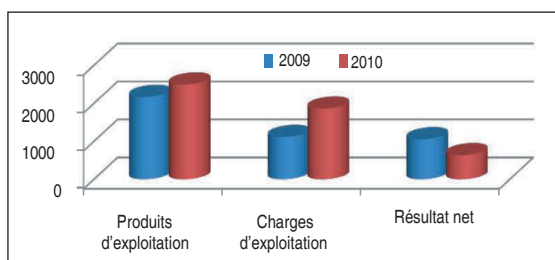
5.3.3.3. Analyse du résultat net

Le résultat net a diminué de 39,9 %, passant de USD 1 054 en 2009 à USD 633 une année plus tard, en raison de l'augmentation des charges générales d'exploitation et des charges du personnel.

Tableau 44 : Structure du résultat net global

RUBRIQUES	Montant @	Montant	Var. %
Produits d'exploitation	2 168	2 495	15,1
Charges d'exploitation	1 114	1 861	67,1
Résultat net	1 054	634	-39,8

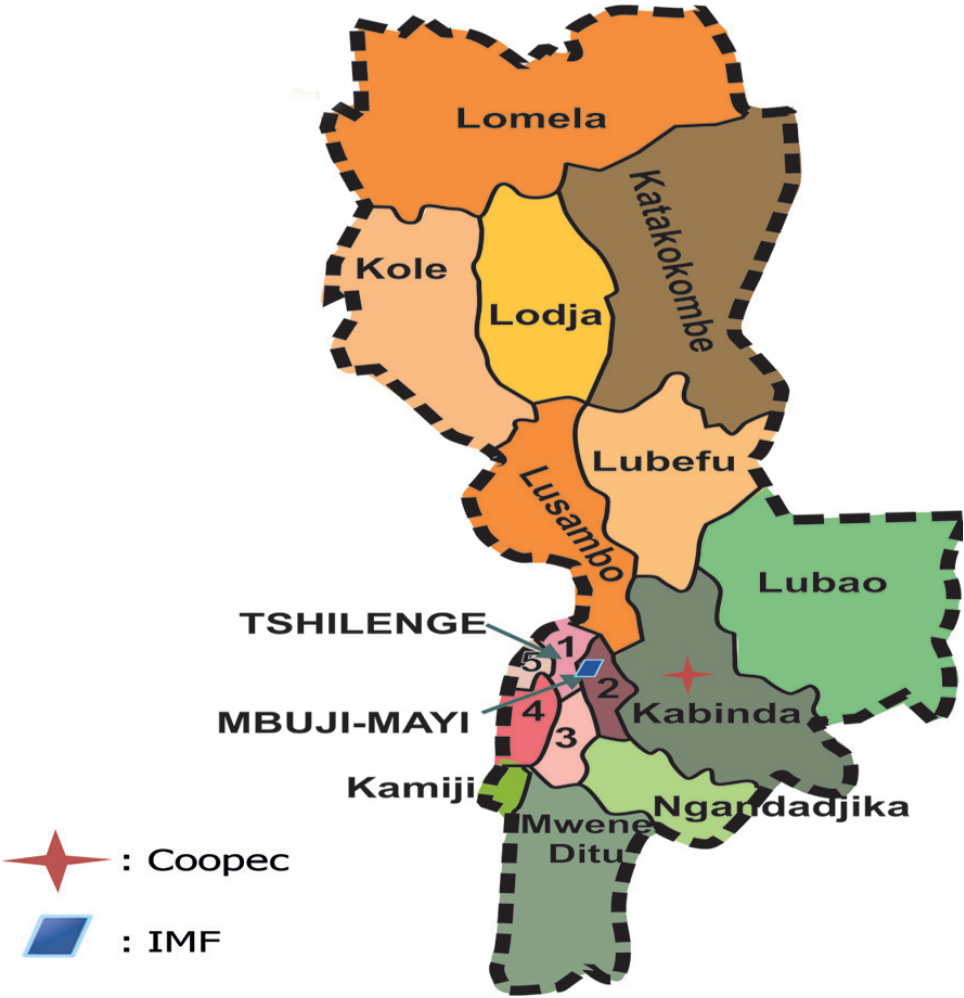
Graphique 33 : Structure du résultat net global



Source : BCC

En ce qui concerne l'autosuffisance opérationnelle, elle s'est située à 134,0 % contre la norme admise de 119,4 %.

5.4. PROVINCE DU KASAI ORIENTAL



A la clôture de l'exercice 2010, il a été dénombré deux institutions du Système Financier Décentralisé dans la Province du Kasai Oriental, à savoir une Entreprise de micro crédit et une Coopérative d'Epargne agréée au cours de l'exercice sous revue.

Par rapport à fin 2009, le nombre d'institutions est passé d'un à deux en 2010, soit une institution agréée, portant ainsi leur part dans le nombre total des ISFD agréées par la Banque Centrale du Congo à 1,4 %.

Tableau 45 : Répartition géographique des ISFD de la Province

VILLES	Nbre ISFD	Var.(en %)
Kabinda	1	50,0
Mbuji Mayi	1	50,0
TOTAL	2	100,0

Source : BCC

Le total bilantaire enregistré par les deux structures financières de proximité a connu une augmentation de 20,1 %, s'établissant à USD 299 266 en 2010 contre USD 249 091 une année plutôt. Cette situation a été induite par l'arrivée d'un nouvel acteur sur le marché de la microfinance de la Province.

Tableau 46 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

	2009 ®	2010
Total bilantaire	99 113 030	151 790 816
ISFD Kasai-Oriental	249 091	299 266
Part (20 %)	0,25	0,20

Source : BCC

Au regard du total bilantaire de toutes les ISFD du pays, celui des deux structures financières de proximité de la Province n'a représenté que 0,2 % du total du secteur en 2010 contre 0,3 % une année plus tôt. Cette évolution baissière a découlé de la contraction observée au niveau des activités de l'IMF ADEKOR en 2010.

L'analyse de la taille de chaque institution en 2010 a dégagé que l'IMF ADEKOR a détenu 62,0 % du marché de la microfinance de la Province contre 38,0 % pour la Coopec MUDIANO.

5.4.1. Analyse de l'actif

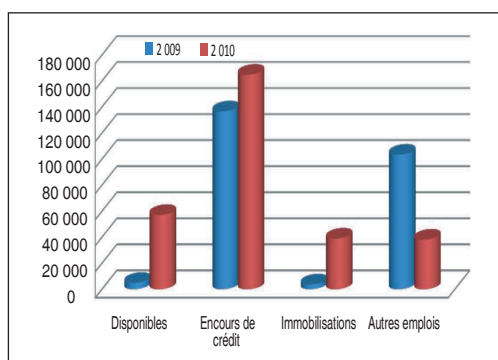
L'examen des postes de l'actif du bilan en 2010 a renseigné ce qui suit :

Tableau 47 : Ventillation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	%	Montant	%
Disponibles	4 953	2	57 128	19,1
Encours de crédit	136 792	54,9	164 913	55,1
Immobilisations	3 799	1,5	39 023	13
Autres emplois	103 547	41,6	38 202	12,8
Total des emplois	249 091	100	299 266	100

Source : BCC.

Graphique 34 : Ventillation des postes de l'actif du bilan



5.4.1.1. Disponibles

Les disponibles pour les deux institutions se sont établis à USD 57 128 à fin 2010 contre USD 4 953 en 2009, soit une augmentation de 1 053,4 %, résultant à 88,5 % des ressources disponibles détenues par la Coopec MUDIANO. La liquidité immédiate s'est établie à 57,5 % contre la norme de 30,0 %.

Quant au taux d'encaisses oisives global, il s'est situé à un niveau presque compatible avec la norme, soit 19,1 % contre l'exigence de 20,0 % à la fin de l'année sous revue. Prise individuellement, la COOPEC MUDIANO a détenu un taux d'encaisses oisives de 44,4 %, témoignant ainsi de la timidité des opérations des crédits.

5.4.1.2. Encours de crédit

Une hausse de 20,6 % a été relevée au niveau de l'encours de crédit qui est passé de USD 136 792 à fin décembre 2009 à USD 164 913 une année plus tard. Cette tendance est consécutive à l'agrément d'une nouvelle institution.

5.4.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont élevées à USD 39 023 durant l'exercice sous revue contre USD 3 799 une année plus tôt, soit un accroissement important de 927,2 %. Cette situation a été induite par des investissements réalisés par la COOPEC MUDIANO nouvellement agréée.

La part des immobilisations dans l'ensemble des actifs s'est établi à 13,0 % contre la norme de 10,0 %.

5.4.1.4. Autres emplois

Les autres emplois ont connu une baisse de 63,1 % en 2010, s'établissant à USD 38 202 en 2010 contre USD 103 547 en 2009. Cette régression est consécutive au retraitement et à la régularisation des opérations liées aux comptes des tiers.

5.4.2. Analyse du passif

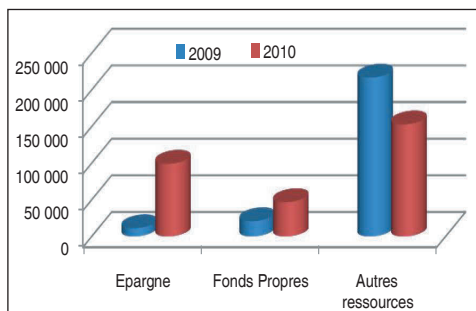
L'analyse du passif consolidé des ISFD de la Province a relevé que :

Tableau 48 : Ventillation des postes du passif du bilan

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	%	Montant	%
Epargne	11 333	4,5	99 352	33,2
Fonds Propres	20 928	8,4	46 858	15,7
Opérations de trésorerie	0	-	0	-
Autres ressources	216 830	87	153 056	51,1
Total des ressources	249 091	100	107 636	100

Source : BCC.

Graphique 35 : Ventillation des postes du passif du bilan



5.4.2.1. Epargne

L'épargne totale s'est établie à USD 99 352 en 2010 contre USD 11 333 une année plus tôt, soit une forte augmentation de 776,7 %. Cette situation est attribuable à l'apport de la Coopec MUDIANO, dont la part a représenté 89,4 % du total des dépôts dans cette Province.

5.4.2.2. Fonds propres

Après avoir atteint le montant de USD 20 928 en 2009, les fonds propres ont connu une accélération de l'ordre de 123,9 %, pour s'établir à USD 46 858 une année plus tard consécutivement à l'agrément de la COOPEC MUDIANO.

Le taux de capitalisation a été en phase avec la norme de 15,0 %, se situant à 15,7 % en 2010

5.4.2.3. Opérations de trésorerie

Aucune de ces deux institutions n'a contracté des engagements à court terme auprès des autres intermédiaires financiers en 2009 et 2010.

5.4.2.4. Autres ressources

Ce poste s'est établi à USD 153 056 contre USD 216 830 à fin décembre 2009, soit une régression de 29,4 %. Cette situation a été essentiellement induite par la baisse des fonds de financement et de garantie de l'IMF ADEKOR de l'ordre de 33,0 %.

5.4.3. Analyse du compte d'exploitation

Comparé au résultat consolidé de l'année précédente où la Province ne comptait qu'une seule institution, le résultat d'exploitation consolidé en 2010 s'est suffisamment amélioré. En effet, il est passé de USD -12 437 à USD 8 257, soit une variation de 166,4 %.

Il importe de relever que cette situation a résulté, d'une part, de la bonne performance de l'IMF ADEKOR qui a réalisé un résultat positif en 2010 contrairement à sa situation de l'année précédente et de la présence de la Coopec MUDIANO dont le résultat s'est clôturé également par un solde positif.

5.4.3.1. Analyse des produits

Le total des produits réalisés par les ISFD a été de USD 99 909 durant l'année sous revue contre USD 47 292 une année plus tôt, soit une hausse remarquable de 111,3 %. Cet accroissement est expliqué par une forte variation des produits accessoires en raison de 175,9 % à fin 2010 et des produits financiers divers de 115,9 %. Cependant, les produits liés aux opérations de crédit ne se

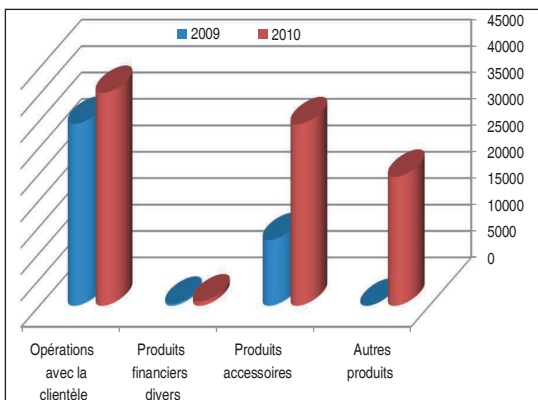
sont accrus que de 17,0 % d'une année à l'autre, renseignant ainsi un faible niveau du volume de crédit.

Tableau 49 : Structure des produits d'exploitation

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	34 451	72,8	40 293	40,3
Produits financiers divers	383	0,8	827	0,8
Produits accessoires	12 457	26,4	34 367	34,4
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	-	-
Autres produits	-	-	24 421	24,5
Total des produits	47 292	100	99 909	100

Source : BCC.

Graphique 36 : Structure des produits d'exploitation



En 2010, les produits d'exploitation des ISFD de la Province ont été constitués principalement des produits sur les crédits pour 40,3 % et des produits accessoires pour 34,4 %. Quant aux autres produits, ils ont été constitués à 74,2 % des autres produits financiers.

5.4.3.2. Analyse des charges

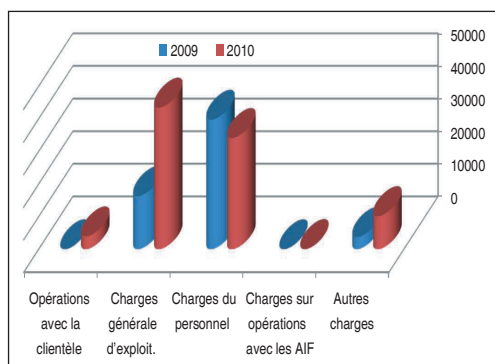
Une augmentation des charges de l'ordre de 53,4 % a été enregistrée en 2010 par rapport à son niveau de 2009.

Tableau 50 : Structure des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	-	-	3 930	4,3
Charges générales d'exploit.	16 308	27,3	43 415	47,4
Charges du personnel	39 698	66,5	34 096	37,2
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	67	0,1
Autres charges	3 722	6,2	10 142	11
Total des charges	59 729	100	91 652	100

Source : BCC.

Graphique 37 : Structure des charges d'exploitation



L'accroissement des charges est largement consécutif à l'expansion des charges générales d'exploitation de 47,4 % et des charges du personnel de 37,2 %.

L'examen des ISFD, pris individuellement, a renseigné une amélioration considérable dans la maîtrise des charges au niveau des deux structures financières de proximité. Cette situation a résulté, en grande partie, de l'augmentation moins proportionnelle des charges de fonctionnement de l'IMF ADEKOR qui n'ont augmenté que de 32,0 % par rapport aux produits qui se sont accrus de 76,2 %.

5.4.3.3. Analyse du résultat net

A fin décembre 2010, le résultat net s'est établi à USD 8 257 en 2010 contre USD -12 437 une année plus tôt, soit une augmentation de 166,4 %. En effet, l'augmentation des produits a été plus importante que celle des charges.

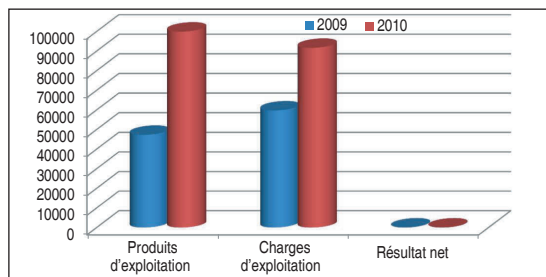
Pris en valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont connu des augmentations respectives de USD 52 617 et 31 923, dégageant ainsi une marge de USD 20 694 qui a expliqué la variation du résultat net de 166,4 %. Ceci a indiqué que les deux ISFD tendent vers l'autosuffisance opérationnelle.

Tableau 51 : Structure du résultat net global

RUBRIQUES	Montant @	Montant	Var. %
Produits d'exploitation	47 292	99 909	111,3
Charges d'exploitation	59 729	91 652	53,4
Résultat net	-12 437	8 257	-166,4

Source : BCC.

Graphique 38 : Structure du résultat net global



L'autosuffisance opérationnelle s'est établie à 109,0 % contre la norme de 119,4 %.

TÉMOIGNAGE 5

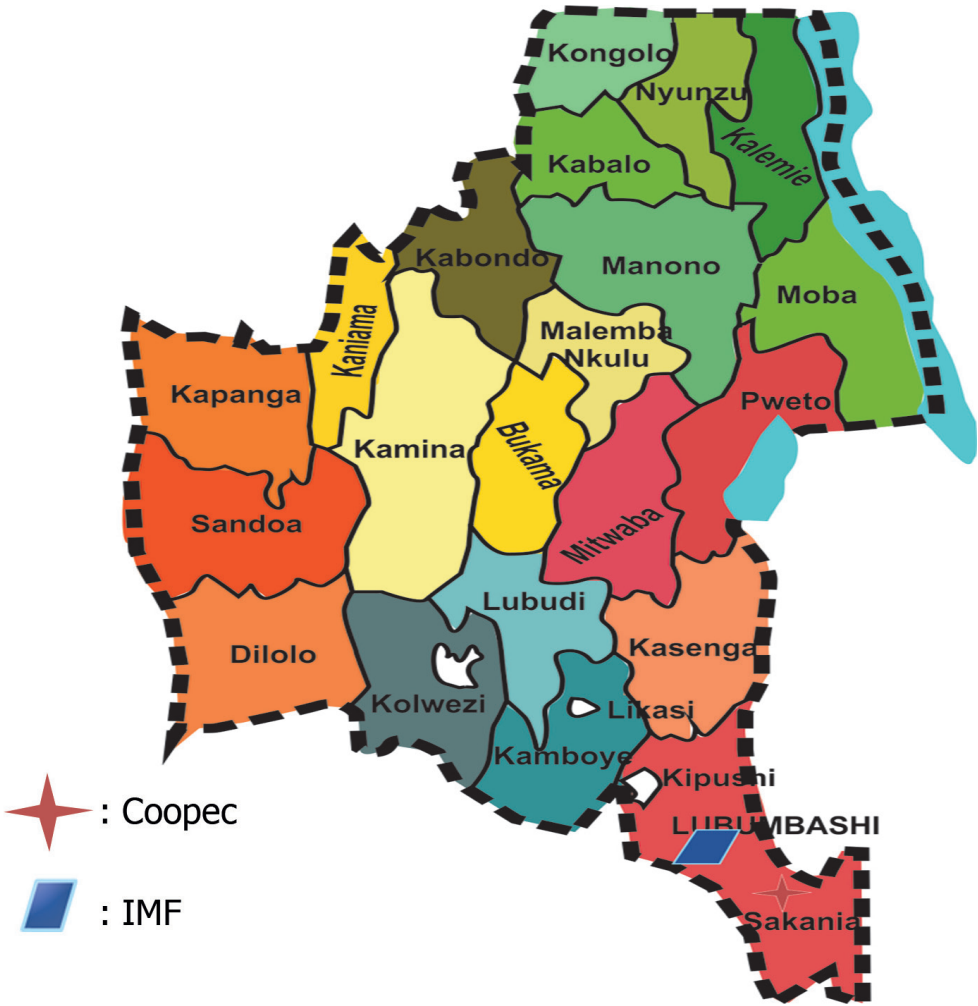


Vice- Présidente du Groupe de crédit HO-DARI, Madame KAPINGA MUNANGA est âgée de 37 ans, veuve et mère de 7 enfants. Ses enfants étudient tous, dont trois à l'école secondaire et quatre à l'école primaire. Pour survivre, elle a commencé par vendre des tomates, du pétrole, du sel, du lait et du savon en poudre OMO pour arriver maintenant à fournir des draps, des habits pour enfants, pagnes et boubous aux différents repreneurs. Il y a six ans qu'elle exerce cette activité appelée lutte-lutte pita pita.

Avant d'obtenir son premier crédit de USD 50, Madame Kapinga n'avait qu'un capital de USD 40. Après 13 cycles de crédit, son prêt s'élève maintenant à USD 300. Le bénéfice tiré de son business lui a permis d'augmenter son chiffre d'affaires, avoir un business plus rentable et subvenir aux besoins vitaux de sa famille, à savoir la scolarisation de ses enfants, leur alimentation et soins médicaux.

Les perspectives avec les services financiers offerts par l'IMF Hekima permettent de faire des prévisions notamment pour l'achat d'une parcelle, la construction d'une maison de manière de devenir propriétaire et non plus locataire et voir tous ses enfants terminer leurs études pour prétendre à une vie meilleure.

5.5. PROVINCE DU KATANGA



Le nombre des institutions de microfinance dans la Province du Katanga s'est établi à deux, dont une Entreprise de micro-crédit et une Coopérative d'Épargne et de Crédit. Il importe de relever que ce nombre aurait dû être à trois n'eût été le retrait d'agrément de l'Entreprise de micro-crédit dénommée « IMF ESPERANCE » en raison de sa faillite en novembre 2010.

Cette situation contraste avec la situation économique florissante de la Province qui aurait dû susciter l'émergence des institutions de microfinance à côté des banques commerciales.

Bien qu'ayant son siège social à Kinshasa, il importe de noter que FINCA R.D. Congo a détenu deux agences à Lubumbashi dans les Communes de Lubumbashi et Katuba.

Tableau 52 : Répartition géographique des ISFD de la province

VILLE	Nbre ISFD	Var.(en %)
Lubumbashi	2	100,0
TOTAL	2	100,0

Source : BCC.

En raison de l'agrément de la Coopec KIBUNGO vers la fin de l'exercice sous examen, seules les données de l'IMF TUJENGE ont été analysées.

Le total bilantaire de l'IMF TUJENGE s'est situé à 3.981.020 en 2010 après avoir atteint USD 78 476 en 2009, soit une augmentation des activités de 4 972% d'une année à l'autre.

Tableau 53 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

	2009	2010
Total bilantaire	99 113 030	151 790 816
ISFD Katanga	78 476	3 981 020
Part (20 %)	0,1	2,6

Source : BCC.

Face au total bilantaire bilantaire de l'ensemble du secteur établi à USD 151 790 en 2010, la contribution des deux institutions agréées de la Province du Katanga a été de 2,6 %.

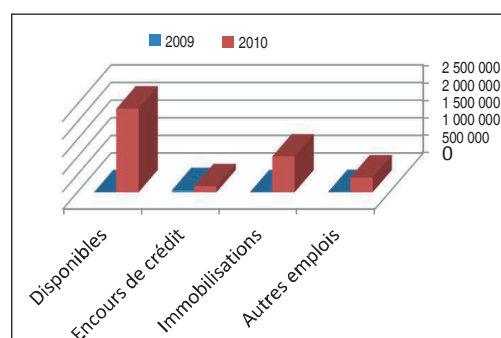
5.5.1. Analse de l'actif

L'examen des postes du bilan en 2010 a indiqué ce qui suit :

Tableau 54 : Ventillation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	%	Montant	%
Disponibles	3 711	4,7	2 373 258	59,6
Encours de crédit	62 584	79,7	171 167	4,3
Immobilisations	4 217	5,4	1 014 660	25,5
Autres emplois	7 964	10,2	421 934	10,6
Total des emplois	78 476	100	3 981 019	100

Graphique 39 : Ventillation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC.

5.5.1.1. Disponibles

Ce poste s'est chiffré à USD 2 373 258 à fin 2010. Le taux de liquidité immédiate s'est situé à 70,7 % contre la norme de 30,0 %.

Quant au taux d'encaisses oisives, il s'est situé à 59,6 % largement au-delà de la norme de 20,0 %. Cette situation a révélé que l'entreprise de micro crédit a détenu par devers elle des ressources qu'elle aurait dû affecter aux activités de crédit.

5.5.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit s'est élevé à USD 171 167, soit 4,3% du total bilantaire démontrant ainsi le très faible niveau d'intermédiation financière.

5.5.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont établies à USD 1 014 660. Comparé à la norme de 10,0 %, la part des immobilisations a été bien au-delà de la norme, soit 25,5 %. Cette situation dénote que cette structure a beaucoup investi dans l'acquisition des équipements et autres biens indispensables à son fonctionnement au détriment de l'intermédiation financière.

5.5.1.4. Autres emplois

Les autres emplois se sont chiffrés à USD 421 934 en 2010, constitués des comptes de liaison (1,8 %) ainsi que de régularisations et emplois divers (98,2 %).

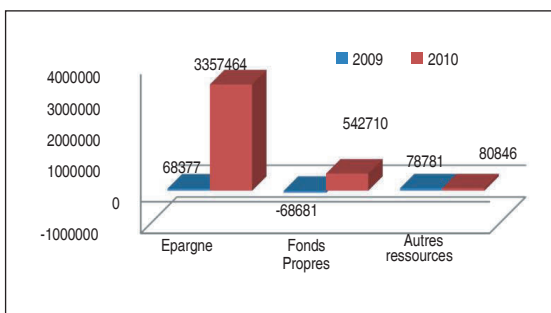
5.5.2. Analyse du passif

L'analyse du passif du bilan de l'IMF TUJENGE a relevé ce qui suit :

Tableau 55 : Ventilation des postes du passif du bilan

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	%	Montant	%
Epargne	68 377	87,1	3 357 464	84,4
Fonds Propres	-68 681	-87,5	542 710	13,6
Opérations de trésorerie	0	-	0	-
Autres ressources	78 781	100,4	80 846	2
Total des emplois	78 477	100	3 981 020	100

Graphique 40 : Ventilation des postes du passif du bilan



Source : BCC.

5.5.2.1. Epargne

A fin décembre 2010, l'épargne s'est établie à USD 3 357 464.

5.5.2.2. Fonds propres

Les fonds propres se sont situés à USD 542 710.

5.5.2.3. Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous revue, ce poste s'est établi à USD 80 846, composé à 80,6 % des provisions pour risques, charges et pertes.

5.5.3. Analyse du compte d'exploitation

L'IMF TUJENGE a affiché un résultat d'exploitation positif de USD 8 847 en 2010. Le résultat négatif de USD 75 224 a concerné l'IMF ESPERANCE fermée sur décision de la Banque Centrale en 2010.

Tableau 56 : Ventilation du résultat d'exploitation des ISFD de la Province du Katanga

PROVINCE	Résultats d'exploitation		
	2009	2010	Var. %
Katanga	-75 224	8 847	111,8
TOTAL	-75 224	8 847	111,76

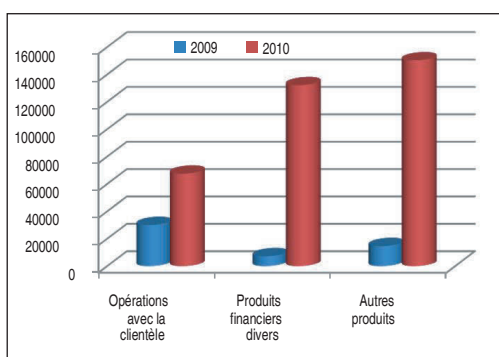
Source : BCC.

5.5.3.1. Analyse des produits

Les produits réalisés par l'IMF TUJENGE ont atteint USD 350 008 durant l'année sous revue.

Tableau 57 : Structure des produits d'exploitation

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	30 020	57,9	67 544	19,3
Produits financiers divers	7 232	13,9	132 152	37,8
Produits accessoires	0	0	150 181	42,9
Autres produits	9 808	18,9	0	0
Produits exceptionnels	0	0	131	0
Reprises sur amortissements	4 831	9,3	0	0
Total des produits	51 891	100	350 008	100

Graphique 41 : Structure des produits d'exploitation

Source : BCC.

La structure des produits d'exploitation a été dominée par les produits accessoires au détriment des produits devant découler de son activité principale.

5.5.3.2. Analyse des charges

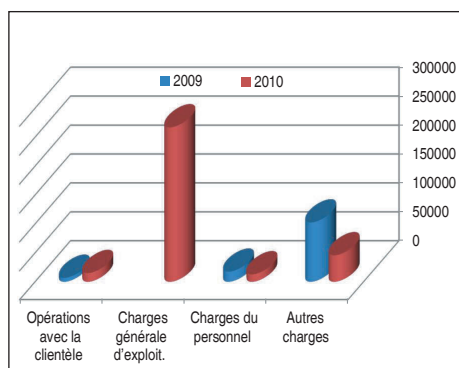
Les charges d'exploitation en 2010 se sont fixées à USD 341 161.

Tableau 58 : Structure des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Charges sur opérations avec la clientèle ou les membres	6 977	5,5	15 202	4,5
Charges générales d'exploit.	-	-	267 076	78,3
Charges du personnel	17 535	13,8	13 024	3,8
Autres charges	102 603	80,7	45 858	13,4
Total des charges	127 115	100	341 160	100

Source : BCC.

Graphique 42 : Structure des charges d'exploitation



5.5.3.3. Analyse du résultat net

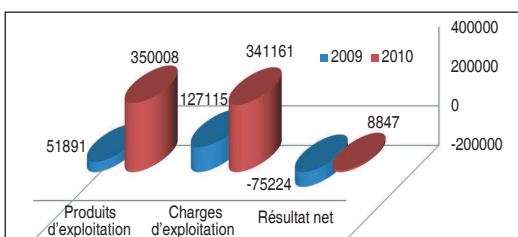
L'IMF TUJENGE a réalisé un résultat net positif de USD 8 847 en 2010.

Tableau 59 : Structure du résultat net

RUBRIQUES	Montant ®	Montant	Var. %
Produits d'exploitation	51 891	350 008	574,5
Charges d'exploitation	127 115	341 161	168,4
Résultat net	-75 224	8 847	111,8

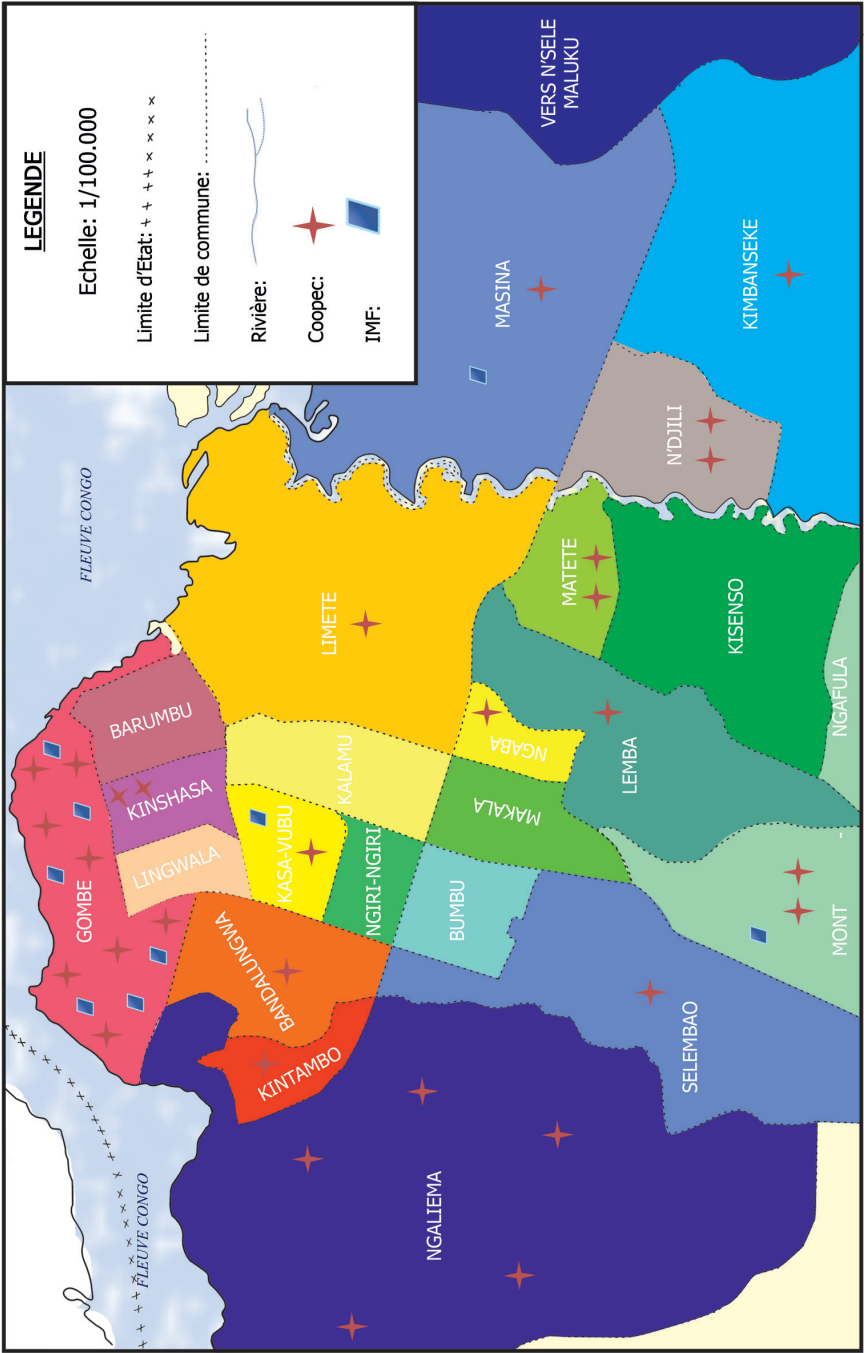
Source : BCC.

Graphique 43 : Structure du résultat net



Pour ce qui est de l'autosuffisance opérationnelle, elle s'est établie à 102,6 % contre la norme de 119,4 %.

5.6. VILLE PROVINCE DE KINSHASA



A fin décembre 2010, la Ville Province de Kinshasa comptait trente-neuf institutions, dont vingt-neuf Coopératives d'Épargne et de Crédit, une Coopérative Centrale d'épargne et de crédit et neuf Institutions de Micro Finance.

Par rapport à 2009 où l'on dénombrait trente-trois ISFD, il a été enregistré l'agrément de six structures financières de proximité, dont deux IMF et quatre COOPEC. La part des ISFD de la Ville Province de Kinshasa dans le total du secteur a régressé, passant ainsi de 26,3 % en 2009 à 25,8 % en 2010.

Tableau 60 : Part des ISFD de la province dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2009 @	2010
Total bilantaire	99 113 030	151 790 816
ISFD Kinshasa	25 605 573	39 962 513
Part (%)	25,8	26,3

Source : BCC.

Il sied de noter que les IMF FINCA R.D. Congo et LIFE VEST ainsi que la MUFESAKIN ont été autorisées à ouvrir des agences en dehors de leur siège social.

Tableau 61 : Répartition géographique des ISFD

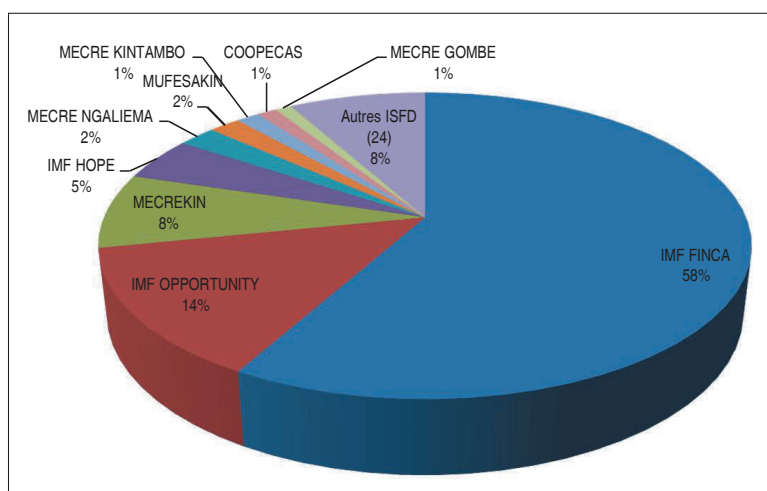
COMMUNES	Points d'exploitation	Var.en %
Bandalungwa	1	2,6
Gombe	14	35,9
Kasa Vubu	2	5,1
Kimbaseke	1	2,6
Kinshasa	2	5,1
Kintambo	1	2,6
Lemba	1	2,6
Limetê	1	2,6
Masina	2	5,1
Matete	2	5,1
Mont Ngafula	3	7,6
Ndjili	2	5,1
Ngaba	1	2,6
Ngaliema	5	12,8
Selembao	1	2,6
TOTAL	39	100,0

Source : BCC.

La majorité des institutions sont localisées principalement aux environs de la Commune de la Gombe et ce, compte tenu de la présence du Grand Marché et de la concentration des activités économiques dans cette Commune.

Concernant la part du marché dans la Ville Province de KINSHASA, elle reste dominée par trois ISFD, à raison de 79,7 %. Il s'agit de l'IMF FINCA R.D. CONGO, l'IMF OPPORTUNITY INTERNATIONAL et la MECREKIN avec des parts respectives de 58,1 %, 13,7 % et 7,9 %.

Graphique 44 : Parts de chaque ISFD dans le total de la Province



Le total bilantaire de l'ensemble des institutions de la Ville Province de Kinshasa s'est établi à USD 39 962 513 en 2010 contre USD 25 605 573 une année plus tôt, soit une hausse de 56,1 %, justifiée notamment par l'agrément de nouvelles structures financières de proximité et la bonne performance enregistrée en termes absolus principalement par l'IMF FINCA RD CONGO et des Mutuelles d'Epargne et de Crédit de la Centrale MECRECO.

Il y a lieu, cependant, d'indiquer que certaines institutions ont connu une regression de leurs activités. Il s'agit des Coopec BOLINGO (- 13,1 %), CECKI (- 18,1 %), Coopecco KINSHASA (- 30,3 %), MUTECREDE (- 14,6 %), MEC CAPROS (- 16,3 %) ainsi que les IMF HOPE (- 35,2 %) et COMIF (- 15,7 %).

L'analyse des performances de chaque catégorie d'institutions a dégagé un total bilantaire pour les institutions mutualistes de USD 8 572 317 en 2010 contre USD 5 739 397 en 2009, soit un accroissement de 49,4 %, impulsé principalement par l'arrivée des nouvelles institutions et des bonnes

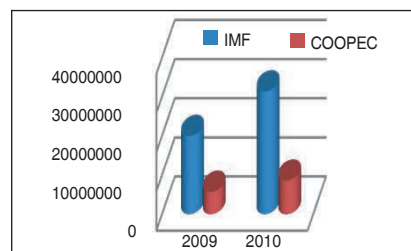
performances des MECRE. Leur part a représenté 21,5 % de la part du marché de la Province en 2010 contre 22,4 % une année plus tôt, résultant des contre-performances enregistrées par certaines Coopératives d'Epargne et de Crédit au cours de l'exercice sous revue.

Tableau 62 : Part des ISFD par type d'institution

RUBRIQUES	2009 @	2010
COOPEC	5 739 397	8 572 317
IMF	19 866 176	31 390 195
Total bilantaire de la Province	25 605 573	39 962 513

Source : BCC.

Graphique 45 : Part des ISFD par type d'institution



S'agissant des non mutualistes, leur total bilantaire s'est établi à USD 31 390 195 contre USD 19 991 954, enregistrant ainsi une hausse de 57,0 %. Cet accroissement est justifié essentiellement par les bons résultats réalisés par FINCA R.D. CONGO et l'entrée d'une nouvelle IMF dans le secteur. D'une part de marché de 77,6 % en 2009, les Institutions de Micro Finance ont amélioré leur portée dans le secteur en atteignant une part de 78,5 % en 2010.

Il importe de relever que toutes ces institutions ont transmis leurs états financiers, à l'exception de la MEC APROSCAC, la Coopec MOLENDE et la Coopec UNION et CHARITE ainsi que de l'IMF RAMCREDIT.

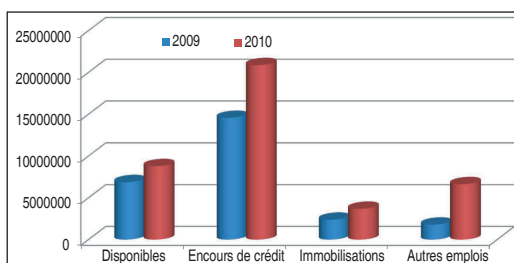
5.6.1. Analyse de l'actif

L'examen des postes de l'actif en 2010 a renseigné ce qui suit :

Tableau 63 : Ventilation des postes de l'actif du bilan

RIBRIQUES	2009 ©		2010	
	Montant	%	Montant	%
Disponibles	6 873 720	26,8	8 785 830	22,0
Encours de crédit	14 561 226	56,9	20 870 872	52,2
Immobilisations	2 378 699	9,3	3 682 288	9,2
Autres emplois	1 791 928	7,0	6 623 523	16,6
Total des emplois	25 605 573	100	39 962 513	100

Graphique 46 : Ventilation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC.

5.6.1.1. Disponibles

Les disponibles se sont chiffrés à USD 8 785 830 à fin 2010 contre USD 6 873 720 une année auparavant, soit une augmentation de 27,8 %. Cette hausse est expliquée par l'entrée dans le secteur de nouvelles ISFD et la bonne performance réalisée principalement par FINCA R.D.CONGO et d'autres structures financières de proximité. La liquidité immédiate s'est établie à 61,1 % contre la norme de 30 %.

Quant au taux d'encaisses oisives, il s'est situé à 21,9 %, légèrement supérieur à la norme admise de 20 %. Cette situation a indiqué, d'une part, que certaines institutions ont détenu des liquidités excessives qu'elles auraient dû affecter aux crédits et, d'autre part, que les autres, ayant un portefeuille à risque important, ont freiné l'octroi des crédits.

5.6.1.2. Encours de crédit

Ce poste a enregistré une hausse de 43,3 %. En effet, les crédits sont passés de USD 14 561 226 à fin décembre 2009 à USD 20 870 872 une année plus tard. Cette tendance croissante est consécutive à l'augmentation du nombre des ISFD et à l'extension du réseau d'exploitation par certaines institutions de proximité.

5.6.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont établies à USD 3 682 288 durant l'exercice sous revue contre USD 2 378 699 une année plus tôt, soit un accroissement de 54,8 %, résultant en grande partie des investissements réalisés par les nouveaux entrants dans le secteur.

Comparé à la norme de 10,0 %, le taux des immobilisations a été dans l'ensemble de 9,21 %, variant entre 1,0 et 54,4 %. Ce constat a corroboré l'importance des investissements réalisés par certaines ISFD en termes d'acquisition d'immeubles et d'équipements bien au-delà de la norme, réduisant ainsi la possibilité d'octroi des crédits.

5.6.1.4. Autres emplois

Les autres emplois ont connu une hausse de 269,6 % en 2010, s'établissant à USD 6 623 523 en 2010 contre USD 1 791 928 en 2009. Cette hausse est quasiment attribuable aux comptes « actionnaires et associés » qui se sont accrus de 57 633,5 %, renseignant ainsi la libération partielle du capital au niveau de certaines ISFD en général et au niveau de l'IMF OPPORTUNITY en particulier.

5.6.2. Analyse du passif

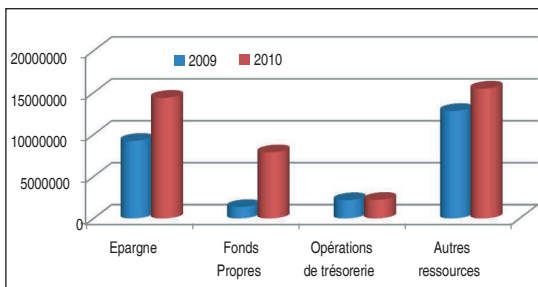
L'examen des postes du passif a renseigné ce qui suit :

Tableau 64 : Ventillation des postes du passif du bilan

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	%	Montant	%
Epargne	9 254 085	36,1	14 387 913	36
Fonds Propres	1 358 931	5,3	7 884 683	19,7
Opérations de trésorerie	2 177 587	8,5	2 209 804	5,5
Autres ressources	12 814 970	50,1	15 480 113	38,8
Total des ressources	25 605 573	100	39 962 513	100

Source : BCC.

Graphique 47 : Ventillation des postes du passif du bilan



5.6.2.1. Epargne

A fin décembre 2010, l'épargne totale s'est établie à USD 14 387 913 contre USD 9 254 085 une année plus tôt, soit une augmentation substantielle de 55,5 %. Cette expansion est expliquée par le regain de confiance de la population envers les structures financières de proximité, l'introduction de nouveaux produits proposés par certaines ISFD, l'augmentation du nombre des ISFD autorisées à collecter l'épargne et le dynamisme dans la mobilisation de l'épargne par certaines ISFD.

5.6.2.2. Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré dans l'ensemble une hausse drastique de 480,2 %, passant de USD 1 069 961 à USD 7 884 683 d'une année à l'autre. Cette augmentation a été tirée notamment par l'entrée dans le secteur de l'IMF OPPORTUNITY avec un capital représentant 71,6 % du total des fonds propres.

Quant au taux de capitalisation total, il s'est élevé à 19,7 %, supérieur à la norme de 15,0 %. Cette situation est imputable principalement à l'élargissement des ISFD de la Province et de la réalisation de bénéfice par certaines institutions.

Cependant, il y a lieu de noter que seize institutions ont disposé des fonds propres insuffisants voire négatifs, renseignant d'une part, leur incapacité à faire face à leurs engagements et, d'autre part, l'utilisation de l'épargne des membres ou clients pour leur survie.

5.6.2.3. Opérations de trésorerie

Ce poste s'est chiffré à USD 2 209 804 en 2010 contre USD 2 177 587 en 2009, soit un accroissement de 1,5 %.

5.6.2.4. Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous revue, les autres ressources se sont établies à USD 15 480 113 contre USD 12 814 971 à fin décembre 2009, soit une hausse de 20,8 %. Il y a lieu de relever que cette augmentation a résulté de la hausse des régularisations et emplois divers (67,4 %), des fonds de financement et de garantie dont a bénéficié l'IMF HOPE (42,2 %) ainsi que des emprunts et dettes à moyen et long termes contractés par FINCA R.D. Congo (17,3 %).

5.6.3. Analyse du compte d'exploitation des ISFD

Contrairement à l'exercice précédent qui s'est clôturé par une perte d'exploitation de USD 289 239, le résultat d'exploitation consolidé des structures financières de proximité de la Ville Province de Kinshasa en 2010 a affiché un solde positif de USD 605 542. Cette situation est largement tributaire de la performance réalisée principalement par FINCA R.D. Congo qui a dégagé un résultat positif important et des pertes subies par d'autres ISFD. Par rapport à l'augmentation des produits, il s'observe que l'accroissement des charges a été moins proportionnel.

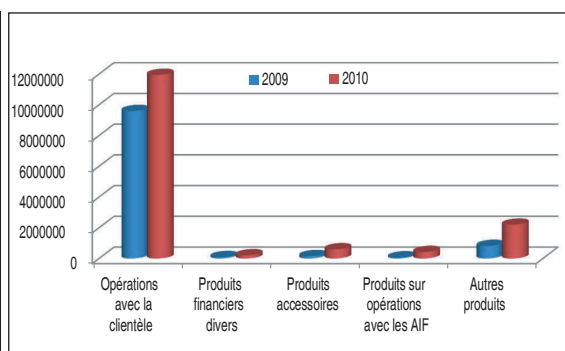
5.6.3.1. Analyse des produits

Les produits réalisés par les ISFD ont atteint USD 15 350 501 durant l'année sous revue contre USD 10 711 884 une année plus tôt, soit un accroissement de 43,3 %. Cette évolution positive a été induite principalement par les revenus tirés des opérations liées au crédit dont l'accroissement a atteint 24,5 %.

Tableau 65 : Structure des produits d'exploitation

PRODUITS	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	9 591 807	89,5	11 938 564	77,8
Produits financiers divers	87 950	0,8	204 033	1,3
Produits accessoires	149 265	1,4	594 080	3,9
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	68 900	0,6	419 519	2,7
Autres produits	813 962	7,6	2 194 305	14,3
Total des produits	10 711 884	100	15 350 501	100

Graphique 48 : Structure des produits d'exploitation



Source : BCC.

Les produits sur les opérations avec la clientèle ont constitué la principale rubrique des produits d'exploitation. S'agissant des produits financiers divers composés principalement des commissions prélevées lors de l'octroi du crédit et de la location des coffres-forts, ils ont connu une variation de 132,0 %, résultant de l'accroissement des activités des ISFD.

Quant aux produits sur les opérations avec les autres intermédiaires, ils ont connu une hausse de 508,9 %. Cette situation est expliquée par l'interaction grandissante observée dans la Ville de Kinshasa entre les ISFD et l'organe

faïtier dans lequel elles sont affiliées et les autres institutions aussi bien de la microfinance que des banques.

Pour ce qui est des autres produits, ils ont connu un accroissement de 169,6 %, consécutif notamment à la hausse importante des reprises des provisions et récupérations sur créances irrécouvrables pour 324,7 %, des subventions d'exploitation pour 112,1 %, des produits exceptionnels pour 92,8 % et d'autres produits financiers pour 61,4 %.

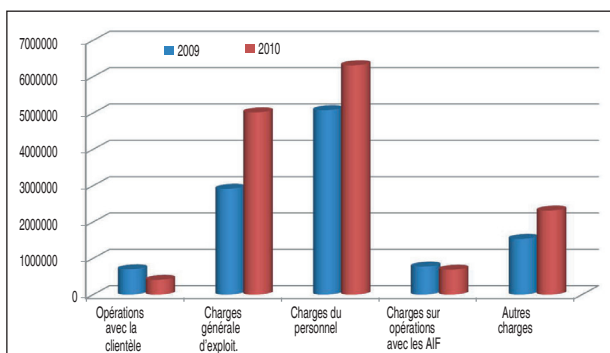
5.6.3.2. Analyse des charges

Les charges d'exploitation en 2010 se sont situées à USD 14 744 959 contre USD 11 001 123 en 2009, soit une augmentation de 34,0 %. L'accroissement des charges est largement attribuable à l'expansion de charges générales d'exploitation, soit 72,2 %. Celles-ci sont composées de charges liées à la consommation des fournitures, au transport et autres services consommés ainsi qu'à d'autres charges diverses supportées par les ISFD.

Tableau 66 : Structure des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	699 142	6,4	407 892	2,8
Charges générales d'exploit.	2 914 659	26,5	5 019 906	34
Charges du personnel	5 079 058	46,2	6 313 464	42,8
Charges sur opérations avec les AIF	770 936	7	688 681	4,7
Autres charges	1 537 328	14	2 315 016	15,7
Total des charges	11 001 123	100	14 744 959	100

Graphique 49 : Structure des charges d'exploitation



Source : BCC.

Bien plus, les autres charges ont connu une hausse importante de 50,5 %, induite largement par l'augmentation significative des dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables (115,9 %). Cette situation a insinué que la majorité des institutions financières de proximité de la Ville Province de Kinshasa ont connu d'énormes difficultés dans le recouvrement des créances octroyées.

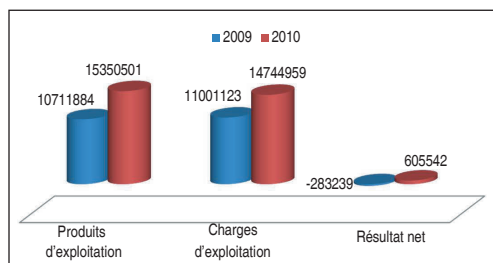
5.6.3.3. Analyse du résultat net

L'exercice 2010 s'est clôturé par un résultat d'exploitation positif de USD 605 542 contrairement à l'exercice 2009 où il a été négatif de USD 289 239, soit une variation positive de 309,4 %.

Tableau 67 : Structure du résultat net global

Résultat net	Montant ®	Montant	Var. %
Produits d'exploitation	10 711 884	15 350 501	43,3
Charges d'exploitation	11 001 123	14 744 959	34
Résultat net	-283 239	605 542	309,4

Graphique 50 : Structure du résultat net global



Source : BCC.

L'examen des résultats d'exploitation par institution a renseigné que dix-neuf Institutions du Système Financier Décentralisé ont réalisé des résultats positifs en 2010 contre dix-sept en 2009.

En ce qui concerne l'autosuffisance opérationnelle, elle s'est située, pour l'ensemble des ISFD de la Ville Province de Kinshasa, à 104,1 % en deçà de la norme de 119,4 %.

5.7. PROVINCE DE MANIEMA



L'on a dénombré à fin décembre 2010, quatre structures financières de proximité dans la Province de Maniema. Il s'agit toutes des Coopératives d'Epargne et de Crédit localisées dans la Ville de Kindu.

Par rapport à fin 2009, le nombre d'institutions est passé de deux à quatre, soit une augmentation des deux institutions agréées au cours l'exercice sous revue.

Tableau 68 : Répartition géographique des ISFD de la province

Ville	Nbre des ISFD	Var.(en %)
Kindu	4	100,0

Source : BCC

Le total bilantaire de l'ensemble des institutions de la Province du Maniema s'est établi à USD 2 883 268 en 2010 contre USD 509 074 une année plus tôt, soit une hausse de 466,4 %, justifiée plus par l'agrément de deux nouvelles structures financières de proximité.

L'analyse des performances de chaque institution a relevé que la Coopec IMARA KINDU a détenu le leadership de ce secteur de la Province de Maniema avec une part de 72,8 %.

Tableau 69 : Part des ISFD de la province dans le total bilantaire

	2009 ®	2010
Total bilantaire	99 190 030	151 790 816
ISFD Maniema	655 581	2 883 268
Part (%)	0,7	1,9

Source : BCC.

Comparé au total bilantaire de l'ensemble de l'industrie de microfinance, les structures financières de proximité de la Province de Maniema ont représenté 1,9 % en 2010 contre 0,7 % en 2009. Cette progression a été dictée principalement par l'agrément des deux nouvelles institutions.

5.7.1. Analyse de l'actif

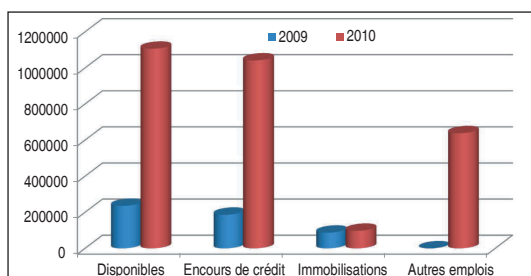
L'examen des postes de l'actif des ISFD de la Province a renseigné ce qui suit :

Tableau 70 : Ventillation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009 @	%	2010	%
Disponibles	235 526	46,3	1 106 265	38,4
Encours de crédit	186 543	36,6	1 041 497	36,1
Immobilisations	87 005	17,1	97 334	3,4
Autres emplois	-	-	638 172	22,1
Total des emplois	509 074	100	2 883 268	100

Source : BCC.

Graphique 51 : Ventillation des postes de l'actif du bilan



5.7.1.1. Disponibles

Ce poste s'est chiffré à USD 1 106 265 à fin 2010 contre USD 235 526 une année auparavant, soit une hausse de 369,7 %. L'arrivée de la Coopérative IMARA KINDU et les bonnes performances enregistrées au niveau de la MECREKI ont expliqué cet accroissement. La liquidité immédiate s'est fixée à 43,8 % contre la norme de 30,0 %.

Quant au taux d'encaisses oisives, il s'est établi à 38,4 % bien au-delà de la norme admise de 20,0 %. Cette situation est expliquée par le fait que certaines institutions ont détenu des liquidités excessives qu'elles auraient dû affecter aux crédits et d'autres, ayant un portefeuille à risque important, ont gelé l'octroi des crédits.

5.7.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit a enregistré une hausse de 458,3 %, passant de USD 186 543 à fin décembre 2009 à USD 1 041 497 une année plus tard. Cette tendance croissante est consécutive à l'introduction dans le secteur de la microfinance des deux nouvelles institutions.

5.7.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont situées à USD 97 334 durant l'exercice sous revue contre USD 87 005 une année plus tôt, soit une augmentation de 11,9 %. Comparé à la norme de 10,0 %, la part des immobilisations a été de 3,4 %.

5.7.1.4. Autres emplois

Les autres emplois se sont établis à USD 638 172 en 2010, composés essentiellement des comptes de liaison pour 58,1 % et des débiteurs divers avec 25,2 %.

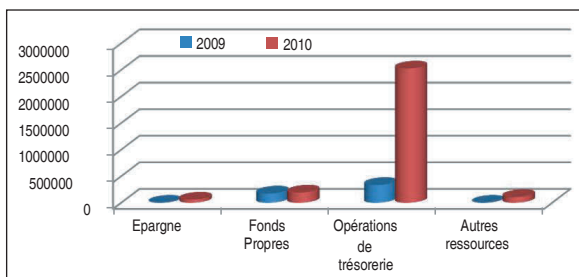
5.7.2. Analyse du passif

L'examen des postes du passif des ISFD de la Province du Maniema a relevé ce qui suit :

Tableau 71 : Ventillation des postes du passif du bilan

RUBRIQUES	2009 @	%	2010	%
Epargne	-	-	58 534	2,1
Fonds Propres	174 241	34,2	191 133	6,6
Opérations de trésorerie	334 833	65,8	2 525 832	87,6
Autres emplois	-	-	107 768	3,7
Total des ressources	509 074	100	2 883 268	100

Graphique 52 : Ventillation des postes du passif du bilan



Source : BCC.

5.7.2.1. Epargne

A fin décembre 2010, l'épargne de l'ensemble des ISFD de la Province s'est établie à USD 2 525 832 contre USD 334 833 une année plus tôt, soit une substantielle amélioration de 654,4 %. Cette situation a été induite par l'augmentation du nombre des ISFD.

5.7.2.2. Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré dans l'ensemble une hausse de 9,7 %, s'établissant à 191 133 en 2010 contre USD 174 241 une année plus tôt. Cet accroissement a été tiré notamment par l'entrée de la Coopec IMARA KINDU dans le secteur avec des fonds propres représentant 45,7 % du total.

Quant au taux de capitalisation, il s'est situé à 6,6 % bien en deçà de la norme de 15,0 %. Cette situation est imputable principalement à la petitesse des tailles des ISFD de la Province conjuguée à l'insuffisance de fonds propres et à la baisse des activités d'intermédiation observée auprès de certaines ISFD.

5.7.2.3. Opérations de trésorerie

Les structures financières de proximité ont contracté des engagements à court terme de l'ordre de USD 58 534 en 2010.

5.7.2.4. Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous revue, ce poste s'est établi à USD 107 768, dont 83,5 % des fonds de financement et de garantie obtenus par la Coopec IMARA et 16,2 % des provisions pour risques, charges et pertes.

5.7.3. Analyse du compte d'exploitation

A l'instar de l'année précédente, le résultat d'exploitation consolidé en 2010 a affiché un solde positif de USD 1 735 après avoir atteint USD 19 000 une année plus tôt, soit une dégradation des revenus de 90,9 %.

Cependant, le résultat d'exploitation consolidé positif a occulté les pertes réalisées par la Coopec EDE dont le résultat est passé d'une année à l'autre de USD 19 000 à USD – 1 776 et la MECRE KINDU.

5.7.3.1. Analyse des produits

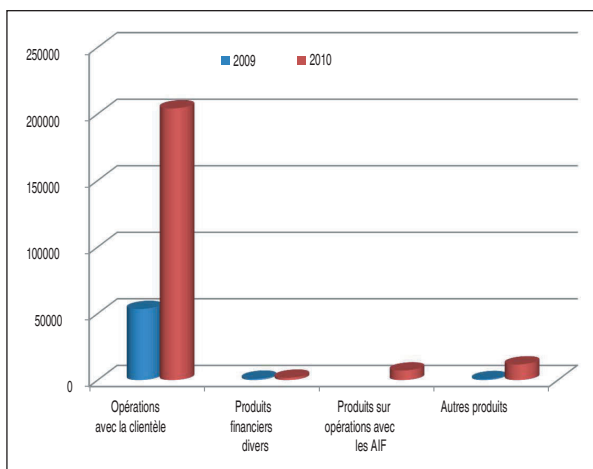
Les produits réalisés par les ISFD de la Province ont atteint USD 225 003 durant l'année sous revue contre USD 55 249 une année plus tôt, soit un accroissement de 307,3 %. Cette évolution positive a résulté principalement des revenus tirés des opérations liées au crédit qui se sont accrus de 282,0 %.

L'analyse par institution a dégagé que la Coopec IMARA KINDU a détenu 75,6 % des produits réalisés par les ISFD de la Province suivie de la MECRE KINDU en 2010.

Tableau 72 : Structure des produits d'exploitation

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	53467	96,8	204 220	90,8
Produits financiers divers	1029	1,9	1802	0,8
Produits accessoires	-	-	10 005	4,4
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	7200	3,2
Autres produits	753	1,4	1776	0,8
Total des produits	55 249	100	225 003	100

Source : BCC.

Graphique 53 : Structure des produits d'exploitation

La structure des produits d'exploitation a été largement dominée par les produits sur les opérations avec la clientèle. S'agissant des produits financiers divers constitués principalement des commissions prélevées lors de l'octroi du crédit et de la location des coffres-forts, ils ont connu une augmentation de 75,1 %, résultant de l'accroissement des activités des ISFD.

En ce qui concerne les produits sur les opérations avec les autres intermédiaires, ils n'ont été enregistrés qu'en 2010 à concurrence de USD 7 200, signifiant que les ISFD ont interagi entre elles.

Quant aux autres produits, ils ont été constitués intégralement des produits accessoires.

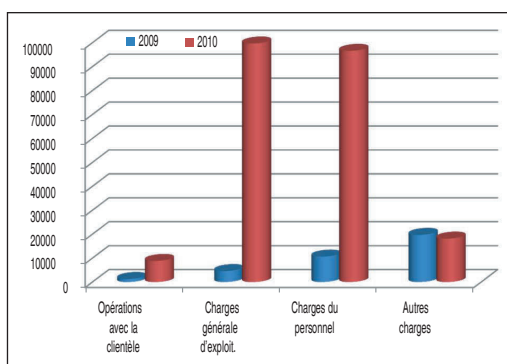
5.7.3.2. Analyse des charges

Les charges d'exploitation en 2010 ont augmenté de 515,9 % comparé à son niveau de 2009, passant de USD 36 248 à USD 223 269.

Tableau 73 : Structure des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	1 291	3,6	8 819	3,9
Charges générales d'exploit.	4 602	12,7	99 690	44,7
Charges du personnel	10 641	29,4	96 602	43,3
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	-	-	-	-
Autres charges	19 715	54,4	18 158	8,1
Total des charges	36 249	100	223 269	100

Source : BCC.

Graphique 54 : Structure des charges d'exploitation

L'accroissement des charges est largement imputable à l'expansion de charges générales d'exploitation, soit 2 066,7 %. L'examen des charges d'exploitation par institution a indiqué qu'elles ont été plus importantes à la Coopec IMARA KINDU avec une part de 71,0 % du total des charges encourues par toutes les ISFD de la Province en 2010.

Dans l'ensemble, il a été noté la non maîtrise des charges dans la plupart des structures financières de proximité, résultant entre autres des charges générales relatives au fonctionnement de ces ISFD, dont celles liées à la fourniture de l'énergie.

5.7.3.3. Analyse du résultat net

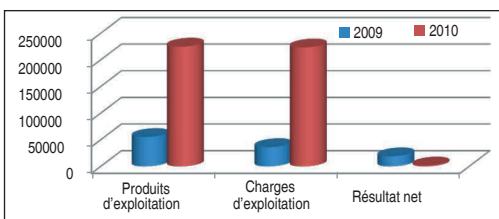
Le résultat net, quoique demeuré positif, est passé de USD 19 000 en 2009 à USD 1 735 une année plus tard, soit une diminution de 90,9 %.

En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont connu respectivement des augmentations de USD 169 754 et 187 020, dégagant ainsi une marge de USD - 17 266 qui a expliqué la variation du résultat net de - 90,9 %.

Tableau 74 : Structure du résultat net global

RUBRIQUES	2009 ©	2010	Var. %
	Montant	Montant	
Produits d'exploitation	55 249	225 003	307,3
Charges d'exploitation	36 249	223 268	515,9
Résultat net	19 000	1 735	-90,9

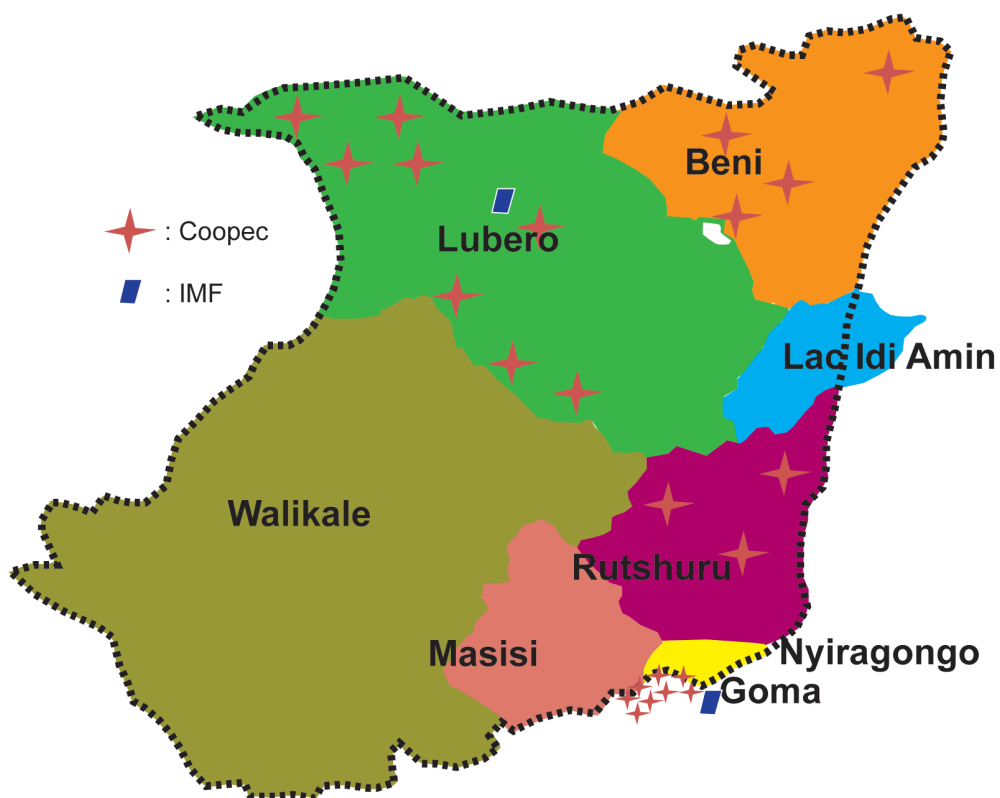
Source BCC..

Graphique 55 : Structure du résultat net global

L'examen des résultats d'exploitation a renseigné que sur les quatre ISFD agréées, deux ont réalisé des résultats excédentaires.

En outre, le taux d'autosuffisance opérationnelle s'est établie à 100,8 % contre la norme de 119,4 %.

5.8. PROVINCE DU NORD KIVU



Le nombre des structures financières de proximité dans la Province du Nord Kivu s'est élevé à quarante-cinq à fin décembre 2010, dont cinq Institutions de Micro Finance, trente-neuf Coopératives d'Epargne et de Crédit et une Coopérative Centrale d'Epargne et de Crédit.

Comparé au nombre des ISFD de la Province en 2009, il a été observé un accroissement de neuf Institutions du Système Financier Décentralisé, soit 28,6 %. Toutes les institutions agréées ont concerné la catégorie des mutualistes.

Sur un total de 143 ISFD agréées, celles de la Province du Nord Kivu ont représenté une part de 31,5 % en 2010 contre 32,1 % une année plus tôt. Les institutions de cette Province sont essentiellement localisées à Goma, Beni et Butembo.

Tableau 75: Répartition géographique des ISFD de la Province

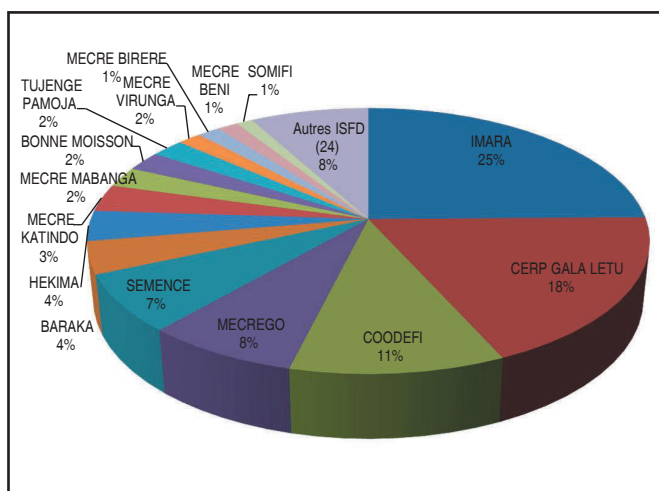
VILLES	Nbre ISFD	Var. (en %)
Goma	25	55,6
Butembo	6	13,3
Beni	3	6,7
Kirumba	2	4,4
Oicha	1	2,2
Kiwanja	1	2,2
Buturande	1	2,2
Kanyabayonga	1	2,2
Lubero	1	2,2
Mabanga	1	2,2
Nyamiliima	1	-2,2
Rutshuru	1	2,2
Vitshumbi	1	2,2
TOTAL	45	100

Source : BCC.

S'agissant de la part du marché au sein de la Province du Nord Kivu, elle est dominée notamment par les Coopératives d'Epargne et de Crédit IMARA, COODEFI, MECREGO et la SEMENCE.

Tableau 76 : Part des ISFD de la Province **Graphique n° 56 : Part des ISFD de la Province**

INSTITUTIONS	%
IMARA	24,8
CERP GALA LETU	18,5
COODEFI	10,6
MECREGO	7,6
SEMENCE	7,0
BARAKA	3,9
HEKIMA	3,7
MECRE KATINDO	3,3
MECRE MABANGA	2,5
BONNE MOISSON	2,4
TUJENGE PAMOJA	2,2
MECRE VIRUNGA	1,6
MECRE BIRERE	1,5
MECRE BENI	1,4
SOMIFI	1,1
Autres ISFD (24)	8,0

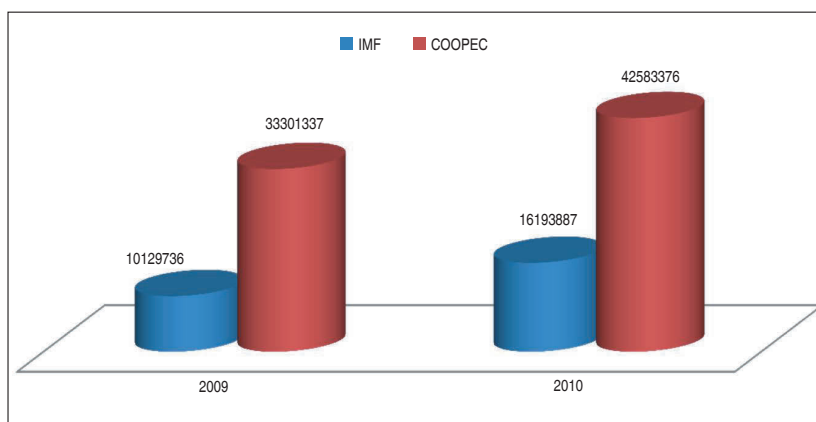


Source : BCC.

La répartition géographique a démontré la présence de plusieurs structures financières de petite taille, attestée par le fait que 24 d'entre elles n'ont représenté que 8,0 % de l'ensemble de la part du marché de la province, soit une moyenne de 0,3 % par institution.

Le total bilantaire des structures financières de proximité de cette Province s'est élevé à USD 58 777 263 en 2010 contre USD 43 431 073, représentant une hausse de 35,3 %. Cette bonne performance a été induite par l'arrivée de nouveaux acteurs et de bons résultats enregistrés notamment par les Coopec IMARA, COODEFI et LA SEMENCE.

Graphique n° 57 : Evolution du total bilantaire des ISFD de la Province d'une année à l'autre



Néanmoins, certaines ISFD ont connu de repli de leurs activités. Il s'agit notamment de l'IMF SOMIFI REJEDE (- 86,7 %), COOPEC RUTSHURU (- 69,7 %), COOPEC UNITE (- 35,7 %), COOPECCO GOMA (- 27,7 %), COOPEC ADEC (- 23,5 %), MECREGO (- 13,2 %) et MAENDELEO (- 7,5 %).

La part des Institutions du Système Financier Décentralisé du Nord Kivu sur le total bilantaire de l'ensemble de l'industrie de la microfinance est passée de 44,1 % en 2009 à 38,7 % une année plus tard. Cette régression est due notamment à la baisse drastique des activités de l'IMF SOMIFI REJEDE et l'accroissement des autres institutions dans différentes provinces.

Tableau 77 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

	2009 @	2010
Total bilantaire	99 113 030	151 790 816
ISFD NORD KIVU	43 731 073	58 777 263
Part (%)	44,1	38,7

Source : BCC.

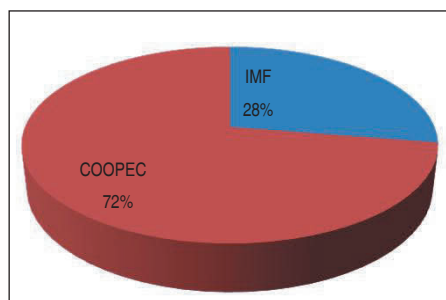
L'analyse par catégorie des ISFD a indiqué un total bilantaire pour les institutions mutualistes de USD 42 583 374 à fin décembre 2010 contre USD 33 301 338 une année plus tôt, soit une augmentation de 27,9 %, résultant de l'agrément de neuf nouvelles ISFD et de bonnes performances de certaines institutions susvisées. Leur part a représenté 72,4 % du marché de la microfinance de la Province en 2010 contre 76,7 % une année plus tôt.

Tableau 78 : Part des ISFD par type d'institution

INSTITUTIONS	2009 @		2010	
	Montant	%	Montant	%
IMF	10 129 736	23,3	16 193 887	27,6
COOPEC	33 301 337	76,7	42 583 376	72,4
TOTAL	43 431 073	100	58 777 263	100

Source : BCC.

Graphique n° 58 : Part des ISFD par type d'institution



En ce qui concerne les Institutions de Micro Finance, leur total bilantaire s'est situé à USD 16 193 888 contre USD 10 129 735 une année auparavant, soit une progression de 59,9 %.

Le secteur de la microfinance de la Province reste dominé par les Coopératives d'Épargne et de Crédit avec une part de 86,7 % contre 13,3 % pour les IMF.

Concernant la transmission des données financières, toutes ces institutions ont envoyé leurs états financiers, à l'exception de la COOPEC KIWANJA et la COOPECCO OICHA, en raison des difficultés pour ces institutions à produire des états financiers.

5.8.1. Analyse de l'actif

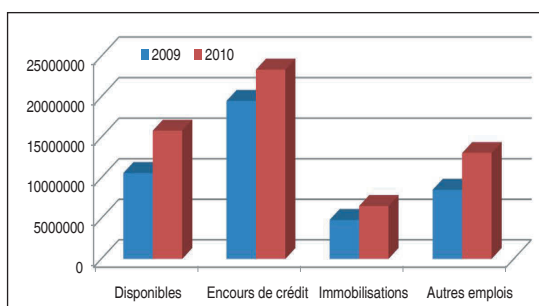
L'examen des postes du bilan en 2010 a renseigné ce qui suit :

Tableau 79 : Ventillation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	%	Montant	%
Disponibles	10 593 866	24,4	15 831 791	26,9
Encours de crédit	19 490 123	44,9	23 352 605	39,7
Immobilisations	4 809 961	11,1	6 524 489	11,1
Autres emplois	8 537 123	19,7	13 068 378	22,2
Total des emplois	43 431 073	100	58 777 263	100

Source: BCC.

Graphique 59 : Ventillation des postes de l'actif du bilan



5.8.1.1. Disponibles

Cette masse bilantaire s'est chiffrée à USD 15 831 791 à fin 2010 contre USD 10 593 866 une année auparavant, soit une augmentation de 49,4 %. Cette croissance est attribuable à l'augmentation des encaisses des Coopéc IMARA et COODEFI. La liquidité immédiate s'est établie à 39,0 % contre la norme de 30,0 %. Certaines institutions de cette Province ont détenu de la liquidité pouvant leur permettre de faire face aux retraits de l'épargne des clients et membres.

S'agissant du taux d'encaisses oisives, il s'est situé à 26,9 % contre la norme admise de 20,0 %. Cette situation a renseigné que certaines institutions ont détenu des liquidités excessives au détriment de l'octroi des crédits et

la contraction délibérée de l'octroi des crédits à la suite d'un portefeuille à risque important.

5.8.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit a enregistré une hausse de 19,8 %, passant de USD 19 490 123 à fin décembre 2009 à USD 23 352 605 une année plus tard. Cette tendance haussière est expliquée par l'augmentation du nombre des ISFD et le dynamisme de certaines structures financières de proximité.

Cependant, la part du portefeuille de crédit sur le total des emplois n'a atteint que 39,7 % contre la norme de 70,0 %, justifiant ainsi la faiblesse de l'intermédiation induite par le PAR élevé observé auprès de plusieurs ISFD.

5.8.1.3. Immobilisations

Les immobilisations se sont établies à USD 6 524 489 durant l'exercice sous revue contre USD 4 809 961 une année plus tôt, soit un accroissement de 35,6 %. Cette expansion est consécutive notamment à l'acquisition des Systèmes d'Information et de Gestion ainsi que des biens meubles et immeubles par les ISFD.

La part des immobilisations pour l'ensemble des ISFD de la province a été de 11,1 % contre la norme de 10,0 %. Cependant, l'analyse de ce taux par institution a indiqué une variation comprise entre 0,7 % et 96,6 %.

5.8.1.4. Autres emplois

Les autres emplois ont connu une hausse de 53,1 % en 2010, s'établissant à USD 13 068 378 contre USD 8 537 123 en 2009. Cette augmentation est essentiellement attribuable au compte de liaison qui a représenté 86,8 % du total des autres emplois.

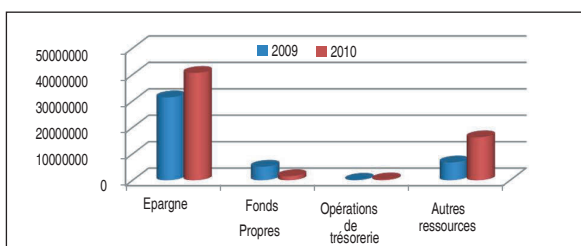
5.8.2. Analyse du passif

L'examen des postes du passif a fait ressortir ce qui suit :

Tableau 80 : Ventillation des postes du passif du bilan

RESSOURCES	2009 @		2010	
	Montant	%	Montant	%
Epargne	31 386 592	72,3	40 629 605	69,1
Fonds Propres	5 111 331	11,8	1 552 614	2,7
Opérations de trésorerie	192 257	0,4	334 281	0,6
Autres ressources	6 740 893	15,5	16 260 763	27,7
Total des ressources	43 431 073	100	58 777 263	100

Graphique 60 : Ventillation des postes du passif du bilan



Source : BCC.

5.8.2.1. Epargne

A fin décembre 2010, l'épargne globale mobilisée s'est élevée à USD 40 629 605 contre USD 31 386 592 une année plus tôt, soit une augmentation de 29,4 %. Cette bonne mobilisation de l'épargne est expliquée par la confiance de la population envers les structures financières de proximité.

5.8.2.2. Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré dans l'ensemble une forte baisse de 69,6 %, passant de USD 5 111 331 à USD 1 552 614 d'une année à l'autre. Cette régression est consécutive aux mauvais résultats réalisés par certaines Institutions du Système Financier Décentralisé de cette province.

Quant au taux de capitalisation, il s'est situé à 2,7 % bien en deçà de la norme de 15,0 %. Cette situation a dénoté de la faiblesse des fonds propres résultant de l'accumulation des pertes dans certaines institutions.

5.8.2.3. Opérations de trésorerie

Il a été observé une augmentation de 73,9 % des engagements à court terme dans les structures financières de proximité, s'établissant à USD 334 281 en 2010 contre USD 192 257 une année plus tôt. Il y a lieu de constater l'amélioration de la synergie entre les différents acteurs du système financier congolais.

5.8.2.4. Autres ressources

A la clôture de l'exercice sous revue, les diverses ressources se sont élevées à USD 16 260 763 contre USD 6 740 893 en 2009, soit un accroissement de 141,2 %. Cette augmentation est largement influencée par le compte de liaison (82,8 %).

5.8.3. Analyse du compte d'exploitation

L'analyse du compte d'exploitation des ISFD de cette Province n'a pas intégré en 2010 les données de trois Institutions de Micro Finance en difficulté, à savoir BARKA PRECE, CERP GALA LETU et SOMIFI REJEDE.

Tenant compte de ce qui précède, le résultat d'exploitation en 2010 a affiché un solde positif de USD 177 711 contre USD 852 106 une année plus tôt, soit une régression de 79,1 %. Cependant, cette situation aurait été plus désastreuse dans l'ensemble n'eut été les résultats positifs importants réalisés par la MECREGO et la COOPEC SEMENCE.

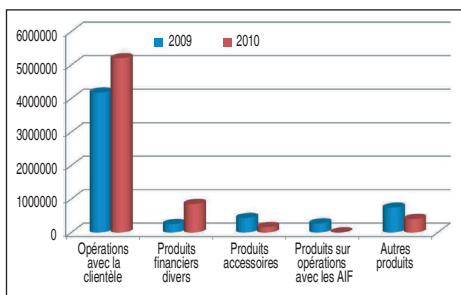
5.8.3.1. Analyse des produits

Les produits réalisés par les ISFD de la Province du Nord-Kivu ont atteint USD 6 614 372 durant l'année sous revue contre USD 5 876 957 une année plus tôt, soit un accroissement de 12,5 %. Cette évolution positive des revenus a résulté principalement des revenus tirés des opérations liées au crédit qui se sont accrus de 29,4 %.

Tableau 81 : Structure des produits d'exploitation

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	4 179 926	71,1	5 199 572	78,6
Produits financiers divers	250 393	4,3	850 717	12,9
Produits accessoires	434 625	7,4	159 282	2,4
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	272 184	4,6	1 046	0
Autres produits	739 829	12,6	403 755	6,1
Total des produits	5 876 957	100	6 614 372	100

Graphique 61 : Structure des produits d'exploitation



Source : BCC.

La structure des produits d'exploitation a été largement dominée par les produits sur les opérations avec la clientèle. S'agissant des produits financiers divers constitués principalement des commissions prélevées lors de l'octroi du crédit et de la location des coffres-forts, Ils ont connu une variation de 239,8 %, résultant de l'accroissement des activités des ISFD.

En ce qui concerne les produits sur les opérations avec les autres intermédiaires financiers, ils ont régressé de 99,6 %. Ce qui illustre la détérioration de l'interaction entre les ISFD, l'organe faîtière dans lequel certaines structures financières de proximité sont affiliées et les autres institutions aussi bien de la microfinance que des banques.

Quant aux autres produits, ils ont connu un fléchissement de l'ordre de 45,4 % une année plus tard et ce, en raison de la diminution d'autres produits financiers pour 12,1 %, des subventions d'exploitation pour 82,4 % et des reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables pour 40,6 %.

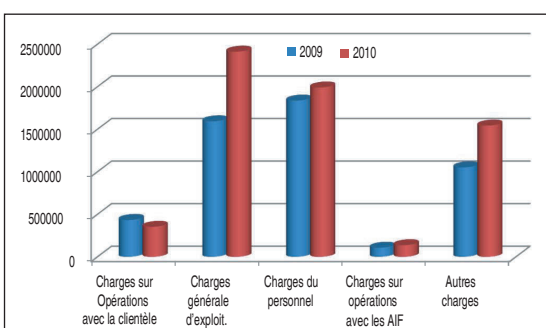
5.8.3.2. Analyse des charges

Les charges d'exploitation en 2010 se sont situées à USD 5 024 851 contre USD 6 436 661 une année plus tard, soit un accroissement de 28,1 %. Par rapport à l'augmentation des produits, celle des charges a été plus importante.

Tableau 82 : Structure des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Charges sur Opérations avec la clientèle	434 138	8,6	352 987	5,5
Charges générales d'exploit.	1 593 772	31,7	2 412 718	37,5
Charges du personnel	1 837 204	36,6	1 990 836	30,9
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	107 221	2,1	136 985	2,1
Autres charges	1 052 516	20,9	1 543 135	24
Total des charges	5 024 851	100	6 436 661	100

Graphique 62 : Structure des charges d'exploitation



Source : BCC.

L'accroissement des charges est largement consécutif à l'expansion de charges générales d'exploitation, soit 51,4 %.

5.8.3.3. Analyse du résultat net

Le résultat net est passé de USD 852 106 en 2009 à USD 177 711 une année plus tard, soit une diminution importante de 79,1 %.

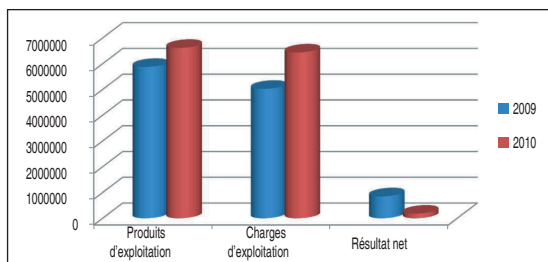
En valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont connu respectivement des hausses de USD 737 415 et USD 1 411 810, dégageant ainsi une marge de USD – 674 395, expliquant ainsi la variation négative du résultat net de 79,1 %.

Tableau 83 : Structure du résultat net global

RUBRIQUES	2009 ©	2010	Var. %
Produits d'exploitation	5 876 957	6 614 372	12,5
Charges d'exploitation	5 024 851	6 436 661	28,1
Résultat net	852 106	177 711	-79,1

Source : BCC.

Graphique 63 : Structure du résultat net global



S'agissant de l'autosuffisance opérationnelle, elle s'est située à 102,8 % contre la norme de 119,4 %. Cette situation a dénoté dans l'ensemble que les ISFD ont couvert leurs charges par les produits générés. Cependant, l'examen individuel a fait ressortir clairement que seize institutions ont éprouvé d'énormes difficultés à atteindre le seuil de rentabilité.

A fin décembre 2010, la Banque Centrale du Congo a agréé neuf structures financières de proximité de la Province du Sud Kivu, ramenant ainsi leur nombre de vingt-trois à trente-deux, soit un accroissement de 39,1 %. Ces ISFD sont composées des trente Coopératives d'Epargne et de Crédit et deux Institutions de Micro Finance.

Par rapport au nombre des ISFD agréées par l'Institut d'Emission, ceux du Sud Kivu ont représenté 22,4 % du nombre total des structures financières de proximité en 2010 contre 20,5 % une année plus tôt.

La répartition des Institutions de Micro Finance de la Province par catégorie a dégagé une prépondérance des Coopératives d'Epargne et de Crédit (93,8 %) sur les IMF (6,2 %).

Tableau 84 : Répartition géographique des ISFD de la Province

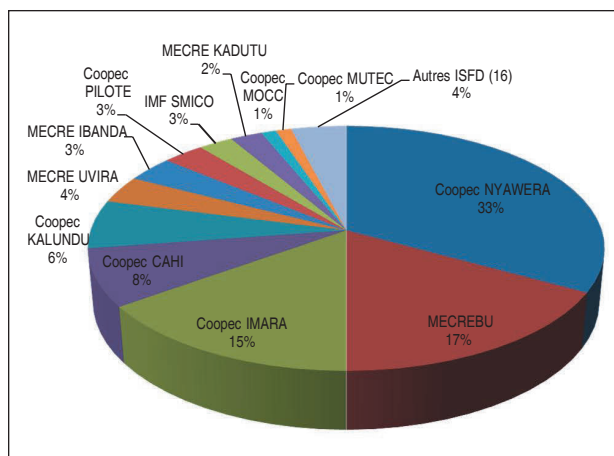
VILLES	Nbre ISFD	Var.(en %)
BUKAVU	23	71,9
UVIRA	4	12,5
MINOVA	1	3,1
FIZI	2	6,3
KABARE	1	3,1
MUENGA	1	3,1
TOTAL	32	100,0

Source : BCC.

Ces institutions sont essentiellement localisées à Bukavu et Uvira.

Tableau 85 : Part des ISFD de la Province

INSTITUTIONS	%
Coopec NYAWERA	33,1
MECREBU	17,0
Coopec IMARA	15,1
Coopec CAHI	7,6
Coopec KALUNDU	6,4
MECRE UVIRA	3,6
MECRE IBANDA	3,4
Coopec PILOTE	3,0
IMF SMICO	2,5
MECRE KADUTU	2,3
Coopec MOCC	1,1
Coopec MUTEK	1,1
Autres ISFD (16)	4,0

Graphique 64 : Part des ISFD de la Province

Source : BCC.

Il a été noté la présence de plusieurs structures financières de petite taille. En effet, seize d'entre elles n'ont représenté que 4,0 % de l'ensemble de la part du marché de la Province, soit une moyenne de 0,3 % par institution.

Concernant la part du marché dans la Province, elle a été dominée en 2010 par la COOPEC NYAWERA dont la part s'est établie à 33,1 % après avoir atteint 52,3 % en 2009, la MECREBU avec 17,0 % et la COOPEC IMARA avec 15,1 %, soit un total de 65,2 %.

Le total bilantaire de l'ensemble de ces institutions s'est établi à USD 43 784 012 en 2010 contre US 27 721 217 une année plus tôt, soit une hausse de 57,9 %, justifiée notamment par l'agrément de nouvelles structures financières de proximité et par la croissance des activités de la MECREBU et la Coopec CAHI.

Par ailleurs, la part du total bilantaire des ISFD de la Province par rapport à l'ensemble du secteur a renseigné qu'elle est passée de 28,0 % en 2009 pour se fixer à 28,9 %.

Tableau 86 : Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire

RUBRIQUES	2009 ®	2010
Total bilantaire	99 113 030	151 790 816
ISFD Sud Kivu	27 721 217	43 784 012
Part (%)	28,0	28,9

Source : BCC.

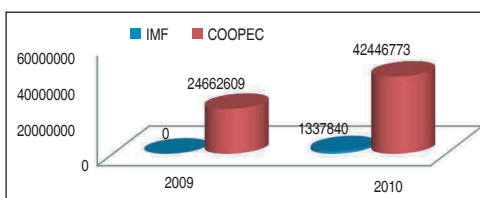
Cependant, il a été noté un léger repli des activités au niveau de certaines institutions. Il s'agit notamment des COOPEC MOCC (- 8,5 %), COOPEC BAGIRA (- 4,2 %), COOPEC BURHIBA KASHA (- 3,5 %) et la MECRE IBANDA (- 3,4 %).

En examinant les ISFD de la Province par catégorie, il a été noté que le total bilantaire des institutions mutualistes a connu une augmentation de 53,1 %, passant de USD 27 721 217 à fin 2009 à USD 42 446 173. Cet accroissement est consécutif à l'agrément de neuf nouvelles ISFD et de bonnes performances de certaines institutions susvisées. Leur part a représenté 96,9 % du marché de la microfinance de la Province en 2010 contre 100,0 % une plus tôt, à la suite de l'agrément de deux premières institutions non mutualistes de la Province.

Tableau 87 : Part des ISFD par type d'institution

RUBRIQUES	2009 ®		2010	
	Montant	%	Montant	%
IMF	-	-	1 337 839	3,1
COOPEC	24 662 609	100	42 446 173	96,9
TOTAL	24 662 609	100	43 784 012	100,0

Graphique n° 65 : Part des ISFD par type d'institution



Source : BCC.

En ce qui concerne les Institutions de Micro Finance, leur total bilantaire s'est situé à USD 1 337 839. Le secteur de la microfinance de la Province reste dominé par les Coopératives d'Epargne et de Crédit.

Concernant la transmission des données financières, toutes ces institutions ont envoyé leurs états financiers, à l'exception des Coopec EDE Bukavu, BARAKA, BOBANDANA et MBOKO.

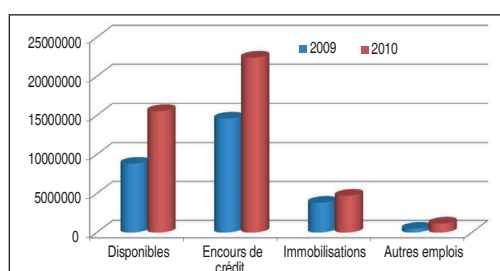
5.9.1. Analyse de l'actif

L'examen des postes de l'actif du bilan en 2010 a renseigné ce qui suit :

Tableau 88 : Ventillation des postes de l'actif du bilan

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	%	Montant	%
Disponibles	8 818 052	31,8	15 555 056	35,5
Encours de crédit	14 603 968	52,7	22 389 658	51,1
Immobilisations	3 820 223	13,8	4 699 401	10,7
Autres emplois	478 973	1,7	1 139 897	2,7
Total des emplois	27 721 217	100	43 784 012	100

Graphique 66 : Ventillation des postes de l'actif du bilan



Source : BCC.

5.9.1.1. Disponibles

Ce poste s'est établi à USD 15 555 056 à fin 2010 contre USD 8 818 052 une année auparavant, soit une hausse de 76,4 %. L'entrée des deux nouvelles IMF et de la Coopec IMARA a essentiellement expliqué cette évolution. La liquidité immédiate s'est située à 39,9 % contre la norme de 30,0 %.

Quant au taux d'encaisses oisives, il s'est situé à 35,5 % supérieur à la norme admise de 20,0 %. Cette situation a renseigné la détention des liquidités excessives par certaines institutions au détriment de l'octroi des crédits et la contraction délibérée de l'octroi des crédits à la suite d'un portefeuille à risque important.

5.9.1.2. Encours de crédit

L'encours de crédit s'est accru de 53,3 %, passant de USD 14 603 968 à fin décembre 2009 à USD 22 389 658 une année plus tard. Cette tendance haussière est consécutive à l'augmentation du nombre des ISFD et à la croissance des activités de certains clients et membres.

5.9.1.3. Immobilisations

Après s'être élevées à USD 3 820 223 en 2009, les immobilisations se sont établies à USD 4 699 401 durant l'exercice sous revue, soit un accroissement de 23,0 %. Cette situation a résulté d'importants investissements réalisés par les ISFD en termes d'acquisition d'immeubles et d'équipements bien au-delà de la norme, réduisant ainsi la possibilité d'octroi des crédits.

Comparé à la norme de 10,0 %, la part des immobilisations a été en moyenne de 36,4 %, variant entre 0,03 % et 86,7 %.

5.9.1.4. Autres emplois

Les autres emplois ont enregistré un accroissement de 138,0 % en 2010, s'établissant à USD 1 139 897 en 2010 contre USD 478 973 en 2009. Cette hausse est attribuable aux comptes « régularisations et emplois divers » (49,4 %) et « compte de liaison » (43,3 %) qui sont constitués des opérations non classifiées telles notamment les crédits camouflés.

5.9.2. Analyse du passif

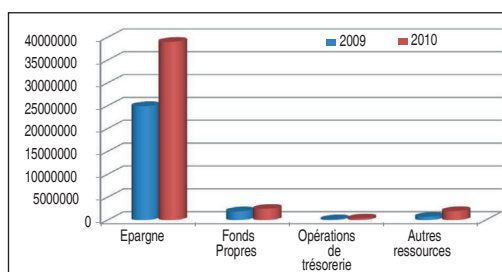
L'examen des postes du passif du bilan a renseigné ce qui suit :

Tableau 89 : Ventillation des postes du passif du bilan

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	%	Montant	%
Epargne	24 922 350	89,9	39 008 802	89,1
Fonds Propres	1 907 308	6,9	2 456 051	5,6
Opération de trésorerie	174 135	0,6	366 025	0,8
Autres ressources	717 424	2,6	1 953 134	4,5
Total des ressources	27 721 217	100	43 784 012	100

Source : BCC.

Graphique 67 : Ventillation des postes du passif du bilan



5.9.2.1. Epargne

L'épargne totale des ISFD de la Province s'est fixée à USD 39 008 802 à fin décembre 2010 contre USD 24 922 350 une année plus tôt, soit une importante augmentation de 56,5 %. Cette expansion est expliquée par l'accroissement

de l'épargne mobilisée par les Coopec NYAWERA, IMARA, MECREBU et CAHI et l'augmentation du nombre des ISFD.

5.9.2.2. Fonds propres

Les fonds propres ont enregistré dans l'ensemble une hausse de 28,8 %, passant de USD 1 907 308 à USD 2 456 350 d'une année à l'autre. Cette augmentation a été tirée notamment par l'entrée dans le secteur de la COOPEC IMARA ainsi que des IMF SOFIGL et SMICO, qui ont détenu à elles seules 14,3 % des fonds propres.

Quant au taux de capitalisation total, il s'est situé à 5,6 % bien en deçà de la norme de 15,0 %. Cette situation est imputable à l'accumulation des pertes d'exploitation ayant rendu négatifs les fonds propres de certaines ISFD, les contraignant à l'utilisation de l'épargne des membres ou clients pour leur fonctionnement.

5.9.2.3. Opérations de trésorerie

Les structures financières de proximité ont contracté des engagements à court terme de l'ordre de USD 366 025 en 2010 contre USD 174 135 une année plus tôt, soit un accroissement de 110,2 %. Cette évolution a été tirée par l'augmentation de 83,3 % des emprunts à terme et par l'octroi des découverts accordés aux institutions de microfinance par les banques et les autres ISFD.

5.9.2.4. Autres ressources

Ce poste s'est établi à USD 1 953 134 en 2010 contre USD 717 424 à fin décembre 2009, soit un accroissement de 172,2 %. Il sied d'indiquer que cette augmentation est essentiellement imputable aux postes « emprunts et dettes à moyen et long termes » (30,6 %), « compte de liaison » (26,0 %), « subventions d'équipement » (21,8 %) et « fonds de financement et de garantie » (17,3 %).

5.9.3. Analyse du compte d'exploitation

Par rapport à 2009, le résultat d'exploitation consolidé a affiché un solde de USD - 14 783 en 2010 contre USD 15 259, soit une détérioration des revenus de 196,9 %, induit principalement par l'importante perte réalisée par l'une des plus grandes structures financières de proximité de la Province.

Bien que les produits se soient accrus en 2010, l'analyse du compte d'exploitation a révélé un accroissement plus important des charges.

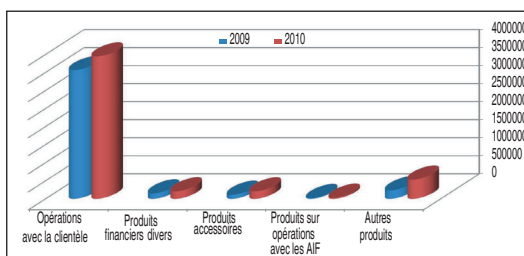
5.9.3.1 Analyse des produits

Les produits réalisés par les ISFD dans l'ensemble de la province ont atteint USD 4 923 302 durant l'année sous revue contre USD 4 091 253 une année plus tôt, soit un accroissement de 20,3 %. Cette évolution positive a découlé des revenus tirés des opérations liées au crédit qui se sont accrus de 10,6 %, passant de USD 3 565 082 à USD 3 944 516 d'une année à l'autre et des autres produits qui se sont chiffrés à USD 237 495 en 2009 contre USD 533 421 une année plus tard, soit une hausse de 124,6 %.

Tableau 90 : Structure des produits d'exploitation

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	3 565 082	87,1	3 944 516	80,1
Produits financiers divers	153 336	3,7	207 440	4,2
Produits accessoires	113 468	2,8	206 898	4,2
Produits sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	21 872	0,5	31 027	0,6
Autres produits	237 495	5,8	533 421	10,8
Total des produits	4 091 253	100	4 923 302	100

Graphique 68 : Structure des produits d'exploitation



Source : BCC.

Les produits sur les opérations avec la clientèle ont représenté 80,1 % des revenus réalisés par les ISFD de la Province, découlant des opérations des crédits des Coopec MECREBU, CAHI, IMARA et NYAWERA qui ont représenté à elles seules 51,4 %.

Les autres produits se sont accrus de 10,8 % par rapport à l'année 2009, impulsés notamment par les reprises des provisions et récupération sur créances irrécouvrables pour 47,1 % et les autres produits financiers pour 46,9 %.

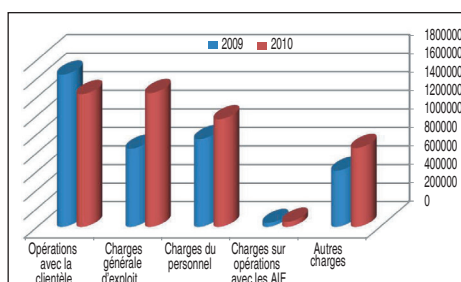
5.9.3.2. Analyse des charges

Après s'être établies à USD 4 075 993 en 2009, les charges d'exploitation ont atteint USD 4 938 085 une année plus tard, soit un accroissement de 21,2 %.

Tableau 91 : Structure des charges d'exploitation

RUBRIQUES	2009 @		2010	
	Montant	Part %	Montant	Part %
Opérations avec la clientèle	1 641 343	40,3	1 430 942	29
Charges générales d'exploit.	841 916	20,7	1 441 546	29,2
Charges du personnel	945 167	23,2	1 160 123	23,5
Charges sur opérations avec les autres intermédiaires financiers	42 607	1	55 956	1,1
Autres charges	604 960	14,8	849 518	17,2
Total des charges	4 075 993	100	4 938 085	100

Source : BCC.

Graphique 69 : Structure des charges d'exploitation

L'accroissement des charges est largement consécutif à l'expansion de charges générales d'exploitation, soit 71,2 %.

5.9.3.3. Analyse du résultat net

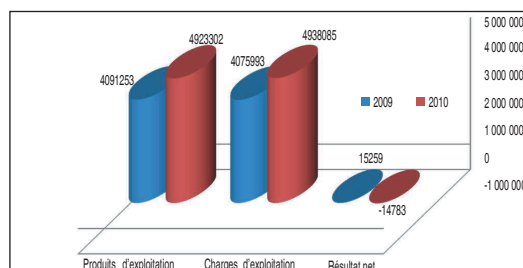
Le résultat net est passé de USD 15 259 en 2009 à USD -14 783 une année plus tard, soit une diminution drastique de 196,9 %.

En prenant les chiffres en valeurs absolues, les produits et les charges d'exploitation ont enregistré respectivement des augmentations de USD 832 049 et USD 862 091, dégageant ainsi une marge de USD – 30 043, expliquant ainsi la variation négative du résultat net de 196,9 %.

Tableau 92 : Structure du résultat net global

RUBRIQUES	2009 @	2010	Var. %
	Montant	Montant	
Produits d'exploitation	4 091 253	4 923 302	20,3
Charges d'exploitation	4 075 993	4 938 085	21,2
Résultat net	15 259	- 14 783	-196,9

Source : BCC.

Graphique 70 : Structure du résultat net global

Pour ce qui est de l'autosuffisance opérationnelle, elle s'est fixée à 99,7 % contre la norme de 119,4 %. Cette situation a indiqué dans l'ensemble que les structures financières de proximité de la Province n'ont pas couvert totalement leurs charges par les produits générés.

Prises individuellement, certaines ont couvert au point de dégager des marges de sécurité et d'autres, à savoir neuf ISFD, n'ont pas atteint le seuil de rentabilité.

TEMOIGNAGE N° 6



Madame Ntumba Mabika Mutanda Angèle a commencé son élevage en 1996 avec 50 poules. Ce poulailler lui permettait de produire une quantité d'œufs que sa famille ne pouvait consommer. A partir de là, elle a commencé à les vendre et l'aventure a pris une autre ampleur. Encouragée par le rendement et le revenu, elle a décidé d'étendre ses activités en construisant cinq bâtiments pouvant abriter 1 000 poules de ponte. Une fois les bâtiments finis, elle a élevé 5 000 poules de ponte avec une production moyenne de 85 plateaux d'œufs par jour en recrutant trois employés dont deux hommes et une femme.

Au vu de l'évolution de la ferme, les moyens ne suffisaient plus pour son fonctionnement adéquat. En recourant aux services financiers de la Mutuelle des Femmes Sages de KINshasa (MUFE-SAKIN), elle a pu obtenir un premier prêt de CDF 25 000, puis de CDF 250 000 pour le fonctionnement de sa ferme. Elle était au mois de juillet de l'année en cours à son 17ème prêt qui s'élève à CDF 2 350 000 (soit USD 2 600) avec un dossier de demande de prêt en cours de CDF 3 700 000 (soit USD 4 000).

Le remboursement de ses crédits sans retard lui a permis d'accroître sa capacité d'endettement et de garder sa crédibilité et son honneur en tant que femme entrepreneur. Les services financiers offerts par cette Coopérative d'Epargne et de Crédit lui permettent de reformer les poules lorsqu'elles sont vieilles et recommencer avec les poussins, d'offrir des emplois et à fructifier son affaire.

Elle envisage moderniser sa ferme en améliorant le système de circulation d'eau et, le régime de cueillette des œufs ainsi qu'en doublant ou triplant sa production d'œufs.

TÉMOIGNAGE 7

Madame NZAZI ANTHO est née en 1965 et réside dans la Ville Province de Kinshasa. Elle est mariée et mère de quatre enfants. Après la guerre d'agression qu'a connu notre pays, beaucoup d'entreprises avaient fermé et les choses devenaient de plus en plus difficiles. Face à cet inconnu, elle a décidé de ne pas baisser les bras. Après avoir entendu parler de FINCA, elle a réuni les amies et ensemble elles ont

formé un groupe de 38 membres dénommé «ABIGAEL». Elles se sont présentées à FINCA sur Citronnier non loin de l'Institut des Sciences Commerciales dans la Commune de la GOMBE pour solliciter un crédit. Elle avait personnellement peur surtout lorsqu'on a dit qu'il fallait avant tout une garantie de 10 % du montant sollicité. Elle s'est souvenue de BINDO et d'autres institutions qui se sont envolées avec l'argent des Kinois...mais comme elle était dans le besoin, elle s'est quand même fait violence avec d'autres membres et ont obtenu leur premier crédit.

Ce premier crédit était de USD 40 qu'elle a remboursés pendant 4 mois. Puis, elle a obtenu son deuxième prêt de USD 80 pour atteindre maintenant la somme de USD 800. Tout au début, elle éprouva quelques petites difficultés de calcul surtout que le remboursement était hebdomadaire! C'était vraiment essoufflant dans la mesure où juste après, elles devaient rembourser. Elle était presque sur le point d'abandonner, mais son promoteur l'a conseillé de ne pas attendre les derniers jours pour réunir l'argent. Elle a décidé de mettre quelque chose de coté au jour le jour, qu'il pleuve ou pas. Depuis, elle a appris à épargner et rembourse très bien. Son épargne atteint à ce jour le montant de USD 570 chose qu'elle ne pouvait imaginer, surtout avec son petit commerce de vente d'épices et d'huile végétal au marché rail de la Commune de Lingwala.

Ces connaissances solides en matière de gestion des affaires, résultant de la formation que FINCA donne, lui a permis de réaliser beaucoup de choses, dont notamment le paiement des frais scolaires de ses 4 enfants et de subvenir aux besoins de sa famille quand bien même leur papa travail mais sa contribution est très significative.

Chapitre VI :

AUTRES ACTIVITES EN RAPPORT AVEC LE SECTEUR

6.1. FORMATIONS ET MISSIONS EFFECTUEES

Pour assurer un meilleur suivi et encadrement des institutions du Système Financier Décentralisé du pays, la Banque Centrale du Congo a eu à participer à plusieurs actions de formation et missions d'imprégnation aussi bien sur place qu'à l'extérieur du pays.

En 2010, l'Institut d'Emission a pris part aux activités suivantes:

6.1.1. A l'intérieur du pays

- Du 22 au 28 février 2010 à Goma, dans le Nord Kivu : séminaire de vulgarisation du Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance et du logiciel comptable FinA ;
- Du 22 au 28 février 2010 à Bukavu, dans le Sud Kivu : séminaire de vulgarisation du Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et

- de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance et du logiciel comptable FinA pour les ISFD du Maniema et du Sud Kivu ;
- Du 03 au 13 mars 2010 à Kinshasa: séminaire de vulgarisation du Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi que des Institutions de Micro Finance et du logiciel comptable FinA pour des ISFD de Bandundu, du Bas Congo, , du Kasai Occidental, du Kasai Oriental, du KATANGA et de Kinshasa ;
 - Du 19 au 29 avril 2010 à Kinshasa : consultations intergouvernementales entre la RDC et la République Fédérale d'Allemagne, sur notamment l'évolution et l'appui au secteur de la microfinance en RDC ;
 - Du 28 au 30 avril 2010 : séminaire de formation sur les outils de contrôle sur place dispensé par les experts canadiens dans le cadre du PRC II ;
 - Du 07 au 17 juin 2010 à Kinshasa : formation des cadres de la BCC sur le module CGAP au tour des thèmes sur (i) la mesure et contrôle des impayés et calcul et fixation des taux d'intérêt et (ii) la gestion des risques opérationnels ;
 - Du 22 novembre au 03 décembre 2010 à Kinshasa : organisation de la troisième et dernière étape de formation des formateurs organisée par le Centre International de Formation basé à Turin et du renforcement des capacités des institutions de microfinance. Ce programme de microfinance UE/AC vise à renforcer les capacités des acteurs de la microfinance dans les pays ACP et améliorer l'efficacité et la transparence dans les marchés de microfinance.

6.1.2. A l'extérieur du pays

- Du 06 au 10 avril 2010 à Nairobi, au Kenya : participation de la BCC au Sommet Régional 2010 sur le Microcrédit pour l'Afrique et le Moyen Orient sur le thème « Engager à éradiquer la pauvreté » et aux ateliers organisés en marge du Sommet sur notamment les innovations dans le domaine de la technologie, la microfinance d'un pays révélé au grand écran, les nouveaux standards de reporting, les conditions de fonctionnement des fonds de microfinance, les conditions de financement des IMF et l'inclusion financière ;
- Du 21 au 25 juin à Abidjan, en Côte d'Ivoire : séminaire sur l'analyse des performances d'une institution de microfinance ;
- Du 19 juillet au 06 août 2010 à Turin, en Italie : participation de la BCC

au Programme de Formation en Microfinance Boulder organisé chaque année par le Boulder Institute of Microfinance, ONG américaine spécialisée dans la formation en microfinance, en partenariat avec le Centre d'Etudes Financières, Economiques et Bancaires, de l'Agence Française de Développement et le Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail ;

- Du 26 juillet au 06 août 2010 à Casablanca, au Maroc : séminaire organisé par le Centre International de formation « SETYM International » sur l'exécution des interventions et l'évaluation des impacts en microfinance ;
- Du 26 juillet au 30 août 2010 à Montréal, Ontario et Québec, au Canada : participation de la BCC à la mission d'études auprès du Mouvement Desjardins dans le cadre du PRC II ;
- Du 25 au 29 octobre 2010 à Muhanga, au Rwanda : participation à la deuxième phase de formation des formateurs organisée par le Centre International de Formation basé à Turin en Italie. La formation axée sur le thème « Assurer le fonctionnement de la Microfinance : gérer pour améliorer les performances » entre dans le cadre de la certification par l'OIT des formateurs congolais et du renforcement des capacités des institutions de microfinance ;
- Du 11 au 29 octobre à La Rochelle, en France : séminaire de formation organisé par l'Institut de Management Public et Privé (IMPP) sur le thème « organisation et gestion d'une structure de microfinance ». Il a été question notamment des fondements de la microfinance, des organes, de la réglementation et de la supervision, des techniques des microcrédits, de la gestion des ressources humaines, du pilotage et de la gouvernance, des indicateurs d'évaluation des performances des IMF et du Système d'Information de Gestion ;
- Du 21 au 22 octobre 2010 à Nairobi, au Kenya : atelier organisé dans le cadre des travaux de l'Association Africaine du Crédit Agricole et Rural sur la constitution de la base de données sur le financement du secteur agricole.

6.2. ACTIVITES DE LA HAUTE DIRECTION

La Haute Direction de la Banque, qui est très impliquée dans les activités de la microfinance, a eu au cours de l'exercice sous revu notamment à :

- répondre à une question écrite du Sénat sur la déconfiture de la Coopérative d'Epargne et de Crédit dénommée « Crédit Congolais pour la Reconstruction » localisée dans le District d'Ituri dans la Province Orientale ;
- participer à la cérémonie de lancement de la deuxième phase du Fonds de Promotion de la Microfinance. Une allocution a été prononcée à cet effet par Monsieur le Gouverneur en date du 12 août 2010 ;
- participer à l'examen du projet de loi sur les Institutions de Micro Finance à la Commission Economique et Financière de l'Assemblée Nationale.

6.3. REUNIONS AVEC LES INSTITUTIONS DU SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

Dans le cadre du renforcement, de la promotion et du suivi des structures financières de proximité, plusieurs réunions et contacts ont été assurés durant tout l'exercice 2010. Il s'agit notamment de :

- la participation en tant qu'observateur à certaines Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires des ISFD sur des thèmes bien spécifiques ;
- réunions avec les promoteurs ou les dirigeants sur des sujets divers dont notamment les demandes d'agrément, les informations comptables et financières, l'introduction de nouveaux produits tels les ordres de paiement internes et le transfert de fonds, les conclusions de mission de contrôle, le règlement de différends entre dirigeants, voire entre ISFD, la gestion des ISFD, etc.
- réunions avec les clients et membres des institutions de microfinance sur notamment des différends avec les ISFD ;

- réunions sur la mise en place de deux associations professionnelles.

6.4. REUNIONS AVEC LES PARTENAIRES

Plusieurs réunions ont été organisées avec les bailleurs de fonds autour principalement du plan d'actions de la microfinance de la Banque Centrale du Congo. Il s'agit notamment des réunions avec :

- les bailleurs sur l'exécution du plan d'actions microfinance de la BCC ;
- l'Agence Française de Développement sur le contrat d'assistance technique dans le cadre du renforcement de la réglementation;
- les canadiens dans le cadre du Projet de Renforcement de Capacités de la BCC, Phase 2 (PRC II) notamment sur les guides de contrôle, le financement des missions de contrôle et la formation des inspecteurs ;
- le PNUD sur le financement des missions de contrôle sur place des ISFD ;
- l'UNCDF sur le financement du plan d'actions microfinance pour les années à venir ;
- la Banque Mondiale sur l'identification des besoins futurs de la Sous-Direction de la Microfinance ;
- la KfW sur le projet de modernisation de la Centrale des Risques et sur l'identification des besoins futurs ;
- L'expert de l'USAID pour la formation des inspecteurs dans la maîtrise et la gestion du logiciel FINA ;
- la Coopération Technique belge sur le développement du secteur de la microfinance en RDC ;
- l'UAP Insurance Company Limited sur la micro assurance en RDC ;
- l'analyste principal de Microfinance Information eXchange (MIX) pour le Moyen Orient et l'Afrique du Nord sur le reporting des situations comptables et financières des ISFD ;
- le Centre International pour la Formation (ITC) sur la formation des formateurs congolais en microfinance ;
- le Bureau BERCY sur le rapport de l'inventaire du secteur de la microfinance en RDC.

6.5. PROGRAMMES CONCLUS AVEC LES PARTENAIRES

Dans le cadre du plan d'actions de la Microfinance de la Banque Centrale du Congo, plusieurs contrats ou accords ont été signés avec nos partenaires dont notamment :

- contrat de sous-traitance signé en janvier 2010 avec le Bureau d'Etudes, de Recherches et de Consulting International (BERCY) pour la poursuite et la finalisation de l'inventaire du secteur de la microfinance en République Démocratique du Congo ;
- contrat d'assistance technique perlée conclu entre la BCC et Monsieur Laurent LHERIAU en janvier 2010, pour l'appui dans (i) l'élaboration d'outils de vulgarisation de la loi sur les Institutions de Micro Finance, (ii) l'élaboration des textes d'application de la loi notamment sur la concurrence, la protection des consommateurs et les normes prudentielles et (iii) la vulgarisation des textes auprès de la profession ;
- Protocole d'accord relatif aux modalités de collaboration entre la BCC dans le cadre de l'assistance et le Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises du Portefeuille de l'Etat (COPIREP) à la Sous-Direction de la Microfinance en février 2010 ;
- lettre de Monsieur le Gouverneur du 04 octobre 2010 sollicitant l'adhésion de la BCC à l'Alliance pour l'Inclusion Financière (AFI).

Dans l'exécution du Plan d'actions de la Microfinance, la Banque Centrale du Congo a bénéficié de l'appui technique et financier de plusieurs bailleurs de fonds.

Il s'agit notamment de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI), l'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Mondiale, la KfW Bankengruppe, l'United Nations Capital Development Fund (UNCDF), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'United States Agency for International Development (USAID).

ANNEXES

Annexe n° 1: Liste des Institutions agréées à fin 2010

BANDUNDU

N°	DENOMINATION	ADRESSES
1	COOPEC DIBAYA-LUBWE	1, Avenue Ngulungu Dibaya, Cité de Dibaya Lubwe, Quartier Kwilu
2	COOPEC ECC/ KIKWIT	272, Boulevard National Kikwit, Quartier Nsakuru, Commune Nzinda
3	COOPEC ECOLE	50, Avenue Bobozo, Ville de Kikwit
4	COOPEC GUNGU	7, Boulevard National Gungu
5	MEC IDECE/COOPEC	7, Avenue Bokoro, Place du Marché – Maï Ndombe
6	COOPEC IDIOFA	9, Avenue Madimbi Quartier MAPELA, Cité d'Idiofa
7	COOPEC LUKOLELA	34, Boulevard National, Ville de Kikwit
8	COOPEC MASIMANIMBA	8, Boulevard National, Quartier Bibodi, Cité de Masi Manimba
9	COOPEC MOKALA	Mission Catholique Mokala, Secteur Mateba
10	MUCREFEKI / COOPEC	35, Avenue Kwango, Commune de Lukoklela, Ville de Kikwit
11	COOPEC Saint François Xavier/Cathédrale	32, Quartier Lunia, Commune Lukolela, Ville de Kikwit
12	COOPEC UDIPAK	Cité de Pay Kongila

BAS-CONGO

N°	DENOMINATION	ADRESSES
1	CAMEC INKISI / COOPEC	70, Avenue Kasa Vubu, Cité de Inkisi
2	CAMEC MBANZA-NGUNGU/ COOPEC	25, Avenue Nzeza, Mbanza Ngungu
3	CEAC KINZA MVUETE	02, Avenue Madoda, Cité de Kinza Mvute
4	COOPEC CEAC BOMA/VILLE	14, Avenue Makhuku, Commune de Nzadi, Ville de Boma
5	COOPEC MAYOMBE	Quartier du 30 Juin Cité de Niomi-Kangu, Bas Fleuve
6	IMF BUSINA MICROCREDIT sprl	10, Avenue Quai du Commerce, Commune de Nzadi, Ville de Boma

KASAI-OCCIDENTAL

<u>N°</u>	<u>DENOMINATION</u>	<u>ADRESSES</u>
1	COOPEC DEKOC	152, Avenue Guillaume Mbaya, Ville de Kananga

KASAI ORIENTAL

<u>N°</u>	<u>DENOMINATION</u>	<u>ADRESSES</u>
1	IMF ADEKOR	55, Avenue Bakela, Commune de Muya
2	COOPEC MUDIANO	1818, Avenue Yakauma, Quartie Bena Mbua, Cité de Kabinda

KATANGA

<u>N°</u>	<u>DENOMINATION</u>	<u>ADRESSES</u>
1	IMF TUJENGE	1, Avenue Muero, Ville de Lubumbashi
2	COOPEC KIBUNGO	3, Avenue de la Régideso Commune Kampemba, Ville de Lubumbashi

KINSHASA

N°	DENOMINATION	ADRESSES
1	CAMEC MONT NGAFULA/ COOPEC	194, Avenue de l'Eglise, Cité Mama Mobutu, Commune de Mont Ngafula
2	CECKI	11, Avenue Kwango, Quartier Joli Parc, Commune de Ngaliema
3	COOPEC BOLINGO	1, Avenue Zolana, Quartier Mama Yemo Pompage, Commune de Ngaliema
4	COOPEC CBCO	Avenue Kasa Vubu, Commune de Bandalungwa
5	COOPEC CEAC KINTAMBO	30, avenue Lusambo, Commune de Kintambo
6	COOPEC CEAC MATETE	24 bis, Quartier Anunga, Commune de Matete
7	COOPEC CU	171, Boulevard Lumumba, Quartier Malemba, Commune de Matete
8	COOPEC FOND	34, Avenue du Commerce, 2 ^{ème} niveau de l'Immeuble SOMIP Local F201, Commune de la Gombe
9	COOPEC MAKIN	1, Avenue Sanda, Quartier Salongo, Place CECOMAF, Commune de Kimbanseke
10	COOPEC MOLENDE	1165/1175 Avenue Tombalbay, Commune de la Gombe
11	COOPEC UNAF	Immeuble Royal Local 205, Commune de la Gombe
12	COOPEC UNION ET CHARITE	19, 17 ^{ème} Rue, Commune de Limeté
13	COOPECAS	169, Avenue Kabinda, Commune de Kinshasa
14	COOPECCO KINSHASA	91, Avenue Itaga, Commune de Kinshasa
15	COOPEC'SCO	2, Avenue Père Boka, Commune de la Gombe
16	MEC APROSCAC/COOPEC	145, Avenue Masengi, Quartier Lubudi, Commune de Selembao
17	MEC BOMOKO/ COOPEC	54/49, Avenue Lubisi, Commune de Lemba
18	MEC BOSANGANI	56 bis, Avenue Makina, Quartier 6 Commune de Ndjili

19	MEC CAPROS/COOPEC	1, Avenue Manzengele, Commune de Ngaba
20	MEC DECO/COOPEC	21, Avenue Mbama, Quartier Bumba, Commune de Ngaliema
21	MEC IDECE	174, avenue Commerciale, Quartier 7, Commune de Ndjili
22	MEC FMC/COOPEC	7, Avenue Matadi Mayo, Commune de Mont Ngafula
23	MECRECO/COOPEC	4765, Avenue Colonel Ebeya, Commune de la Gombe
24	MECRE GOMBE	1, Avenue du Commerce Galerie du Marché Local n° 1 Commune de la Gombe
25	MECREKIN	37, Avenue Mpolo Maurice, Commune de la Gombe
26	MECRE KITAMBO MAGASIN	6, Avenue Kasa Vubu, Commune de Kintambo
27	MECRE MASINA	2, Avenue Tembe, Commune de Masina
28	MECRE NGALIEMA UPN	15, Avenue Equateur, Commune de Ngaliema
29	MUFESAKIN/COOPEC	19, Avenue Assossa, Commune de Kasa Vubu
30	MUTECREDE/COOPEC	104, Avenue Lac Muero, Commune de Kinshasa
31	FINCA RDC	1286, Avenue Tombalbaye, Commune de la Gombe
32	IMF APE	9, avenue du Pasteur Baruti, Quartier Mama Mobutu, Commune de Mont Ngafula
33	IMF COMIF	10934, Avenue du marché de la liberté, Commune de Masina
34	IMF HOPE RDC	157, Avenue de démocratie, Commune de la Gombe
35	IMF LIFE-VEST	Immeuble Royal, local 209/B, Boulevard du 30 juin, Commune de la Gombe
36	IMF RAMCREDIT SARL	Galeries Présidentielles 1 ^{er} niveau n° 9, Commune de la Gombe
37	IMF OPPORTUNITY INTL	50, Avenue de la Goma, Commune de Ngaliema
38	IMF VIA NOVA sprl	23, Avenue Busudjanoa, Commune de Kasa-vubu
39	SODEC IMF	2, Avenue Niangara, Commune de Ngiri Ngiri

MANIEMA

N°	DENOMINATION	ADRESSES
1	COOPEC EDE/KINDU	1, Avenue Inga, Commune de Kasuku, Ville de Kindu
2	COOPEC IMARA	54, avenue Lundala, Ville de Kindu
3	COOPEC MSAADA WETU	24, Avenue Evêché, Commune de Kasuku, Ville de Kindu
4	MECREKINDU/COOPEC	17, Avenue du 04 Janvier, Commune de Kasuku, Ville de Kindu

NORD – KIVU

N°	DENOMINATION	ADRESSES
1	COOPEC NORD KIVU	17, Avenue du Collège, Quartier Murara, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
2	COODEFI/COOPEC	14, Avenue Kinshasa, Commune de Mususa, Ville de Butembo
3	COOPEC ADEC	Avenue des Touristes, Quartier Mikeno, Maison Bercy Ville de Goma
4	COOPEC AGRI	Avenue Nyirangongo, Bâtiment Bercky 1 ^{er} niveau, Quartier Murara (Office 1), Commune de Karisimba, Ville de Goma
5	COOPEC AGROPAS LE GRENIER / BUTEMBO	41, Rue Président de la République, Commune de Kimemi, Ville de Butembo
6	COOPEC AGROPAS LE GRENIER / GOMA	27, Avenue Nyiragongo, Quartier Murara, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
7	COOPEC AMKENI	61, Avenue Bukavu, Quartier Mikeno, Commune de Goma, Ville de Goma
8	COOPEC BENI	11, Avenue du Stade, Quartier Biautu, Ville de Beni
9	COOPEC BONNE MOISSON	12, Avenue Karisimbi, Quartier Mikeno, Commune de Goma, Ville de Goma
10	COOPEC-CR/BUTEMBO	132, Quartier Vungu, Ville de Butembo
11	COOPEC EAD	9713, Avenue Masisi, Quartier de Katindo, Ville de Goma
12	COOPEC EDE/GOMA	14/A, Quartier Mikeno, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
13	COOPEC IMARA/GOMA	Boulevard Kanyamuhanga, en face de ONC, Ville de Goma

14	COOPEC/ KANYABAYONGA	7, Avenue Bisika, Quartier Bionde, Cité de Kanyabayonga
15	COOPEC KESHENI	294, Avenue des Alizés , Quartier Murara, Commune Karisimbi, Ville de Goma
16	COOPEC KIRUMBA	1, Quartier Birere, Cité de Kirumba, Territoire de Lubero
17	COOPEC KIWANJA	3, Avenue Président, Cité de Kiwanja, Territoire de Rutshuru
18	COOPEC LA SEMENCE	5, Avenue Matokeo, Ville de Butembo
19	COOPEC MOCC/GOMA	25, Avenue Butembo , Commune de Goma, Ville de Goma
20	COOPEC NYAMILIMA	Avenue Majengo, Quatier Majingo, Cité de Nyamilima
21	COOPEC RUTSHURU	Avenue Camp Policier, Quartier Kashwa, Territoire de Rutshuru
22	COOPEC TUJENGE PAMOJA	45, Boulevard Kayambayonga, Ville de Goma
23	COOPEC TUMAINI	77, Avenue Nyiragongo, Ville de Goma
24	COOPEC UMOJA / Butembo	5, Avenue Centre, Ville de Butembo
25	COOPEC UMOJA NI NGUVU	1, avenue Sake, Quartier Katoyi, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
26	COOPEC UNITE	Rue Mvano, Quartier Les Volcans, Ville de GOMA
27	COOPECCO BENI	135, Avenue du Stade, Quartier Résidentiel, Commune Bugulu , Ville de Beni
28	COOPECCO/ BUTURANDE	155, Avenue Mobutu, Quartier Buturande, Cité de Kiwanja, Territoire de Rutshuru
29	COOPECCO-GOMA	Avenue Kamina, Quartier Mikenno , Ville de Goma
30	COOPECCO-KIRUMBA	21/C, Avenue Lubero, Quartier Kinawa ,Cité de Kirumba , Territoire de Lubero

31	COOPECCO-LUBERO	2, Avenue Musenge, Territoire de Lubero
32	COOPECCO MWANGAZA	49, Avenue Kamina, Quartier Mpendo , Commune de Goma, Ville de Goma
33	COOPECCO-OICHA	Oicha, Territoire de Beni
34	COOPECCO/VITSHUMBI	Avenue Lusando, Cité de Vitshumbi, Territoire de Rutshuru
35	MECRE-BENI/COOPEC	92, Boulevard Nyamwisi, Ville de Beni
36	MECRE-BIRERE/ COOPEC	11, Avenue du Commerce, Commune Karisimbi, Ville de Goma
37	MECREGO/COOPEC	30, Boulevard Kanyamuhanga, Quartier de Volcans, Ville de Goma
38	MECRE-KATINDO/ COOPEC	18, Route de Sake, Quartier Katindo, Commune de Karisimbi, Vile de Goma
39	MECRE-MABANGA/ COOPEC	99, Avenue Kinshasa, Quartier Mabanga Sud , Ville de Goma
40	MECRE-VIRUNGA/ COOPEC	5, Avenue Ndurumo, Quartier Murara, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
41	IMF BARAKA/PRECE	99, Avenue Nyirangongo, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
42	IMF CERP GALA LETU	21/1, Avenue Butembo, Ville de Goma
43	IMF HEKIMA	Avenue Touriste, Galerie Bénédiction, Ville de Goma
44	IMF MAENDELEO	379-380, Boulevard Kayamuhanga, Ville de Goma
45	IMF SOMIFI REJEDE	33, Rue de Kinshasa, Commune de Mususa, Ville de Butembo

SUD - KIVU

N°	DENOMINATION	ADRESSES
1	COOPEC BAGIRA	20, Avenue Patrice Lumumba, Commune de Bagira, Ville de Bukavu
2	COOPEC BARAKA	SU 50, Avenue de Centre Commercial, Baraka Centre, Territoire de Fizi
3	COOPEC BOBANDANA	Commerciale Minova, Territoire de Kalehe
4	COOPEC BURHIBA-KASHA	55, Avenue Michombero, Commune de Bagira, Ville de Bukavu
5	COOPEC CAHI	242, Quartier Major Vangu, Commune de IBANDA, Ville de Bukavu
6	COOPEC CIHERANO	Madaka Ciherano, Territoire de Walungu
7	COOPEC CIMPUNDA	212/01, Avenue Sake, Quartier Cimpunda, Commune de Kadutu, Ville de Bukavu
8	COOPEC EDE/BUKAVU	69, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
9	COOPEC ELILA	161, Avenue du Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
10	COOPEC FOMULAC KATANA	Collectivité de Kabaré, Groupement de Bulorhé, Localité de Chiranga
11	COOPEC IMARA / BUKAVU	139, Avenue Patrice Emery Lumumba Commune de Ibanda, Ville de Bukavu
12	COOPEC KALUNDU	84, Avenue Commerciale UVIRA, Quartier Commercial, Cité de Uvira
13	COOPEC KAZIMIA	Avenue Commerciale Kilewa 1, Cité de Kazimia, Territoire de Fizi
14	COOPEC KAVIMVIRA	6, Avenue Kasa Vubu, Quartier Kavimvira, Cité de UVIRA
15	COOPEC KAWA	3, Avenue Centre Industrielle, Commune de Ibanda, Ville de Bukavu
16	COOPEC LUHINDJA	Collectivité de Luhindja, Territoire de Mwenga

17	COOPEC MALI FEZA	188, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
18	COOPEC MBOKO	Avenue de la Paroisse Saint Pierre, Cité 1, Territoire de Fizi
19	COOPEC MOCC/BUKAVU	180, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
20	COOPEC NYALUKEMBA	289, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
21	COOPEC NYAWERA	181, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
22	COOPEC PILOTE	5, Avenue Kasongo, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
23	COOPEC TULIME	200, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
24	COOPEC UNION	88, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
25	COOPEC UVIRA	5, Avenue de Pionnier, Quartier Kimanga, Cité d'UVIRA
26	MECREBU/COOPEC	Avenue Patrice Emery Lumumba, Quartier Ndendere, Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu
27	MECRE IBANDA/COOPEC	30, Avenue Patrice Emery Lumumba, Quartier la Bote, Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu
28	MECRE KADUTU/COOPEC	78, Avenue Nyamugo Biasi, Quartier Biasi, Commune de Kadutu, Ville de Bukavu
29	MECRE UVIRA/COOPEC	Avenue Faza, Quartier Rombe, Cité d'UVIRA
30	MUTEC/COOPEC	15, Avenue de la Cathédrale, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
31	IMF SMICO	276, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
32	IMF SOFIGL	32, Avenue Vamaro, Commune Ibanda, Ville de Bukavu

Annexe n° 2 : Liste des Institutions agréées en 2010

BANDUNDU

1	COOPEC IDIOFA	9, Avenue Madimbi Quartier MAPELA, Cité d'Idiofa
2	MEC IDECE / COOPEC Bandundu	7, Avenue Bokoro, Place du Marché – Maï Ndombe

BAS CONGO

1	COOPEC MAYOMBE	Quartier du 30 Juin Cité de Niomi-Kangu, Bas Fleuve
---	----------------	---

KASAI ORIENTAL

1	COOPEC MUDIANO	1818, Avenue Yakauma, Quartie Bena Mbua, Cité de Kabinda
---	----------------	--

KATANGA

1	IMF TUJENGE	1, Avenue Muero, Ville de Lubumbashi
2	COOPEC KIBUNGO	3, Avenue de la Régideso Commune Kampemba, Ville de Lubumbashi

KINSHASA

1	IMF APE	9, avenue du Pasteur Baruti, Quartier Mama Mobutu, Commune de Mont Ngafula
2	CAMEC MONT NGAFULA / COOPEC	194, Avenue de l'Eglise, Cité Mama Mobutu, Commune de Mont Ngafula
3	COOPPEC UNION ET CHARITE	19, 17 ^{ème} Rue, Commune de Limeté
4	COOPEC FOND	34, Avenue du Commerce, 2 ^{ème} niveau de l'Immeuble SOMIP Local F201, Commune de la Gombe
5	MEC IDECE/Kinshsa	174, avenue Commerciale, Quartier 7, Commune de Ndjili
6	IMF OPPORTUNITY INTERNETIONAL RDC	50, Avenue de la Goma, Commune de Ngaliema

MANIEMA

1	COOPEC IMARA KINDU	54, avenue Lundala, Ville de Kindu
2	MECREKINDU/COOPEC	1, Avenue Inga, Commune de Kasuku, Ville de Kindu

NORD KIVU

1	COOPEC NORD-KIVU	17, Avenue du Collège, Quartier Murara, Commune de Karisimbi, Ville de Goma
2	COOPEC AGRI	Avenue Nyirangongo, Bâtiment Bercky 1 ^{er} niveau, Quartier Murara (Office 1), Commune de Karisimba, Ville de Goma
3	COOPEC BONNE MOISSON	12, Avenue Karisimbi, Quartier Mikeno, Commune de Goma, Ville de Goma
4	COOPEC UMOJA NI NGUVU	12, Avenue Karisimbi, Quartier Mikeno, Commune de Goma, Ville de Goma
5	COOPEC AMKENI	61, Avenue Bukavu, Quartier Mikeno, Commune de Goma, Ville de Goma
6	COOPEC MOCC/GOMA	25, Avenue Butembo, Commune de Goma, Ville de Goma
7	COOPEC NYAMILIMA	Avenue Majengo, Quartier Majengo, Cité de Nyamilima
8	COOPEC MWANGAZA	49, Avenue Kamina, Quartier Mpendo, Commune de Goma, Ville de Goma
9	COOPEC AGROPAS-LE GRENIER/BUTEMBO	41, Rue Président de la République, Commune de Kimemi, Ville de Butembo

SUD KIVU

1	COOPEC ELILA	161, Avenue du Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
2	COOPEC MALI FEZA	188, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
3	COOPEC TULIME	200, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
4	COOPEC CIHERANO	Madaka Ciherano, Territoire de Walungu
5	COOPEC IMARA BUKAVU	139, Avenue Patrice Emery Lumumba Commune de Ibanda, Ville de Bukavu
6	COOPEC MBOKO	Avenue de la Paroisse Saint Pierre, Cité 1, Territoire de Fizi
7	COOPEC UNION	88, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
8	IMF SOFIGL	32, Avenue Vamaro, Commune Ibanda, Ville de Bukavu
9	IMF SMICO	276, Avenue Patrice Emery Lumumba, Commune Ibanda, Ville de Bukavu

Annexe n° 3 : Liste des Institutions radiées en 2010

1	ACCO COOPEC ®	KINSHASA
2	COOPEC DIC ®	KINSHASA
3	COOPEC CECI PME	KINSHASA
4	IMF ESPERANCE	KATANGA

Annexe n° 4 : Liste des Institutions contrôlées en 2010**BANDUNDU**

1. COOPEC ECC
2. COOPEC ECOLE
3. COOPEC LUKOLELA
4. COOPEC SAINT FRANCOIS XAVIER
5. MUCREFEKI

BAS-CONGO

1. CAMEC BANZA NGUNGU
2. CAMEC INKISI
3. CEAC BOMA VILLE
4. CEAC KINZAO MVUETE
5. IMF BUSINA

KATANGA

1. IMF ESPERANCE
2. IMF TUJENGE

KINSHASA

1. COOPEC BOLINGO
2. COOPEC BOSANGANI
3. COOPEC CEAC KITAMBO
4. COOPEC CEAC MATETE
5. COOPEC CECKI
6. COOPEC FMC
7. COOPEC MAKIN
8. COOPEC CU
9. COOPECAS
10. MEC CAPROS
11. MEC DECO
12. MEC MUFESAKIN
13. MECRE GOMBE
14. MECREKIN
15. MECRE KITAMBO
16. MECRE MASINA
17. MECRE NGALIEMA
18. MUTUELLE BOMOKO
19. IMF HOPE
20. IMF COMIF
21. IMF VIA NOVA
22. FINCA R.D. CONGO SARL
23. LIFE VEST SARL

NORD KIVU

1. COOPEC ADEC
2. COOPEC AGROPAS LE GRENIER
3. COOPEC COODEFI
4. COOPEC CR
5. COOPEC EAD
6. COOPEC EDE
7. COOPEC IMARA
8. COOPEC LA SEMENCE
9. COOPEC TUJENGE PAMOJA
10. COOPEC TUMAINI
11. COOPECCO GOMA
12. MECRE BIRERE
13. MECREGO
14. MECRE KATINDO
15. MECRE MABANGA
16. MECRE VIRUNGA
17. IMF BARAKA PRECE
18. IMF CERP GALA LETU
19. IMF HEKIMA
20. IMF SOFIGL
21. SMF MAENDELEO
22. SMF SOMIFI REJEDE

SUD KIVU

1. COOPEC BAGIRA
2. COOPEC BURHIBA KASHA
3. COOPEC CAHI
4. COOPEC KAWA
5. COOPEC KALUNDU
6. COOPEC MOCC
7. COOPEC NYALUKEMBA
8. COOPEC NYAWERA
9. COOPEC PILOTE
10. COOPEC
11. MECREBU
12. MECRE IBANDA
13. MECREGO KADUTU
14. MECRE UVIRA
15. MUTEK/COOPEC
16. IMF SMICO

Annexe n° 5 : Liste des témoignages

- Témoignage 1 : Madame Mwadi Mpunga
- Témoignage 2 : Mme Wumba Matumona Angèle
- Témoignage 3 : Madame Mwanaïdi
- Témoignage 4 : Madame Songo Melanie
- Témoignage 5 : Mme Kapinga Munanga
- Témoignage 6 : Mme Ntumba Mabika Mutanda Angèle
- Témoignage 7 : Madame Nzazi Antho

Annexe n° 6 : Liste des encadrés

- Encadre 1 : Plan Comptable des Coopératives d'Epargne et de Crédit ainsi
que des Institutions de Micro Finance
- Encadre 2 : Contrôle interne
- Encadré 3 : Introduction de l'Ordre de Paiement

Annexe n° 7 : Liste des tableaux

Tableau 1	: Evolution par type d'ISFD
Tableau 2	: Répartition des ISFD par province
Tableau 3	: Agences et points d'exploitations des ISFD par province
Tableau 4	: Nombre des comptes ouverts
Tableau 5	: Nombre des comptes ouverts par catégorie
Tableau 6	: Compte ouverts par Genre
Tableau 7	: Compte ouverts par Genre et par Province
Tableau 8	: Nombre de contrôles exercés
Tableau 9	: Résultats de contrôles exercés
Tableau 10	: Ventilation des postes de l'actif du bilan
Tableau 11	: Ventilation des postes du passif du bilan
Tableau 12	: Part par type des ISFD dans le total bilantaire
Tableau 13	: Part des ISFD de chaque provinces dans le total bilantaire
Tableau 14	: Répartition du total bilantaire des institutions mutualistes par province
Tableau 15	: Institutions mutualistes avec un total bilantaire de plus de USD 1 Million
Tableau 16	: Répartition du total bilantaire des ISFD par type d'institutions et province
Tableau 17	: Institutions Non Mutualistes avec un total bilantaire de plus de USD 1 Million
Tableau 18	: Ventilation des résultats d'exploitations des ISFD par province
Tableau 19	: Structure des produits d'exploitation
Tableau 20	: Structure des charges d'exploitation
Tableau 21	: Structure du résultat net global
Tableau 22	: ISFD ayant réalisé des résultats d'exploitation positifs au delà de USD 100.000
Tableau 23	: Répartition géographiques des ISFD de la Province
Tableau 24	: Part des ISFD de la province dans le total bilantaire
Tableau 25	: Ventilation des postes de l'actif du bilan
Tableau 26	: Ventilation des postes du passif du bilan
Tableau 27	: Structure des produits d'exploitation
Tableau 28	: Structure des charges d'exploitations
Tableau 29	: Structure du résultat net global
Tableau 30	: Répartition géographiques des ISFD
Tableau 31	: Part des ISFD de la province dans le total bilantaire
Tableau 32	: Part des ISFD de la province dans le total
Tableau 33	: Ventilation des postes de l'actif du bilan
Tableau 34	: Ventilation des postes du passif du bilan
Tableau 35	: Structure des produits d'exploitation
Tableau 36	: Structure des charges d'exploitation
Tableau 37	: Structure du résultat net global
Tableau 38	: Part des ISFD de la province dans le total bilantaire
Tableau 39	: Ventilation des postes de l'actif du bilan
Tableau 40	: Ventilation des postes du passif

Tableau 41	: Evolution du résultat d'exploitation des ISFD de la province
Tableau 42	: Structure des produits d'exploitation
Tableau 43	: Structure des charges d'exploitation
Tableau 44	: Structure du résultat net global
Tableau 45	: Répartition géographique des ISFD de la province
Tableau 46	: Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire
Tableau 47	: Ventilation des postes de l'actif du bilan
Tableau 48	: Ventilation des postes du passif du bilan
Tableau 49	: Structure des produits d'exploitation
Tableau 50	: Structure des charges d'exploitation
Tableau 51	: Structure du résultat net global
Tableau 52	: Répartition géographique des ISFD de la province
Tableau 53	: Part des ISFD de la Province dans le total bilantaire
Tableau 54	: Ventilation des postes de l'actif du bilan
Tableau 55	: Ventilation des postes du passif du bilan
Tableau 56	: Ventilation du résultat d'exploitation des ISFD de la Province du Katanga
Tableau 57	: Structure des produits d'exploitation
Tableau 58	: Structure des charges d'exploitation
Tableau 59	: Structure du résultat net
Tableau 60	: Part des ISFD de la province dans le total bilantaire
Tableau 61	: Répartition géographique des ISFD
Tableau 62	: Part des ISFD par type d'institution
Tableau 63	: Ventilation des postes de l'actif du bilan
Tableau 64	: Ventilation des postes du passif du bilan
Tableau 65	: Structure des produits d'exploitation
Tableau 66	: Structure des Charges d'exploitation
Tableau 67	: Structure du résultat net global
Tableau 68	: Répartition géographique des ISFD de la province
Tableau 69	: Part des ISFD de la province dans le total binlataire
Tableau 70	: Ventilation des postes de l'actif du bilan
Tableau 71	: Ventilation des postes du passif du bilan
Tableau 72	: Structure des produits d'exploitation
Tableau 73	: Structure des charges d'exploitation
Tableau 74	: Structure du résultat net global
Tableau 75	: Répartition géographiques des ISFD de la province
Tableau 76	: Part des ISFD de la province
Tableau 77	: Part des ISFD de la province dans le total bilantaire
Tableau 78	: Part des ISFD par type d'institution
Tableau 79	: Ventilation des postes de l'actif du bilan
Tableau 80	: Ventilation des postes du passif du bilan
Tableau 81	: Structure des produits d'exploitation
Tableau 82	: Structure des charges d'exploitation
Tableau 83	: Structure du résultat net global
Tableau 84	: Répartition géographiques des ISFD de la province
Tableau 85	: Part des ISFD de la province
Tableau 86	: Part des ISFD de la province dans le total bilantaire

Tableau 87	: Part des ISFD par type d'institution
Tableau 88	: Ventilation des postes de l'actif du bilan
Tableau 89	: Ventilation des postes du passif du bilan
Tableau 90	: Structure des produits d'exploitation
Tableau 91	: Structure des charges d'exploitations
Tableau 92	: Structure du résultat net global

Annexe n° 8 : Graphiques

- Graphique n° 1 : Evolution par type d'ISFD
- Graphique n° 2 : Répartition des ISFD par province
- Graphique n° 3 : Nombre des comptes ouverts
- Graphique n° 4 : Nombre des comptes ouverts par les ISFD
- Graphique n° 5 : Nombre des comptes ouverts par province
- Graphique n° 6 : Comptes par genre et par province
- Graphique n° 7 : Nombre de contrôles exercés
- Graphique n° 8 : Ventilation des postes de l'actif
- Graphique n° 9 : Ventilation des postes du passif
- Graphique n° 10 : Parts par catégorie des ISFD dans le total bilantaire
- Graphique n° 11 : Part des ISFD de chaque province dans le total bilantaire
- Graphique n° 12 : Structure des produits d'exploitation
- Graphique n° 13 : Structure des charges d'exploitation
- Graphique n° 14 : Structure du résultat net global
- Graphique n° 15 : Part de chaque institution de la Province de Bandundu
- Graphique n° 16 : Ventilation des postes de l'actif du bilan des ISFD de Bandundu
- Graphique n° 17 : Ventilation des postes du passif du bilan des ISFD de Bandundu
- Graphique n° 18 : Structure des produits d'exploitation des ISFD de Bandundu
- Graphique n° 19 : Structure des charges d'exploitation des ISFD de Bandundu
- Graphique n° 20 : Structure du résultat net global des ISFD de Bandundu
- Graphique n° 21 : Répartition géographique des ISFD de la Province de Bas Congo
- Graphique n° 22 : Part de chaque institution de la Province du Bas Congo
- Graphique n° 23 : Part des ISFD du Bas Congo dans le total bilantaire
- Graphique n° 24 : Ventilation des postes de l'actif du bilan des ISFD du Bas Congo
- Graphique n° 25 : Ventilation des postes du passif du bilan des ISFD du Bas Congo
- Graphique n° 26 : Structure des produits d'exploitation des ISFD du Bas Congo
- Graphique n° 27 : Structure des charges d'exploitation des ISFD du Bas Congo
- Graphique n° 28 : Structure du résultat net global des ISFD du Bas Congo
- Graphique n° 29 : Ventilation des postes de l'actif du bilan des ISFD du Kasaï Occidental
- Graphique n° 30 : Ventilation des postes du passif du bilan des ISFD du Kasaï Occidental
- Graphique n° 31 : Structure des produits d'exploitation des ISFD du Kasaï Occidental
- Graphique n° 32 : Structure des charges d'exploitation des ISFD du Kasaï Occidental
- Graphique n° 33 : Structure du résultat net global des ISFD du Kasaï Occidental
- Graphique n° 34 : Ventilation des postes de l'actif du bilan des ISFD du Kasaï Oriental
- Graphique n° 35 : Ventilation des postes du passif du bilan des ISFD du Kasaï Oriental
- Graphique n° 36 : Structure des produits d'exploitation des ISFD du Kasaï Oriental
- Graphique n° 37 : Structure des charges d'exploitation des ISFD du Kasaï Oriental
- Graphique n° 38 : Structure du résultat net global des ISFD du Kasaï Oriental
- Graphique n° 39 : Ventilation des postes de l'actif du bilan des ISFD du Katanga
- Graphique n° 40 : Ventilation des postes du passif du bilan des ISFD du Katanga
- Graphique n° 41 : Structure des produits d'exploitation des ISFD du Katanga
- Graphique n° 42 : Structure des charges d'exploitation des ISFD du Katanga
- Graphique n° 43 : Structure du résultat net des ISFD du Katanga

- Graphique n° 44 : Parts de chaque institution de la Ville Province de Kinshasa
Graphique n° 45 : Part des ISFD de Kinshasa dans le total bilantaire
Graphique n° 46 : Ventillation des postes de l'actif des ISFD de Kinshasa
Graphique n° 47 : Ventillation des postes du passif des ISFD de Kinshasa
Graphique n° 48 : Structure des produits d'exploitation des ISFD de Kinshasa
Graphique n° 49 : Structure des charges d'exploitation des ISFD de Kinshasa
Graphique n° 50 : Structure du résultat net global des ISFD de Kinshasa
Graphique n° 51 : Ventillation des postes de l'actif du bilan des ISFD du Maniema
Graphique n° 52 : Ventillation des postes du passif du bilan des ISFD du Maniema
Graphique n° 53 : Structure des produits d'exploitation des ISFD du Maniema
Graphique n° 54 : Structure des charges d'exploitation des ISFD du Maniema
Graphique n° 55 : Structure du résultat net global des ISFD du Maniema
Graphique n° 56 : Part des ISFD du Nord Kivu dans le total bilantaire
Graphique n° 57 : Evolution du total bilantaire des ISFD du Nord Kivu d'une année à l'autre
Graphique n° 58 : Part de chaque institution de la Province
Graphique n° 59 : Ventillation des postes de l'actif du bilan des ISFD du Nord Kivu
Graphique n° 60 : Ventillation des postes du passif du bilan des ISFD du Nord Kivu
Graphique n° 61 : Structure des produits d'exploitation des ISFD du Nord Kivu
Graphique n° 62 : Structure des charges d'exploitation des ISFD du Nord Kivu
Graphique n° 63 : Structure du résultat net global des ISFD du Nord Kivu
Graphique n° 64 : Part des ISFD du Sud Kivu dans le total bilantaire
Graphique n° 65 : Part de chaque institution dans le total bilantaire de la Province
Graphique n° 66 : Ventillation des postes de l'actif du bilan des ISFD du Sud Kivu
Graphique n° 67 : Ventillation des postes du passif du bilan des ISFD du Sud Kivu
Graphique n° 68 : Structure des produits d'exploitation des ISFD du Sud Kivu
Graphique n° 69 : Structure des charges d'exploitation des ISFD du Sud Kivu
Graphique n° 70 : Structure du résultat net global des ISFD du Sud Kivu

Annexe n° 9 : Liste des définitions

- Autosuffisance opérationnelle : permet de voir si les charges ont été couvertes par les produits de l'institution.
- Crédit : capital reçu par la suite de la solvabilité que l'on présente ou de la confiance que l'on inspire.
- Encours des crédits : solde du principal non encore remboursé sur tous les prêts accordés par l'institution ou le prêteur.
- Epargne : partie du revenu qui non affectée à la consommation immédiate.
- Indicateur : chiffre significatif d'un fait économique à un moment donné.
- Indicateur de productivité : met l'accent sur la productivité des agents de crédit. Il mesure le volume d'activités générées pour une ressource ou un actif donné.
- Portefeuille à risque : mesure la qualité du portefeuille d'une institution de microfinance. Il représente la partie du portefeuille de crédit infectée par les impayés et présentant un risque de non remboursement. La norme stipule que ce ratio ne peut dépasser 5 %.
- Ratio : rapport entre deux grandeurs économiques ou financières.
- Ratio de capitalisation : proportion des fonds propres dans le total bilantaire.
- Qualité du portefeuille : proportion des crédits d'un portefeuille intégralement remboursés dans le délai.

Annexe n° 10 : Liste des abréviations utilisées

- ACDI	: Agence Canadienne de Développement International
- ACP	: Atlantique Caraïbes Pacifique
- AFD	: Agence Française de Développement
- AFI	: Alliance pour la Finance Inclusive
- AIF	: Autres Intermédiaires financiers
- BAD	: Banque Africaine de Développement
- BCC	: Banque Centrale du Congo
- BERCI	: Bureau d'Etudes, de Recherches et des Consulting International
- BM	: Banque Mondiale
- CDF	: Franc Congolais
- CGAP	: Consultative Group to Assist the Poor
- COMRED	: Comité de Rédaction de l'avant projet de loi sur la Microfinance
- COOCEC	: Coopérative Centrale d'Epargne et de Crédit
- COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
- FINA	: Financial A
- FPM	: Fonds de Promotion de la Microfinance
- IAS	: International Accounting Standard
- IMF	: Institution de Micro Finance
- INS	: Institut National de la Statistique
- ISFD	: Institution du Système Financier Décentralisé
- ITC	: Centre International pour la Formation
- KfW	: Coopération Financière Allemande
- MAEE/ESF	: Ministère des Affaires Etrangères Européennes / Epargne Sans Frontière
- MEC	: Mutuelle d'Epargne et de Crédit
- MIXT	: Microfinance Information Exchange
- OIT	: Organisation Internationale du Travail
- PAR	: Portefeuille à Risque
- PASMIF	: Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance
- PCA	: Président du Conseil d'Administration
- PCCI	: Plan Comptable des Coopératives d'épargne et de crédit et des Institutions de micro finance
- PCGC	: Plan Comptable Général Congolais
- PME	: Petites et Moyennes Entreprises
- PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
- PST	: Prestataire des Services Techniques
- RDC	: République Démocratique du Congo
- RSA	: République Sud Africaine
- SARL	: Société par Actions à Responsabilité Limitée
- SFD	: Système Financier Décentralisé
- UE/AC	: Union Européenne/Atlantique Caraïbe
- UNCDF (FENU)	: United Nations Capital Development Fund
- USAID	: United States Agency for International Development
- USD	: Dollar des Etats-Unis